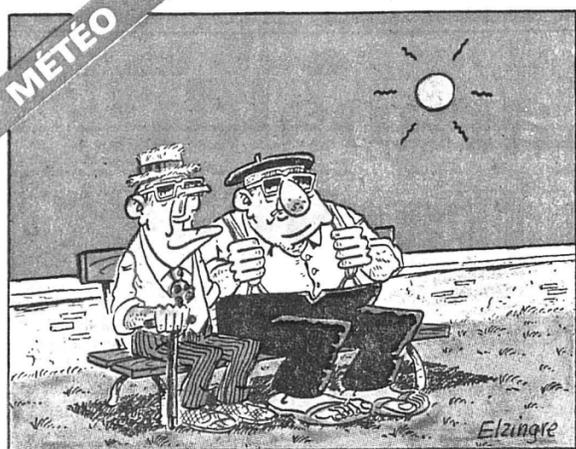


MÉTÉO



Aujourd'hui

Demain

Le temps sera ensoleillé. Quelques cumulus se formeront l'après-midi en montagne. L'isotherme zéro degré sera situé à 4400 mètres d'altitude.

Evolution probable jusqu'à samedi: assez ensoleillé et chaud tendances aux orages le soir. Vents faibles à modérés en montagne.

Lac des Brenets 749,88 m				Lever 6 h 04	Coucher 21 h 12
Lac de Neuchâtel 429,33 m	28°	13°	4400 m	19 h 43	2 h 13
Fête à souhaiter: Anne					

LES DESSOUS D'UN SI JOLI VOYAGE

Subventions agricoles suisses menacées

► 2

LA SAGA DES BERTHOUD (I)

Les origines fleurisanes d'une banque parisienne

► 4

UN ÉVÉNEMENT SCIENTIFIQUE À NEUCHÂTEL

Cent cinquante experts débattent des plans d'expériences

► 11

HOLD-UP À SAIGNELEGIÉRIER

Deux individus attaquent une banque

► 11



Proposition de Phnom Penh

Entretiens sur le Cambodge à Bogor

Le régime pro-vietnamien de Phnom Penh a proposé hier à Bogor (Indonésie) un nouveau plan de paix en sept points prévoyant la formation d'un Conseil national de réconciliation (CNR) entre les quatre parties cambodgiennes, que présiderait le prince Norodom Sihanouk en vue d'organiser des élections générales au Cambodge.

Au cours d'une conférence de presse à l'issue de la première journée de la «cocktail party» de Bogor, près de Djakarta, réunissant toutes les parties au conflit cambodgien, le premier ministre de Phnom Penh, Hun Sen, a d'autre part annoncé le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge «d'ici à décembre 1989 ou au plus tard dans le premier trimestre de 1990.»

DÉMANTELLEMENT EXCLU

Il a par ailleurs exclu tout «démantèlement de la République populaire du Kampuchéa» avant les élections comme l'exige la coalition tripartite de la résistance en lutte contre le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh.

Le plan de paix de Bogor, qui remplace celui en cinq points proposé en octobre 1987 par Phnom Penh, prévoit en outre le «maintien du statu quo» au Cambodge jusqu'à l'élection d'une Assemblée nationale qui sera chargée «d'adopter une nouvelle Constitution et de former un gouvernement de coalition».

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Les autres points portent sur la création d'une «commission de contrôle internationale pour superviser l'application de tous les accords qui seront conclus» et la tenue d'une conférence internationale chargée de «garantir l'indépendance, la souveraineté, la neutralité et le non-alignement du Cambodge.»

Cette conférence, selon M. Hun Sen, devrait notamment inclure le Cambodge, le Laos, le Vietnam, les pays de l'ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), l'URSS, la Chine, la France, les

res - le premier ministre cambodgien Hun Sen, le leader des Khmers rouges Khieu Samphan, l'ancien premier ministre conservateur Son Sann et le prince Ranariddh, fils et représentant du prince Sihanouk. Les délégations du Vietnam, du Laos et des six pays de l'ASEAN (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) se sont joints aux pourparlers dans l'après-midi.

La rencontre, programmée pour trois jours mais qui, selon les Indonésiens, pourrait se prolonger jusqu'à la fin de la semaine, doit permettre à toutes les parties de définir un cadre pour une prochaine rencontre et de discuter des principes d'une solution au conflit: le retrait des troupes vietnamiennes, l'élimination des Khmers rouges en tant que force armée et une garantie internationale de tout accord de paix. (ats, afp)

Confusion sur le front

Golfe: imminence des premiers contacts à New York

La situation sur le front irano-irakien est confuse depuis vingt-quatre heures, les deux belligérants, à la veille des premières prises de contact de New York, donnant des versions contradictoires de l'évolution des combats sur le terrain.

Après avoir annoncé dimanche la fin du retrait de ses forces des régions iraniennes qu'elles occupaient dans le sud du front, l'Irak a solennellement affirmé hier que ses troupes se retireraient également aujourd'hui de tout le territoire irakien dans le secteur central du front.

«ABSURDES ET RIDICULES»

Téhéran a aussitôt qualifié d'«absurdes et ridicules» les affirmations de l'Irak sur le «retrait volontaire», accusant Bagdad d'avoir lancé de vastes offensives pour «envahir des portions du territoire iranien», et le gouvernement irakien a demandé à «tous les Iraniens» de se «mobiliser rapidement» pour la «défense sacrée» du pays.

Téhéran a affirmé hier que ses forces ont «libéré» à l'aube, à la suite d'une offensive, une poche de 40 km² de territoire iranien dans le secteur sud du front et que «les combats faisaient rage» dans les secteurs sud et central où l'Irak continue, selon Téhéran, à occuper 4000 km².

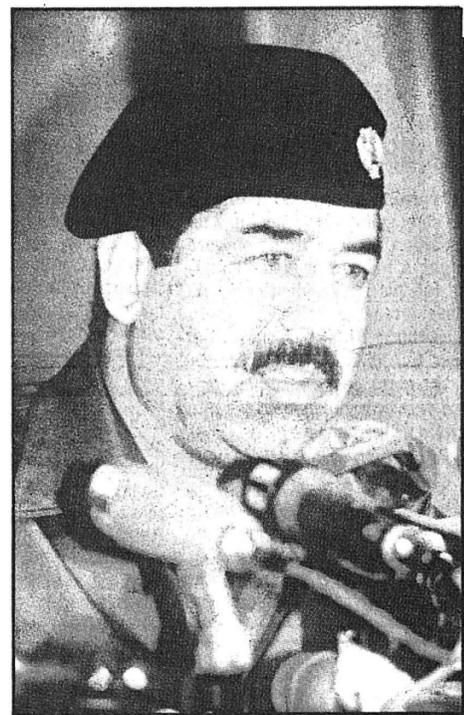
Téhéran a précisé que la portion encore sous occupation irakienne est située entre Mehran et Qasr-Chirin et comprend les villes de Naft-Shar, Sumar et Sar Pol-Zahab. Ces deux dernières villes, ainsi que Qasr-Chirin, Guilan-e-Gharb, Salehabad et trois villages avoisinants sont précisément les localités que l'Irak a l'intention d'évacuer mardi.

L'Irak avait également affirmé dimanche avoir «libéré» plus de 600 km² du territoire iranien dans le secteur sud du front, alors que l'Irak avait fait seulement état du retrait volontaire de ses troupes.

ACCUSATIONS RÉCIPROQUES

Outre ces versions opposées concernant la situation sur le front, Bagdad et Téhéran se sont mutuellement accusés de manque de sincérité dans leurs désirs respectifs de paix.

À New York, M. Javier Perez de Cuellar, a cependant exprimé le souhait dimanche que les deux belli-



Saddam Hussein a, sur le front, le vent en poupe. (AP)

gérants observent une trêve, en attendant le cessez-le-feu. Le secrétaire général de l'ONU a dit hier qu'il entamerait en principe demain les entretiens séparés avec les représentants irakiens et iraniens.

Par ailleurs, M. Frank Carlucci, secrétaire à la Défense, a déclaré dimanche que les Etats-Unis étaient prêts à discuter avec l'Irak. Il a encore souligné les trois contentieux existant avec ce pays: la poursuite de la guerre du Golfe, la séquestration de neuf otages américains au Liban et le soutien de Téhéran au terrorisme. (ats,afp)

OPINION

Cambodge: adieu aux armes?

Cambodge.

Neuf ans de guerre. Il a fallu tout ce temps-là pour que les protagonistes du combat commencent à discuter sérieusement de paix.

Sous la houlette du ministre des Affaires étrangères indonésien, M. Alatas les voilà tous réunis. Enfin!

Les trois chefs des mouvements en lutte contre le gouvernement pro-vietnamien de Phnom Penh, Son Sann, le chef du Front de libération national du peuple khmer, Norodom Ranariddh, fils du preux Sihanouk, Khieu Samphan, le leader des Khmers rouges.

En face, le ministre des Affaires étrangères vietnamien Nguyen Co Thach et le premier ministre cambodgien et marionnette de Hanoi, Hun Sen.

Tout ce beau monde veut-il réellement la paix? Là est la question.

Poussé par les superpuissances que sont la Chine, l'URSS et les Etats-Unis, il semble bien qu'il s'est accommodé à l'idée d'une réconciliation.

Mais ce qui fait tout vaciller encore, c'est la crainte des Khmers rouges.

Certes, depuis l'époque où ils s'adonnaient au génocide des Cambodgiens, qui n'obéissaient pas au premier clin d'œil, ils se sont humanisés.

Cependant, les Cambodgiens des autres factions et les Occidentaux ont peine à croire à leur conversion. Dès que les troupes vietnamiennes se seront retirées, n'en profiteront-ils pas pour confisquer le pouvoir et expédier leurs concitoyens un peu réticents au casse-pipe?

Déjà, on les accuse de camoufler leurs guérilleros (35.000 hommes environ) en tranquilles villageois, qui se transformeront en soldats quand seront venus les lendemains, qui chantent Lénine et Marx. (Pour mieux se confondre avec le reste de la population, ils épouseront des villageoises.)

Mais, jusqu'ici, Pékin, qui redoute, non sans raison que le Vietnam ne mette à profit la mise à l'écart des Khmers rouges pour régner par polichinelles interposés, a toujours refusé de renoncer à les appuyer.

La Chine, toutefois, paraît témoigner d'un véritable désir de paix et n'avoir pas d'autres ambitions que de maintenir l'intégralité de ses frontières - à l'exception de Taiwan, mais c'est là une autre histoire! Pourquoi ne finirait-elle pas par se rallier à la création d'une force internationale qui assurerait l'ordre et la paix.

En la dosant du façon équilibrée, n'aurait-elle pas à y gagner? D'autant plus que Sihanouk ou son fils présentent de sérieuses garanties de neutralisme et qu'ils ne se laisseront pas facilement duper.

Willy BRANDT

Mystérieux calculs

Probable hausse de l'assurance RC



Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre édition du jeudi 21 juillet, les primes pour l'assurance responsabilité civile vont probablement augmenter de 10% au moins l'année prochaine pour les automobiles. Elles vont aussi augmenter pour les véhicules utilitaires, mais diminuer pour les motocyclettes.

La Fondation pour la protection des consommateurs a pour sa part indiqué hier dans un communiqué qu'elle considère la discussion d'une éventuelle hausse des primes RC comme un exemple typique des calculs mystérieux des primes par les sociétés d'assurance.

(ats)

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
 Pour votre beauté et votre élégance
 Produits de beauté - Parfums
 Accessoires signés - Foulards
 Lunettes - Maroquinerie
 Parapluies
 Toujours les dernières nouveautés

Av. Léopold-Robert 53

L'ÉVÉNEMENT

Maladie de méfiance

Mengistu s'en va-t à Moscou.

L'entrefilet, banal, est tombé dans le cours tranquille des dépêches d'agence. «Une courte visite de travail», stipulait le télex. Sa brièveté ne doit pas masquer le poids de l'information.

L'Union soviétique, progressivement, passe en revue la troupe de ses fidèles qui, de par le monde, défendent le socialisme — ou assurent son expansion — les armes à la main.

Une revue de détail qui n'a d'autre finalité que d'apaiser les tensions opposant, depuis trois décennies, Moscou à Washington sur ce qu'il est convenu de considérer comme leurs territoires de chasse respectifs.

Ainsi, la situation est-elle en train de sensiblement se décrire en Asie du Sud-Est, de même qu'en Afrique australe et dans la Corne de l'Afrique. Seule ombre au tableau des pierres d'achoppement, l'Amérique centrale, soumise à la fixation outrancière de MM. Ortega et Reagan.

Cela n'empêche pas, globalement, de jeter un œil attendri sur l'évolution que connaissent les conflits régionaux.

Toutes proportions gardées et à la lumière d'un optimisme mesuré, force est de reconnaître que Mikhaïl Gorbatchev s'attache objectivement à dépasser la bipolarité conflictuelle qui a formé l'ossature des relations entre les deux superpuissances.

Il est d'ailleurs piquant de relever, à l'Ouest, les réactions de méfiance à l'égard de cette dynamique modératrice, par ceux-là mêmes qui n'ont cessé de dénoncer, à juste titre, l'expansionnisme soviétique.

La crédibilité de Gorbatchev, c'est aussi le croire capable de vouloir réellement tempérer une concurrence stérile entre deux idéologies qui n'ont d'avenir que leur vanité.

Les réformes entreprises en URSS, leurs répercussions sur la scène mondiale, ne doivent pas être avalées comme un élixir-miracle. Mais à l'inverse, il serait navrant de laisser nos préjugés n'y distinguer que pure supercherie.

Pascal-A. BRANDT

Le «Milan - Genève» sur la mauvaise voie

Collision à Aigle: une dizaine de blessés

Dix personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lundi lors de la collision de deux trains en gare d'Aigle, a indiqué la police cantonale vaudoise. L'accident serait dû à une erreur humaine. Le train international Milan - Genève, qui devait traverser Aigle sans s'arrêter, est entré en gare sur la mauvaise voie et a violemment percuté un train de marchandises.

Vers 17 h 30, le train international est entré en gare d'Aigle à la vitesse de 105 km/h. Au lieu de passer sur la voie 2, il est entré sur la voie 3 où se trouvait un train de marchandises en formation. Les deux locomotives sont violemment

entrées en collision. Dix personnes ont été blessées, dont deux grièvement. Elles ont été transportées dans les hôpitaux de la région. Plusieurs personnes ont subi un choc, mais n'ont pas dû être hospitalisées.

Lors de son entrée en gare, le train international, qui transportait quelque 150 passagers, a d'abord heurté une automotrice, qu'il a traînée sur environ 200 mètres. Selon les premières indications des CFF, une erreur humaine serait à l'origine de l'accident. Après l'accident, le trafic ferroviaire a été interrompu dans les deux sens. Un service de cars a été mis en place. (ats)

Quatre vélideltistes se tuent Orage dans la région de Côme

A la suite d'un violent orage qui s'est abattu dimanche après-midi dans la région de Côme, en Lombardie, quatre vélideltistes se sont écrasés au sol et ont perdu la vie et trois autres se sont blessés lors d'atterrissages de fortune qui ont eu lieu à des dizaines de kilomètres du point de départ.

Ainsi que l'a annoncé l'agence de presse italienne Ansa, hier, les victimes étaient membres du «Delta Club Como», un des plus anciens et connus d'Italie et étaient des vélideltistes expérimentés.

La tempête a eu raison des ailes delta, surprenant le groupe en plein vol. Au total, 10 hommes se

sont élancés vers 16 h 30, du Monte Cornizzolo dans la province de Côme. La force du vent les a propulsés à des dizaines de kilomètres jusque dans la région de Bergame et en Valteline.

Quatre d'entre eux, âgés de 32, 35, 40 et 57 ans et habitant dans les provinces de Côme et Milan, se sont écrasés au sol et ont été tués. Un des corps n'a été retrouvé que hier par les sauveteurs. Trois autres ont réussi des atterrissages de fortune dans les régions de Bergame et de la Valteline: ils ont été blessés dont l'un grièvement. Les trois derniers membres du groupe, enfin, sont sains et saufs. (ats)

Nagorny-Karabakh: retour au travail

Les habitants du Nagorny-Karabakh se sont rendus au travail hier, pour la première fois depuis deux mois, à l'appel de Guenrykh Pogossian, chef du Parti communiste de la région dissidente.

Mais des habitants de l'enclave arménienne dans la République soviétique d'Azerbaïdjan ont souligné qu'en dépit de la répression contre les instigateurs de la grève décidée par Moscou, il n'était pas question de céder et qu'ils continuaient à réclamer le rattachement de leur région à la République d'Arménie.

«Presque tout le monde reprend le travail», a déclaré à Reuter par téléphone depuis Stepanakert, capitale du Nagorny-Karabakh, un responsable du journal Sovetsky Karabakh.

Il a ajouté que les transports en commun fonctionnaient à nouveau dans cette ville de 33.000 habitants et que l'on voyait beaucoup de monde dans les rues. Il n'a toutefois pas été en mesure d'indiquer le nombre des personnes de retour du travail.

Plusieurs habitants de Stepanakert avaient annoncé dimanche à la Télévision soviétique qu'ils mettraient fin lundi à deux mois de grève général.

Toutefois, ils ne considéraient pas comme définitif le refus du

Kremlin de rattacher leur territoire à l'Arménie, qui appartient à l'Azerbaïdjan depuis 1923.

Le Nagorny-Karabakh, dont la population est à 75% arménienne, était paralysé depuis la mi-mai par une grève à l'appui de leur demande de rattachement.

ACTIVITÉ NORMALE À EREVAN

A Erevan, capitale de l'Arménie, théâtre ce mois-ci d'immenses rassemblements de foule et d'une grève de deux semaines à l'appui des revendications du Nagorny-Karabakh, l'activité était normale lundi, a indiqué un responsable de l'agence de presse arménienne. Les grèves visaient à attirer l'attention

sur le peu de cas que faisait l'Azerbaïdjan de la culture arménienne, selon des habitants. Un homme a dit que le problème remontait à un décret vieux de trente ans par lequel l'Azerbaïdjan faisait de l'azeri la langue officielle de la République. «On a même changé toutes nos machines à écrire», a-t-il ajouté. «Les grèves étaient à la mesure de notre désespoir», renchérisait un autre.

PATROUILLES RENFORCÉES

D'après la Télévision soviétique, malgré le retour à la normale à Erevan, les patrouilles de police restaient renforcées dans la ville et des troupes étaient stationnées aux alentours. (ats, reuter).

Les dessous d'un si joli voyage Subventions agricoles suisses menacées

Si le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz est parti samedi pour l'Australie, ce n'est pas seulement pour inaugurer le 1er août le pavillon suisse de l'Exposition universelle de Brisbane.

Ce voyage est bien plus important que ça: Delamuraz, accompagné de l'ambassadeur David de Pury, va dire aux pays qui attaquent de plus en plus rudement l'aide suisse à son agriculture: «Ne cassez pas les négociations du GATT sur la libération des échanges commerciaux en faisant une fixation sur les produits agricoles!»

Après l'Australie, les envoyés suisses iront en Nouvelle-Zélande et en Argentine, pays qui exigent tous la privatisation quasi-totale de notre agriculture. Delamuraz et de Pury tenteront de leur faire comprendre que le soutien annuel de cinq milliards de francs à l'agriculture helvétique ne remet pas en question la crédibilité de la Suisse lorsqu'elle défend une libéralisation totale des échanges commerciaux dans tous les autres domaines. Lourde tâche!

METTRE FIN AU CHAOS

Mais les envoyés suisses ne devront-ils pas faire quelques concessions? David de Pury explique: au sein du GATT se déroulent d'importantes négociations dites Uruguay Round. On y discute de la création d'un nouvel ordre économique mondial qui devrait remplacer celui qui a été mis sur pied après la guerre. Dans tous les domaines, sauf en agriculture, la Suisse s'engage aux côtés des Etats-Unis pour des échanges commerciaux les plus libres possibles, contre les subventions étatiques et les barrières aux frontières. Dans le domaine de l'agriculture, qui prend de plus en plus de place dans les discussions avec l'Uruguay Round, nous sommes tous d'accord pour que cesse le chaos agricole mondial. On produit trop et les marchés sont inondés de pro-

duits subventionnés qui coûtent des fortunes aux Etats. Nous sommes unanimement d'avis qu'il faut libéraliser ce secteur. La question est «jusqu'où?»

DES SACRIFICES?

L'aide de la Suisse à son agriculture serait-elle menacée? David de Pury répond par la négative tout en admettant que notre protectionnisme a atteint ses limites: «Le moment est venu d'en devenir conscient sous peine de mettre en cause le libre accès de notre industrie aux marchés mondiaux.»

Une enquête de

Roger de Diesbach

Pas question, pourtant, que Berne abandonne son agriculture, qu'elle renonce à aider ses paysans ou à maintenir une certaine sécurité alimentaire en cas de crise. Au sein du GATT, les Suisses se battent pour que l'agriculture soit reconnue comme un secteur à part. Pour Berne, cet objectif est d'autant plus important que les principes retenus par le GATT pourraient bien dicter ceux que retiendra l'Europe de demain. Mais les Suisses auront fort à faire car l'opposition est de plus en plus dure.

David de Pury: un groupe de pays, dit de Cairns, s'est constitué au sein de l'Uruguay Round afin de se battre pour une privatisation complète des marchés agricoles. Outre les pays que Delamuraz visite actuellement, le groupe de Cairns est constitué du Canada, du Brésil, du Chili, de la Colombie, de la Hongrie, de l'Indonésie, de la



Mi-figue, mi-raïsin: M. Delamuraz photographié avant son départ. (Bélino AP)

Malaisie, de la Thaïlande et de l'Uruguay. Tous ces pays produisent de grandes quantités de produits agricoles de base et exigent de pouvoir les écouler librement.

LE COUP DU PANIER

Les Etats-Unis militent aussi pour la libéralisation agricole. Ils n'admettent que les subventions directes, comparables à celles que la Suisse accorde à ses paysans de montagne. Mais les autres subventions? Les Américains proposent que toutes les subventions à l'agriculture d'un pays soient mises dans un grand panier et que l'Etat en question s'engage à les couper de 10% par an. Dans 10 ans, il ne devrait plus rien en rester.

Inacceptable pour la Suisse! Mais pourra-t-elle rester un des seuls pays au monde à protéger son agriculture dans une telle mesure? Un solide argument pour sa défense: elle importe plus de produits agricoles par tête d'habitant que tous les autres pays européens. Son degré d'autosuffisance agricole atteint 65% alors que celui de la Communauté européenne est de 120%.

Mais cet argument ne suffira pas. A l'évidence, estime David de Pury, la Suisse ne pourra plus régler ses problèmes de surproduction en fermant encore davantage ses frontières à des produits étrangers du même type. De telles mesures, qui sont régulièrement prises pour favoriser l'écoulement

des produits laitiers, de la viande, des céréales ou des fruits indigènes deviendront plus difficiles à l'avenir. (BRRI)

La Suisse: un cas voyant

L'agriculture super-protégée de la Suisse est un talon d'Achille fort voyant pour un pays qui défend activement le libéralisme. Lorsqu'elle entre au GATT en 1966, la Suisse négocie un statut d'exception pour protéger son agriculture. Elle accepte même de payer pour le faire et de soumettre tous les trois ans sa politique agricole à l'examen des autres membres du GATT. Du coup, le cas suisse n'a plus aucune chance de passer inaperçu.

A Punta del Este (Uruguay), les Etats membres du GATT s'étaient engagés à ne prendre aucune mesure protectionniste durant l'Uruguay Round. Ce contrat de statu quo interdisait aux Etats toute nouvelle fermeture de frontière. Or, la Suisse protège depuis peu sa nouvelle production de soja (2000 ha). Les Américains l'accusent aujourd'hui de violer la déclaration de Punta del Este. Nouvelle preuve que chaque décision de Berne est examinée à la loupe par le monde entier. (BRRI) R. de D.

LE MONDE EN BREF

PHILIPPINES. — Cory Aquino a ordonné la dissolution des milices armées, accusées par diverses organisations humanitaires de nombreuses violations des Droits de l'homme.

ROME. — Le feu s'est déclaré dans un train engagé dans un tunnel, à une centaine de kilomètres au nord de Rome; un homme âgé est mort asphyxié et 15 personnes incommodées ont été hospitalisées.

EGYPTE. — L'un des trois extrémistes musulmans, condamnés aux travaux forcés à perpétuité dans l'affaire de l'assassinat de l'ancien président Sadate, et qui s'étaient évadés le 17 juillet d'une prison du Caire, a été tué au cours d'un assaut donné par la police à un appartement de la capitale égyptienne.

THAÏLANDE. — Le Parti de la Nation Thaï, vainqueur aux élections législatives de dimanche en Thaïlande, a apporté son soutien au premier ministre sortant Prem Tinsulanonda, maintenant presque assuré de conserver son poste à la tête d'un nouveau gouvernement de coalition.

BIRMANIE. — Le parti au pouvoir en Birmanie, réuni en congrès extraordinaire, a accepté la démission du général Ne Win, l'homme fort de la Birmanie depuis 1962.

NUCLÉAIRE. — Les ministres des Affaires étrangères des Douze, ont décidé de proroger de deux ans et demi, soit jusqu'à fin 1992, le programme JET de fusion nucléaire (Joint European Torus), auquel la Suisse est associée.

SIKHS. — Des séparatistes sikhs ont tué l'un des cinq grands prêtres de leur religion à Ludhiana, ville industrielle de l'Etat du Pendjab. Un haut responsable de la puissante organisation des temples sikhs a également été assassiné; un autre a été blessé dans l'attentat.

PIPER ALPHA. — La destruction de la plate-forme pétrolière de Piper Alpha, en mer du Nord, qui a provoqué le 6 juillet la mort de 167 personnes, représente un manque à gagner pour la Grande-Bretagne de près de 300 millions de livres.

GURKHAS. — Un accord a été conclu pour mettre fin à la campagne séparatiste des Gurkhas, luttant pour la création d'un Etat de langue népalaise dans la partie orientale de l'Inde.

CONFLIT. — De vifs affrontements, entre syndicalistes du Livre CGT (proche du parti communiste) et vigiles armés, ont fait une dizaine de blessés légers; c'est une nouvelle étape dans un conflit opposant depuis la mi-juin le patron d'une imprimerie de presse de Massy (région parisienne), au Livre CGT.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Plus de 800 familles du Palmerston North (île nord de la Nouvelle-Zélande) ont été évacuées à la suite de pluies torrentielles.

GRÈCE. — La Grèce, qui a fait pression sur les Etats-Unis en fixant une date pour le démantèlement de toutes les bases américaines sur son territoire, a entamé avec Washington des pourparlers, pour tenter de trouver un nouvel accord.

Rayons X: Enorme afflux de requérants d'asile d'origine turque

attention accrue!

Médecins, hôpitaux et dentistes devraient vouer une attention accrue à l'entretien de leurs appareils à rayons X. Telle est la recommandation formulée par la Commission fédérale de la protection contre les radiations sur la base des contrôles techniques effectués l'an passé.

La commission a aussi communiqué à l'issue de sa séance plénière annuelle que l'organisation d'intervention en cas d'augmentation de la radioactivité serait mise à l'épreuve pour la première fois lors de l'exercice de défense générale de cet automne.

Selon Jean-Bernard Ramelet de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), plusieurs appareils à rayons X contrôlés l'an passé présentaient des défauts, sans danger toutefois pour les patients. Ces défauts devront être supprimés.

Il existe en Suisse quelque 13.000 appareils à rayons X autorisés par l'OFSP qui en a contrôlé par moins de 2491 l'an passé. Résultats: 12 à 55%, suivant le type d'appareil examiné, présentaient des défauts.

L'OFSP essaie aussi en collaboration avec la Fédération des médecins suisses (FMH) d'améliorer encore la situation. Il s'agit en fait d'augmenter la responsabilité de l'exploitation d'appareils à rayons X. Un médecin par exemple devrait régulièrement contrôler son installations en suivant une check-liste. De telles directives et procédures de contrôle sont en préparation.

L'inspection officielle périodique des installations n'en sera pas pour autant supprimée. A ce jour, un appareil est contrôlé tous les huit ou neuf ans et non pas comme prévu une fois au moins tous les cinq ans.

Les résultats des contrôles de doses de radioactivité reçue l'an passé par les personnes professionnellement exposées aux rayons X sont satisfaisants. (ap)

Environ 6000 personnes, dont deux tiers étaient d'origine turque, ont déposé une demande d'asile en Suisse au cours du premier semestre de 1988.



Contrôle de visas.

(Bélino AP)

Les autorités fédérales n'avaient plus enregistré un tel afflux depuis l'arrivée des Hongrois et des Tchécoslovaques fuyant le communisme à la fin des années 50 et dans les années 60, a indiqué lundi Heinz Schoeni, porte-parole du Délégué aux réfugiés.

1988 pourrait donc constituer une année record. Le nombre de 11.000 requêtes déposées en 1987 devrait en tout cas être dépassé, selon Heinz Schoeni.

L'afflux de demandeurs turcs ne peut s'expliquer par la situation politique régnant dans ce pays. Le gouvernement turc a en effet entrepris une certaine libéralisation en vue de l'adhésion à la Communauté européenne. Or le nombre de Turcs ayant déposé une

demande d'asile en Suisse a triplé l'année dernière par rapport à la période suivant le coup d'Etat militaire de 1980. De 1972 requérants turcs en 1983, on est passé à 5817 en 1987 et à plus de 4000 au cours du premier semestre de cette année.

Cette augmentation des demandeurs turcs a été constatée partout en Europe. La plupart d'entre eux ne sont pas de réfugiés politiques, mais des gens cherchant du travail. Heinz Schoeni a toutefois précisé que 4 à 5% de ces Turcs étaient vraiment victimes de persécutions politiques.

Le porte-parole a conclu en affirmant qu'il n'était pas question d'ouvrir un cinquième centre d'accueil à Altstaetten (SG), con-

trairement à ce qu'à récemment affirmé un journal alémanique.

La mission Arbenz au Sri Lanka

Par ailleurs, le Délégué aux réfugiés Peter Arbenz, qui doit quitter le Sri Lanka aujourd'hui au terme d'une visite de 12 jours, n'a pas pu rencontrer toutes les personnes qu'il souhaitait. «Les trois membres de la délégation helvétique n'ont pas pu se rendre dans la région de Jaffna, dans le nord de l'île, pour rencontrer des officiels.

Ils n'ont donc pas accompli leur mission», a déclaré l'ambassadeur suisse au Sri Lanka, Henri Cuenet. (ap)

LA SUISSE EN BREF

ALPINISME. — Les deux alpinistes anglo-saxons qui s'étaient lancés dans l'escalade des trois géants de l'Oberland bernois pour sensibiliser les Suisses à la situation vécue par des milliers d'enfants de Mauritanie ont gagné leur pari. Après avoir gravi le Moench et la Jungfrau, ils ont atteint le sommet de l'Eiger jeudi dernier, a indiqué à Lausanne Terre des Hommes sous l'égide de qui cette triple escalade était placée.

AVIONS. — Un avion de tourisme, appartenant à l'Aéro-Club de Sion et piloté par un membre de l'Aéro-Club, s'est écrasé dans les vergers à proximité de l'aérodrome militaire de Sion. L'appareil, de type Piper PA 28, a été déséquilibré par une ligne à haute tension qu'il a accroché peu après le décollage. Les quatre occupants, soit le pilote valaisan et trois touristes hollandais, sont blessés mais leur vie n'est pas en danger.

COINTRIN. — Les principales compagnies aériennes présentes à l'aéroport de Genève-Cointrin ne

porteront pas plainte contre Swisscontrol, qui gère les mouvements aériens. Une perturbation avait été causée samedi par l'absence de 17 aiguilleurs du ciel au centre de contrôle régional de Genève. Les compagnies ont toutefois reconnu avoir subi des dommages financiers, à des degrés divers.

INFORMATIQUE. — Lausanne accueille la première conférence européenne «Informatique et enseignement» (ECC 88). Organisée par la Fédération suisse d'informatique, en collaboration avec l'EPFL, la conférence offre à quelque 600 participants la possibilité d'analyser le développement des relations entre informatique et enseignement et les effets des formes et politiques d'enseignement assisté par ordinateur.

SMOG. — Le canton de Saint-Gall n'a pas l'intention de renoncer aux mesures préconisées au début du mois en cas de trop forte concentration d'ozone dans l'air. Le Département fédéral de l'Intérieur avait demandé aux cantons de ne pas faire cavalier seul

tant que les résultats d'une étude en cours sur le smog d'été ne sont pas connus. Le canton de Saint-Gall, qui se contente de faire des recommandations, ne voit pas de raison de revenir en arrière.

RIXES. — Les rixes survenues jeudi et vendredi soir dernier à Locarno, dans la zone située entre le Lido (plage) et le camping Delta, entre jeunes Tessinois et Alémaniques, ont fait 18 blessés dont un grièvement atteint, ont indiqué lundi les polices communales et cantonales de Locarno. Dans un communiqué, la police précise que cinq participants à la bagarre ont été maintenus en état d'arrestation jusqu'à samedi. Les motifs de ces violentes altercations — avec couteaux, matraques et chaînes de fer — sont encore peu clairs.

CHAUFFEURS. — Quatorze chauffeurs italiens conduisant sept cars ont été empêchés de poursuivre leur route à la frontière de Kreuzlingen, en raison d'un trop grand nombre d'heures passées au volant. Le préfet de

Kreuzlingen a délivré des amendes pour 8500 francs.

RODÉOS. — La Cour de cassation du Tribunal cantonal vaudois a maintenu les deux peines fermes de 16 et 14 mois de prison infligées en avril par le Tribunal correctionnel de Vevey à deux jeunes gens de la région, qui s'étaient livrés sur l'autoroute à de véritables agressions contre d'autres automobilistes. A l'époque, le ministère public avait désigné cette affaire comme «la plus grave recensée dans le canton» en matière de circulation.

NOMADES. — Le Tribunal fédéral devra se prononcer sur la question des dossiers de plus de 600 enfants nomades arrachés à leur famille par Pro Juventute. Ces dossiers sont pour le moment conservés sous scellés dans les Archives fédérales. Un recours de droit public a été déposé à fin juin par l'écrivaine jénisch Marielle Mehr, a révélé le quotidien «Bündner Zeitung». Mme Mehr demande que les documents soient remis immédiatement aux personnes concernées qui le souhaitent.

INCENDIE. — Un incendie a causé d'importants dégâts dans la fabrique de meubles Schwarz, à Küsnacht. Un acte criminel n'est pas exclu. Un entrepôt de la même entreprise avait déjà brûlé en mars dernier.

INFLATION. — Markus Lusser, nouveau président du directeur de la Banque Nationale Suisse (BNS), est d'avis que le taux d'inflation moyen devrait pouvoir être maintenu à 2 pour cent cette année en Suisse.

TYPOGRAPHES. — Les typographes rejettent les propositions de compromis en vue du renouvellement de la convention collective dans les arts graphiques.

EIGER. — Les alpinistes qui se sont acquis une réputation en gravissant la paroi nord de l'Eiger se sont retrouvés en cette fin de semaine à Grindelwald pour célébrer le 50e anniversaire de la première du célèbre sommet. Depuis plusieurs jours, la station est en fête pour célébrer le jubilé de la première ascension de la paroi nord.

offres d'emploi

divers

Société de produits cosmétiques en pleine expansion, cherche pour son service de conseil à la clientèle pour la région La Chaux-de-Fonds des

conseillères en esthétique

Cette activité féminine consiste à informer notre clientèle sur nos caractéristiques et utilisations de nos produits cosmétiques et maquillages. Une formation vous est assurée par nos spécialistes (également cours de base complet pour les personnes débutantes).

Nous vous offrons:

- Un fichier clientèle pour un travail exclusivement sur rendez-vous (pas de porte-à-porte)
- Horaires à la carte
- Salaire et prestations sociales de premier ordre
- Possibilité de voiture d'entreprise

Si l'esthétique et la mode vous attirent et que vous avez une bonne présentation, contactez tout de suite notre société au 021/35 89 74 nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

...les Naturelles...
COSMETIQUE SUISSE DE QUALITE

Pas de vacances en pays lointains?

qu'importe... offrez-vous ce beau téléviseur!

Design et technique très actuels. Tube image FST 63 cm, 120 canaux préprogrammables, affichage LCD, 39 progr. + 3 AV, 2 x 15 W stéréo, tuner synthétiseur canaux spéciaux, prise Euro-SCART, commut. CTI pour couleurs optimales, prévu pour satellites. Prise casque. Même modèle, écran 71 cm FST, PAL seulement Fr. 1495.-.

Aussi en location.

Prix écrasés!

Profitez!

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25 (039) 231212

A 1/88

Peintre

entreprend travaux peinture, façade, tapisserie, etc.

☎ 039/28 32 00, heures des repas.

AUTOMOBILE CLUB DE SUISSE
Voyages ACS

Horaire spécial vacances

du 25 juillet au 5 août, notre bureau sera ouvert de 8 h 30 à 12 h 30. Après-midi: fermé.

Léopold-Robert 102 La Chaux-de-Fonds

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Mon prêt personnel - un procrédit

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser des aujourd'hui à

Banque Procrédit | Heures d'ouverture
Av. L.-Robert 23 | de 08.00 à 12.15
2301 La Chaux-de-Fonds | de 13.45 à 18.00
Tél. 039/23 16 12

procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

BONNET

FABRICANT DEPUIS 1895 VENTE DIRECTE

OUVERT PENDANT LES VACANCES

☎ 039/23 21 21
Av. Léopold-Robert 109

Citroën BX 19 GT

1985. Fr. 230.- par mois. J.-P. Kunz Automobiles Yverdon ☎ 024/24 37 17

Golf II 1.6 aut.

1985, 48 000 km. Fr. 218.- par mois. J.-P. Kunz Automobiles Yverdon ☎ 024/24 37 17

88 magasins spécialisés en TV, Vidéo et Hi-Fi, partout en Suisse. Un grand choix d'offres toujours actualisées. Conseils compétents. Prix séduisants. Tous services sur mesure.

La saga des Berthoud (I)

Les origines fleurisanes d'une banque parisienne

Si Neuchâtel a perdu de son lustre, économiquement parlant, c'est peut-être que notre canton a toujours placé la barre très haut. L'histoire suisse, européenne, voire mondiale, a largement été enrichie par l'ambition, les compétences et la réussite des Neuchâtelois. Jonas Berthoud, de Fleurier, n'est certainement pas le plus connu de nos compatriotes, mais les années qu'il a vécu à Paris pendant la Révolution de 89 et la création de sa banque, aujourd'hui bi-centenaire, en font un personnage très représentatif.

A la fin du 18e siècle, on ne parlait pas encore d'un établissement qui allait devenir la Banque Odier Bungeur Courvoisier. Cette société privée jouit aujourd'hui d'une grande notoriété sur la place parisienne. Notoriété qu'elle doit notamment à son fondateur, M. Jonas Berthoud. Mais reprenez...

A Fleurier, en 1785, la famille Berthoud est respectée. Jean-Jacques-Henri Berthoud est horloger lapidaire, par tradition familiale, et dirige habilement un commerce florissant. Il songe d'ailleurs à créer une société à Paris, où la clientèle semble facile à trouver.

PIQUÉ AU VIF

Assisté par son aîné, Jean-Louis, le père Berthoud envoie son second fils dans la capitale française et l'installe au bas du pont Saint-Michel. Quant au cadet, Jonas, il se distingue pour l'instant par les frasques d'un jeune de 16 ans. Ce que son père ne manque pas de lui reprocher. Piqué au vif par ce manque de considération, le jure de s'amender et obtient à son tour l'autorisation de monter à Paris.

Arrivé sur place, Jonas constate la mauvaise gestion de son frère et exige de reprendre seul l'affaire, afin de l'assainir. Le père cède et Henri revient en Suisse. Dès cet instant, la marche en avant de Jonas est entamée.

IL ACHÈTE DES LINGOTS ET DES LOUIS

Très vite, le cadet des Berthoud organise un réseau étendu de relations d'affaires: horlogers, négociants en horlogerie et bijoutiers. Ils leur proposent les articles envoyés par sa famille, ainsi que d'autres maisons neuchâteloises et genevoises. Les bénéfices font rapidement place aux déficits de son frère.

Sur sa lancée, Jonas n'hésite

pas à élargir ses activités, en achetant des lingots d'or et des louis. Ce sont les premières opérations «de banque».

Avec les liens étroits que Jonas entretient avec la Suisse, dès qu'une société neuchâteloise choisit de s'installer à l'étranger, elle devient naturellement la correspondante de «Berthoud Frères» qui se charge des règlements et des encaissements.

VIVE LA RÉVOLUTION

Dans la vie surprenante de Jonas Berthoud, la Révolution française de 1789 tient une place de choix. Il raconte du reste à sa famille les réactions de la populace: «Envahissant en moins d'une heure toute les boutiques de fourbisseurs et armuriers; ce que j'ai vu de plus risible dans cette triste scène est qu'une partie de ces gueux coururent chez les rôtisseurs et s'emparèrent du tournebroche comme s'ils eussent voulu rôtir toute la Cour.»

Jonas n'hésita pas à participer à la prise de l'Arsenal et à monter la garde au petit matin pour prévenir toute réaction hussarde. En passant Jonas qui est libéral et le restera toute sa vie, laisse transparaître son admiration pour cette Révolution et ses symboles: «Cependant, vous serez surpris de ce qu'ont fait les Parisiens et ce sera sûrement à eux qu'on devra la liberté qu'on commença à respirer; sur les onze heures, ils ont attaqué la Bastille, l'ont emportée d'assaut avec très peu de pertes et une heure et demie de combat.»

LE BÉNÉFICE D'ÊTRE SUISSE

Jonas va bénéficier dans ces années de terreur, de sa nationalité suisse. Beaucoup de familles d'aristocrates, au moment de fuir la France, le chargent de défendre leurs intérêts et de gérer les fortunes abandonnées sur le sol natal.



Jonas Berthoud (1769-1853) et sa petite-fille Charlotte, qui épousera Jean Courvoisier, père de Jean-Louis.

Ce dont il s'acquie avec compétence. De cette page d'histoire, beaucoup de ces familles conserveront une grande fidélité à la Banque Berthoud.

Si rien n'a changé en apparence, la Société Berthoud Frères est bien à un carrefour de son histoire. En outre, la sobriété de Jonas est un atout, alors que les plus grandes difficultés économiques régneront, en pleine instabilité politique.

LA PROMESSE DE BONAPARTE

Avec le retour au pouvoir de la bourgeoisie modérée, la France

entre dans une nouvelle phase de son histoire: Comme chez Berthoud Frères, où les activités horlogères prospèrent. Mais Jonas a déjà un faible pour la banque. Et à l'aube du 19e siècle, posée sur des bases solides, la maison Berthoud ne va pas manquer l'occasion de redressement de la France, promis par le jeune Bonaparte, au lendemain du coup d'Etat du 18 Brumaire, qui met fin à la période révolutionnaire.

J. H.

● Suite de la saga Berthoud dans une prochaine édition.

Fusion financière

La BSI absorbe sa filiale, la Banque Romande

Les Conseils d'administration de la Banque de la Suisse Italienne (BSI), à Lugano, et de la Banque Romande, à Genève, ont décidé de procéder à la fusion des deux établissements. La BSI reprendra aussi bien le personnel que les installations de la Banque Romande, ont indiqué lundi les deux banques. La Banque Romande est une filiale à presque 100 pour cent de la BSI.

L'opération, ont précisé les banques, sert la volonté de la BSI de s'étendre dans les quatre régions linguistiques du pays, et cela en plein accord avec ses nouveaux actionnaires majoritaires, le groupe genevois Unigestion et la société américaine Park Tower. La BSI reprendra sous son nom les activités de la Banque Romande.

«En reprenant les activités de la Banque Romande, la BSI pourra se développer à Genève et dans les autres cantons francophones d'une façon plus dynamique et, surtout, offrir à la clientèle de la Banque Romande une gamme de services plus large en matière bancaire que celle qui lui était offerte jusqu'à présent», a dit pour sa part l'administrateur délégué de la société Unigestion Bernard Sabrier.

DERNIER ACTE D'UN MARIAGE

Pour la BSI, cette opération, qui deviendra effective dans quelques mois, est le dernier acte de son «mariage» avec la Banque Romande, a indiqué un porte-parole de la banque luganaise. Ce dernier a ajouté que l'affaire est aussi favorable pour la BSI que pour la Banque Romande.

A l'issue de l'exercice 1987, la

Banque Romande avait annoncé un bilan de 648,8 millions de francs, en progression de 6,9 pour cent par rapport à l'exercice précédent. Son bénéfice net s'était élevé à 4,1 millions de francs contre 4,5 mio. La BSI, pour sa part, voyait l'an passé son bilan progresser de 1,3 pour cent pour atteindre 6,59 milliards de francs et son bénéfice net de 8,1 pour cent à 45,4 millions de francs.

En mai, la BSI, 6e banque helvétique, passait sous le contrôle d'Unigestion, qui achetait la participation détenue par la société américaine Irving Bank, et de la société Park Tower, qui entrainait en possession du paquet d'actions détenu par le financier Tito Tetamanti. Ces deux sociétés détiennent 51,4 pour cent du droit de vote sur le capital de la BSI.

Unigestion et Park Tower, a indiqué encore M. Sabrier, sont en train de finaliser la création d'un holding répondant au nom de Unitower. Ce holding, qui sera fondé ces prochains jours, contrôlera la BSI. Son capital sera détenu à raison de 51 pour cent par Unigestion et à raison de 49 pour cent par Park Tower, a dit M. Sabrier.

(ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

OPEP. — Le comité des prix de l'OPEP se réunira à Lausanne (Suisse) le 3 août, pour examiner le refus de l'Etat des Emirats Arabes Unis (EEAU) de respecter le quota que lui fixait l'Organisation, a rapporté la revue Middle East Economic Survey, publiée à Nicotie.

DETTE. — La dette extérieure chinoise atteint 30 milliards de dollars mais sera remboursée intégralement en respectant le calendrier prévu, a indiqué le quotidien officiel China Daily, citant le ministre des Finances Wang Bing-qian.

WALTER RENTSCH. — La société Walter Rentsch Holding S.A. Dietlikon (ZH), a repris la majorité du capital de l'entreprise de distribution de produits informatiques Marli Distribution S.A. Vernier (GE). Pour la société genevoise, cette reprise est l'occasion de s'associer à un groupe puissant.

CHINE. — Les prix des cigarettes en Chine vont subir des hausses allant jusqu'à 290% et ceux de l'alcool jusqu'à 500%, à la suite d'une décision du gouvernement de libérer les prix de ces produits de luxe.

BOURSE

DOW JONES ↑

22.07.88 2060.99
25.07.88 2071.84

ZURICH ↓

22.07.88 884,10
25.07.88 879,70

\$ US →

Achat 1,51
Vente 1,54

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or

	Achat	Vente
\$ Once	441.—	444.—
Lingot	21.575.—	21.825.—
Vreneli	132.—	143.—
Napoléon	125.25	130.25
Souverain \$	102.25	106.25

Argent

\$ Once	7.55	7.57
Lingot	367.—	382.—

Platine

Kilo Fr	26.950.—	27.350.—
---------	----------	----------

CONVENTION OR

Suspendue
jusqu'au
8 août 1988

INVEST DIAMANT

Juillet 1988: 220

A = cours du 22.07.88
B = cours du 25.07.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	121000.—	121500.—
Roche 1/10	12150.—	12150.—
Kuoni	34500.—	34500.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	950.—	950.—
B. Centr. Coop.	865.—	850.—
Crossair p.	1500.—	1475.—
Swissair p.	1165.—	1165.—
Swissair n.	975.—	975.—
Bank Leu p.	2840.—	2800.—
UBS p.	3325.—	3310.—
UBS n.	610.—	605.—
UBS b.p.	117.—	116.—
SBS p.	384.—	381.—
SBS n.	287.—	286.—
SBS b.p.	301.—	299.—
C.S. p.	2590.—	2555.—
C.S. n.	478.—	479.—
C.S. n.	1720.—	1710.—
BPS b.p.	162.—	162.—
Adia Int.	8500.—	8500.—
Elektrowatt	3025.—	3025.—
Forbo p.	3160.—	3160.—
Galenica b.p.	640.—	630.—
Holder p.	5310.—	5300.—
Jac Suchard	7775.—	7700.—
Landis B	1360.—	1380.—
Motor Col.	1510.—	1520.—
Moeven p.	5500.—	5500.—
Bührle p.	1020.—	1010.—
Bührle n.	230.—	225.—
Bührle b.p.	242.—	242.—
Schindler p.	5025.—	5000.—
Sibra p.	420.—	420.—
Sibra n.	315.—	325.—
SGS	4940.—	4900.—
SMH 20	87.—	85.—
SMH 100	297.—	291.—
La Neuchât.	895.—	870.—
Rueckv p.	13050.—	13050.—
Rueckv n.	6020.—	6015.—
W'thur p.	5375.—	5400.—
W'thur n.	2600.—	2650.—
Zurich p.	5820.—	5800.—
Zurich n.	2600.—	2600.—
BBC I—A	2270.—	2240.—
Ciba-gy p.	3310.—	3280.—

ACTIONS ÉTRANGÈRES

Abbott Labor	66.50	66.75
Aetna LF cas	66.50	67.—
Alcan alu	48.25	47.50
Amx	35.50	34.50
Am Cyanamid	74.75	76.—
ATT	39.25	39.75
Amoco corp	115.—	115.—
ATL Richt	121.50	123.50
Baker Hughes	22.75	23.—
Baxter	30.25	30.—
Boeing	86.50	87.—
Unisys	51.50	51.—
Caterpillar	94.—	93.50
Citicorp	36.75	36.—
Coca Cola	55.50	56.—
Control Data	35.75	34.—
Du Pont	132.50	130.50
Eastm Kodak	63.50	64.75
Exxon	67.50	68.50
Gen. Elec	63.—	62.25
Gen. Motors	120.—	119.50
Gulf West	63.25	63.75
Halliburton	43.75	43.—
Homestake	99.75	23.—
Honeywell	97.75	98.50
Inco Ltd	49.50	48.75
IBM	184.—	184.—
Litton	114.50	113.—
MMM	95.50	94.75
Mobil corp	66.25	67.25
NCR	88.25	86.50
Pepsico Inc	52.—	52.50
Pfizer	77.25	76.—
Phil Morris	136.—	135.—
Philips pet	24.75	24.75
Proct Gamb	111.50	112.—
Rockwell	31.—	30.50
Schlumberger	51.—	52.—
Sears Roeb	53.75	54.25
Smithkline	69.—	69.—
Squibb corp	95.—	95.—
Sun co inc	86.25	86.75
Texaco	70.50	71.75
Warner Lamb.	99.—	99.—
Woolworth	74.50	74.50
Xerox	80.—	81.—
Zenith	36.50	35.50
Anglo am	25.—	25.—
Amgold	114.—	114.—
De Beers p.	17.50	17.75
Cons. Gold I	28.—	28.—
Aegon NV	61.—	61.25
Alko	100.—	100.50
Algem Bank ABN	33.25	32.75
Amro Bank	54.50	54.—
Phillips	24.50	24.25
Robeco	67.75	68.50
Rolinco	66.—	66.—
Royal Dutsch	171.50	172.—
Unilever NV	83.—	82.75
Basf AG	211.—	214.—
Bayer AG	237.—	237.—
BMW	417.—	421.—
Commerzbank	192.—	192.50
Daimler Benz	562.—	564.—
Degussa	291.50	290.—
Deutsche Bank	384.—	385.—
Dresdner BK	207.50	207.50
Hoechst	219.50	221.—
Mannesmann	128.50	128.—
Mercedes	445.—	455.—
Schering	420.—	420.—
Siemens	342.—	343.—
Thyssen AG	118.—	118.—
VW	207.—	210.—
Fujitsu Ltd	20.25	20.50
Honda Motor	26.50	26.75
Nec corp	25.75	26.25
Sharp corp	14.50	15.—
Sony	68.50	74.25
Norsk Hyd n.	50.50	51.—
Aquitaine	79.50	79.50
Aluminco of Am	50%	
Amx Inc	22%	
Asarco Inc	25%	
ATT	26%	
Amoco Corp	75%	
All Richd	80%	
Boeing Co	57%	
Unisys Corp.	33%	
CanPacif	18%	
Caterpillar	61%	
Citicorp	23%	
Coca Cola	36%	
Dow chem.	84%	
Du Pont	85%	
Eastm. Kodak	42%	
Exxon corp	44%	
Fluor corp	21%	
Gen. dynamics	53%	
Gen. elec.	41%	
Gen. Motors	78%	
Halliburton	28%	
Homestake	15%	
Honeywell	64%	
Inco Ltd	32%	
IBM	120%	
ITT	49%	
Litton Ind	74%	
MMM	62%	
Mobil corp	44%	
NCR	56%	
Pacific gas/elec	16%	
Pepsico	34%	
Pfizer inc	—	
Ph. Morris	88%	
Phillips petrol	16%	
Procter & Gamble	73%	
Rockwell intl	20%	
Sears, Roebuck	35%	
Smithkline	45%	
Squibb corp	61%	
Sun co	57%	
Texaco inc	47%	
Union Carbide	22%	
US Gypsum	—	
USX Corp.	31%	
UTD Technolog	36%	
Warner Lambert	65%	
Woolworth Co	48%	
Xerox	52%	
Ninth elec	23%	
Amerada Hess	28.—	
Avon Products	25%	
Chevron corp	46%	

NEW YORK

Aetna LF & CAS	44%	44%
Alcan	31%	30%

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.49	1.57
1 \$ canadien	1.22	1.32
1 £ sterling	2.52	2.75
100 FF	23.75	25.75
100 liras	-1045	-1195
100 DM	82.—	84.—
100 fl. holland.	72.75	74.75
100 fr. belges	3.80	4.10
100 pesetas	1.19	1.34

● offres d'emploi

au printemps

Nous cherchons

dame d'office

Entrée début août

Horaires de travail:
du lundi au vendredi 9 h 30 - 14 heures
samedi 9 h 30 - 15 heures

Les personnes intéressées prennent contact avec le bureau du personnel:

☎ 039/23 25 01

Solution du mot mystère:
PSEUDO

Soyez OK!
Venez rejoindre une équipe gagnante
Nous engageons
Aides
Ferblantiers-Couvreurs
et
Ferblantiers CFC

OK**PERSONNEL SERVICE SA**
Placement fixe et temporaire**Etre OK c'est super!**Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04**PRIM INDUSTRIAL LTD**

Grand-Rue 97a - 2720 Tramelan

Gesucht per sofort oder nach Vereinbarung

**Disponentin/
Sachbearbeiterin**

in Tramelan mit deutsch u. französischsprechend.

Aufgabe: - tel. Empfang
- tel. Bearbeitung von Kunden zwecks Termine
- Offertenbearbeitung

Bitte rufen Sie morgens an: Tel. 032/97 41 71

Urgent!

**Installateur
sanitaire**

☎ 039/23 22 60

express CREDITavec une limite maximale dans les **24 heures**

Montant élevé, faibles mensualités

Egalement pour crédits en cours

056/27 25 45En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

● offres d'emploi

Boulangerie-Pâtisserie GRABERNuma-Droz 57
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche pour début août

boulangier-pâtissier

☎ 039/23 17 29

Apprenez l'allemand
et faites l'expérience
à nos frais!**2 monteurs électriciens**
1 serrurier-soudeur
1 mécanicien

Travaillez en Suisse allemande avec un salaire extra, logement payé et contribution aux frais de transport.

☎ 01/945 08 70 (aussi samedi 10 à 12 heures)
Wasmu AG Volketswil
M. Lüdi

● divers

Cueillir les haricots soi-même**Fr. 1.80 le kilo** chez
Werner Schreyer-Grandjean,
2076 Gals,
☎ 032/88 25 07

● immobilier

A louer

magnifique appartement de 6 pièces (230 m²)

avec cheminée. Libre tout de suite. Centre ville. Fr. 1600.- par mois charges comprises. Ecrire sous chiffres YW 11223 au bureau de L'Impartial

Particulier cherche

immeuble à transformerde 4 à 20 appartements,
La Chaux-de-Fonds - Le Locle.Ecrire sous chiffres Z 28-579807
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A vendre à Villiers

maison familialeEcrire sous chiffres
87-1037 à ASSA Annonces
Suisse SA, faubourg du
Lac 2, 2001 Neuchâtel.Publicité intensive
publicité par annonces**CS-Service PME plus®****Vous pouvez compter sur la chance pour financer vos affaires. Ou, plus sûrement, en parler avec nous.**

Qu'il s'agisse du démarrage ou du développement ultérieur de votre entreprise, l'important c'est de disposer rapidement des fonds nécessaires. Le **crédit arts et métiers** du CS vous apporte la bonne solution: il peut être accordé dans un délai très court, avec un minimum de formalités et même pour des idées tout à fait nouvelles. Il sert aux usages les plus divers pour vous permettre de concrétiser vos projets. Parlez-en à votre conseiller commercial diplômé du CS. Il connaît parfaitement les problèmes des petites et moyennes entreprises et vous apportera les meilleures solutions.

Veillez m'adresser des informations détaillées sur le crédit arts et métiers les financements commerciaux le trafic des paiements CS Telfin les conseils en placement.

Entreprise: _____ IMP

Nom/prénom: _____

Adresse: _____

NPA/localité: _____

Tél. Bureau: _____ Privé: _____

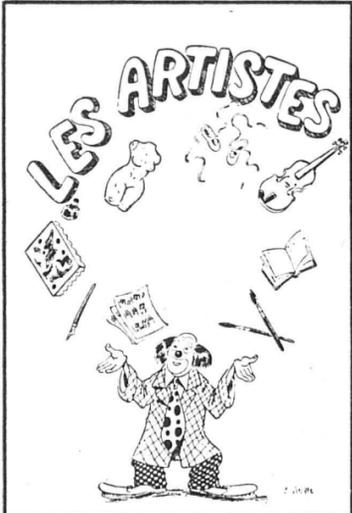
A retourner à la succursale CS de votre choix.

**CREDIT SUISSE**
CS

Idéal pour les petites et moyennes entreprises

Découvrez dans cette page un artiste en vous amusant

Pour chaque artiste, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 500 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Indice 1

Les quatre mots ci-dessous sont formés de quatre syllabes chacun, comme le lieu de naissance de notre artiste.

Prenez à chacun une syllabe. Les quatre exactes mises bout à bout formeront le nom de cette localité.

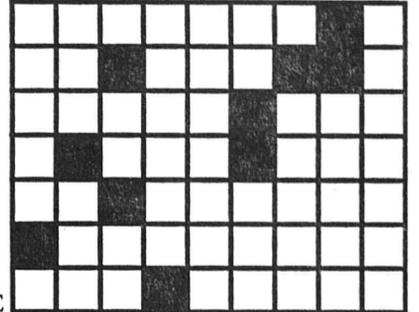
- DECHARGEUSE = _____
- BAGATELLE = _____
- VILLANELLE = _____
- PALEOSOL = _____

Indice 2

Placez tous les mots indiqués dans la grille, tant horizontalement que verticalement.

Trois mots nouveaux doivent apparaître, qui sont le prénom du personnage, son qualificatif et le nom d'un autre personnage qui lui fut attaché.

- ME - IE - EC - ET - ET
- CAT - CHI - BEN - OBI - EVE
- NEO - NET - RIT
- OBEIR - BERNE -
- EMPLI - ETRES
- ULCERE
- RUINEES - ENCAVER - VIEILLE



Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 artistes objets du jeu. Ils peuvent être connus dans la musique, la peinture, la littérature, la danse, les variétés, etc.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier l'artiste du jour, de même que les questions imaginaires, même si elles paraissent farfelues!

Indice 3

Dans la grille, chaque chiffre équivaut à une lettre, toujours la même pour le même chiffre.

Formez dix mots horizontaux et un verticalement. Vous formerez ensuite la date de naissance de l'artiste en transposant selon le même code ENVI et la date de sa mort en traduisant ENTE. L'âge auquel il est décédé sera DU.

Vous devez parvenir au résultat sans connaître les définitions des mots!

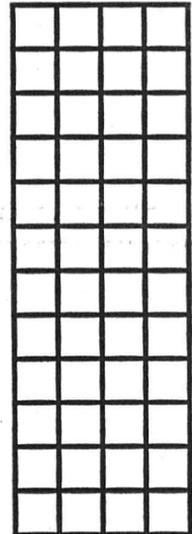
C	O	1	R	C	4	9	4	5	1
O	8	3	7	L	A	9	4	O	8
C	1	8	9	1	8	A	4	R	1
A	8	8	O	8	C	4	A	3	1
R	A	5	4	9	A	4	L	L	4
3	4	L	7	5	4	1	8	8	1
4	8	S	1	C	7	R	4	9	E
1	8	5	O	7	9	A	8	9	1
R	1	9	R	A	8	C	H	1	R
1	S	9	O	8	4	1	8	8	E

Indice 4

Trouvez des mots de quatre lettres en prenant trois lettres du mot précédent et une lettre nouvelle pour former le mot nouveau.

Dans la première colonne verticale, vous lirez un indice important qui vous permettra d'identifier l'artiste.

- Brille
- Pour ranger
- Borné
- Début
- Instrument
- Pour serrer
- Véhicule
- Un sur 50
- Supprimai à l'envers
- Egale
- Se rebellat
- Pour tenir



Le choc des prix

Le poids de



12

Paul Vialar
Prix Fémina 1939

Haute vallée

Nouvelle inédite

Droits réservés Cosmopress, Genève

Non, il ne fallait pas qu'il put l'atteindre. Si elle pouvait arriver à la maison avant lui elle fermerait sa porte, préviendrait Ferdinand. Il pourrait bien tambouriner, elle n'ouvrirait pas. Il se laisserait, repartirait tout seul vers cette vie dont il ne se passerait pas et qui ne pouvait être la sienne à elle!

Elle arrivait à la hauteur de la Haute Vallée vers laquelle, à présent, la pente s'inclinait. Devant elle un fossé qu'elle connaissait bien, surmonté d'une haie. Sauter: voilà ce qu'il lui fallait faire, si elle réussissait il n'oserait pas la suivre, jamais il ne croirait qu'elle était passée là! La pente la déroba à celui qui la poursuivait. Elle se laissa aller, courbée en deux, de toute sa vitesse. Les buissons défilaient, à sa droite, vertigineusement. Il y eut un court palier, un répit, puis la chute s'accéléra de nouveau. Dix secondes... cinq encore. Déjà elle était sur le bord du talus qu'elle abordait de face. Elle ramassa toutes ses forces, détendit d'un seul coup les muscles de ses jambes. Un moment elle fut entre ciel et neige, les bras étendus comme les ailes d'un oiseau, puis elle reprit contact avec l'étendue glacée, glissa pendant deux mètres, trois... Ce fut alors qu'elle rencontra brusquement une surface tôle, rugueuse, ses skis soudain ne furent plus parallèles, elle se pencha du côté opposé à celui vers lequel elle voulait tourner, tenta de reprendre son équilibre, mais elle culbuta et heurta quelque obstacle solide: un rocher ou un arbre et perdit connaissance.

Quand elle revint à elle, Jacques, penché sur elle, caressait son front. Il avait mis sa tête sur ses genoux.

- Non... non... dit-elle, il ne faut pas... laissez-moi... Elle tenta de se redresser mais, cette fois, c'était elle qui ne pouvait plus bouger.

- Oh! gémit-elle, j'ai la jambe cassée! Voilà, elle avait tout fait pour lui échapper et maintenant il était trop tard, il l'avait rejointe, il ne la quitterait plus, elle en était heureuse et désespérée à la fois:

- Jacques... laissez-moi...
- C'est ça, dit-il, toute seule, ici, dans la neige, pour qu'on vous retrouve morte demain matin.

- Mais, dit-elle, si vous restez ici, vous aussi vous serez gelé demain matin!

- Ça, dit-il, ça me regarde. Je vous ai retrouvée, je ne vous perdrai plus.

- Jacques, je vous en supplie, partez!
- En vous emportant dans mes bras.

Il tenta de faire ce qu'il disait, mais c'était au-dessus de ses forces.

- Je vais vous traîner.
Ils firent ainsi, péniblement, quelques mètres puis il s'arrêta.

- Laissez-moi, supplia-t-elle encore.
- Non, dit-il.

Il s'assit près d'elle, dans la neige, la prit contre lui, la serra de toutes ses forces. Aller chercher du secours? il n'y fallait pas songer, le temps qu'il atteignit la ferme et revint dans la nuit, à condition même qu'il réussit à la découvrir, le temps aurait passé, Hélène ne vivrait plus: le thermomètre devait marquer moins trente!

- Ensemble, partout ou jamais, dit-il.
Alors elle laissa retomber sa tête sur la poitrine de Jacques et elle ne dit plus rien.

Les garçons, précédés de Marcel, les découvrirent là deux heures plus tard. Ils ne prononcèrent pas une parole, les réchauffèrent de leur mieux et ce ne fut pas le chemin du Relais que prit la caravane mais, sans que personne se fut consulté celui de la Haute Vallée où se trouvait la ferme perdue sur laquelle se levait déjà l'aurore. (FIN)

Questions imaginaires

- Vous avez été trafiquant d'armes?
- Oui, une illumination après un duel.
- Cette activité vous occupa-t-elle longtemps?
- Une saison seulement. Mais ce fut l'enfer. Tous mes clients étaient de tels requins.
- Le métier des armes ne vous a pas tenté?
- Un moment, mais j'ai déserté les casernes.
- Vous avez été blessé?
- Oui, vers l'aïne.
- Qu'avez-vous fait ensuite?
- J'ai beaucoup voyagé. C'est moi qui ai dit le premier «Vois dans quels Etats j'erre!».

Artiste No 12

L'artiste rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:

Adresse:

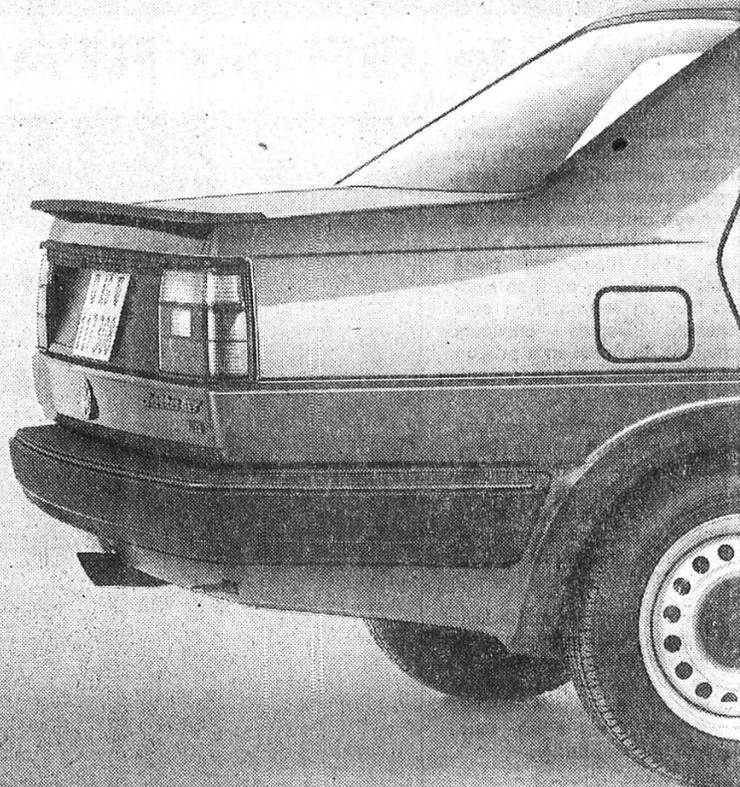
N.P.:

Localité:

A envoyer à: L'Impartial
Concours-vacances
rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1988 à minuit

les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité



Une longueur d'avance sur la Golf.

Vous offrir une Golf? Vous ne diriez pas non.

Le hic, c'est son coffre à bagages. Un peu juste pour une famille de cinq personnes.

Doucement. En pareil cas, nous avons la Jetta.

Elle a tous les attraits de la Golf et la surclasse même sur un point: son coffre à bagages est vraiment énorme.

Avec une capacité de 550 litres, il est capable d'avalier d'un trait tout le bric-à-brac d'une famille en déplacement.

Tout cela est parfait, mais la perspective de vous traîner sur la route dans une caisse plutôt poussive ne vous sourit guère. Vous avez dit poussive? On vous a mal renseigné.

Tenez-vous bien: la Jetta existe aussi en version GT16 soupapes. Ses 129 ch en lais-

seront plus d'un bouche bée - y compris ceux qui ne jurent que par les voitures de sport.

Regardez la Jetta ci-dessus. Quand vous leur filerez sous le nez, ils n'en verront guère plus.

La Jetta. Vous savez ce que vous achetez.



AMAG, importateur Audi et VW - 5116 Schinznach Bad - et plus de 600 partenaires V.A.G. vous souhaitent bonne route au volant des voitures de démonstration.

offres d'emploi



Le Conseil d'administration de l'Hôpital de demi-zone de la Vallée de Joux, suite à une promotion du titulaire actuel, met au concours le poste de

directeur(trice)

Fonction: coordonner toute l'organisation générale d'un hôpital de 80 lits.

Nous demandons:

- être au bénéfice d'une formation supérieure et avoir, si possible, une expérience dans la gestion hospitalière;
- de maîtriser les questions administratives;
- d'avoir un esprit d'initiative;
- être capable de diriger une équipe d'une centaine de collaborateurs;
- avoir de l'intérêt pour les relations humaines.

Conditions de travail:

selon normes GHRV (Groupement des hôpitaux régionaux vaudois).

Entrée en fonction:

novembre 1988 ou à convenir.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'adresser leurs offres manuscrites détaillées, accompagnées des documents habituels et photos à:

Hôpital de demi-zone de la Vallée de Joux,
M. André Aubert, président du Conseil d'administration,
1347 Le Sentier, et ce, jusqu'au 31 juillet 1988.

L'IMPARTIAL lu par tous... et partout

L'Hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier, cherche pour entrée immédiate

aide-infirmier

(accompagnant d'ambulance)

La personne ayant de l'expérience dans le domaine hospitalier aura la préférence.

Nous offrons:

- une place stable;
- un salaire selon le barème cantonal bernois;
- des possibilités de formation professionnelle en cours d'emploi.

Faire offre avec les documents d'usage à l'hôpital du district de Courtelary, 2610 Saint-Imier.

SANFI

Entreprise en pleine expansion, active dans le domaine des armoires et commandes électroniques industrielles, cherche pour compléter une équipe jeune et dynamique

un responsable de projets

(niveau technicien ET ou équivalent) ayant de l'intérêt pour l'automatisme.

Tâches principales:

- élaboration d'offres et de cahiers de charges en collaboration avec la clientèle;
- élaboration des schémas électriques et software;
- mise en service chez la clientèle.

Nous demandons:

- connaissance et pratique des problèmes de commande par automate programmable ou ordinateur;
- connaissance de l'allemand ou de l'anglais serait un avantage, mais pas indispensable.

Nous offrons:

- possibilité de formation à ce poste;
- travail varié et contact avec fournisseurs et clientèle;
- d'excellentes conditions de travail et d'engagement;
- horaire mobile.

Si vous êtes intéressé par ce poste, nous vous prions d'adresser vos offres avec curriculum vitae à SANFI SA, route de Neuchâtel 36, 2088 Cressier. (Discrétion assurée).



Jusqu'au samedi 30 juillet

Poulet de « Loué »

frais de France
pièces de 1,6-1,8 kg

kg ~~10.70~~

8⁸⁰

Saucisse à rôtir de
campagne

kg ~~14.-~~

11⁵⁰

MIGROS

Société coopérative MIGROS Neuchâtel - Fribourg

Le duel Senna-Prost continue

Après le GP de RFA de formule 1

Le Brésilien Ayrton Senna (McLaren-Honda connaît une période particulièrement faste dans la course au titre mondial. Avec son cinquième succès, dimanche à Hockenheim, « Magic » s'est idéalement placé avant la Hongrie, où il se trouvera sur un terrain à sa convenance. Depuis plusieurs semaines, le Brésilien a pris un net ascendant sur son coéquipier Alain Prost.

Sur les cinq dernières courses, Senna en a gagné... quatre (Canada, Detroit, Angleterre et RFA), contre une seulement au Français (France). Alors que le double champion du monde attendait beaucoup les grands prix de l'été pour faire la différence.

Mais à Silverstone et Hockenheim, la pluie est venue contrarier les plans de Prost. En début de saison, j'ai eu un peu plus de chance que lui, dit ce dernier. Maintenant, c'est à son tour. Normal, la roue tourne...

RÉSIGNATION CHEZ LES AUTRES

En dépit de ses trois points de retard sur le Français, Senna a pris l'avantage sur son adversaire au nombre des victoires, l'élément qui fera la différence entre les deux pilotes au moment du décompte final. Car après l'avertissement de Silverstone, les McLaren-Honda ont confirmé à Hockenheim qu'elles ne pouvaient être inquiétées par aucun concurrent.

Que l'incroyable Grand Chelem était largement à leur portée. Cette année, les Ferrari ne sont pas en mesure de gagner une seule course, a avoué l'Autrichien Gerhard Berger, troisième dimanche en RFA.

Face à un partenaire déterminé, Alain Prost ne veut toutefois pas



Alain Prost (à gauche) et Ayrton Senna sablant le champagne: une image que l'on verra encore souvent cette saison... (AP)

renoncer. Nanti, comblé par les honneurs, le Français ne se démolit pas. Il est décidé à faire front. A tout tenter pour remporter un troisième titre mondial. Il en a manifesté le désir à deux reprises, à Hockenheim.

PAS QUESTION DE RENONCER

En annonçant sa décision de rester chez McLaren, aux côtés de Senna, l'année prochaine, relevant ainsi un défi courageux. En se battant sur la piste ensuite.

Contrairement à Silverstone, Prost n'avait pas irrémédiablement compromis ses chances au départ, malgré une hésitation qui l'amena à concéder un lourd handicap. Et surtout, le Français disposait cette fois d'une monoplace ne souffrant pas d'une tenue de route « dangereuse » comme en Grande-Bretagne.

UN BEAU CHAMPION

C'est vrai, Ayrton a pris un petit avantage, remarque le Français.

Mais rien n'est joué pour le championnat. La saison est encore longue. Il reste sept courses et il peut se passer beaucoup de choses. Prost y croit encore. Même s'il ne fait pas du titre un objectif absolu. Le championnat n'est plus toute ma vie, poursuit le pilote. Pour Senna, ce n'est sans doute pas encore le cas. Quoi qu'il arrive, le vainqueur sera un beau champion... (si)

Al Unser Jr. récidive

Championnat CART à East Rutherford

L'Américain Al Unser Jr. (March-Chevrolet) a inscrit sa deuxième victoire consécutive dans le championnat CART en s'imposant dans la huitième manche, disputée sur le nouveau circuit d'East Rutherford (New Jersey).

Un succès que le jeune pilote (26 ans) a signé après un dépassement controversé du Brésilien Emerson Fittipaldi, qu'il a expédié dans une barrière de sécurité, puis des ennuis méca-

niques de l'Américain Mario Andretti.

1. Al Unser Jr. (EU) March-Chevrolet, les 150 tours en 1 h 50'14"; 2. Mario Andretti (EU) Lola-Chevrolet, à un tour; 3. Rick Mears (EU) Penske-Chevrolet; 4. Danny Sullivan (EU) Penske-Chevrolet, à deux tours; 5. Bobby Rahal (EU) Lola-Judd, à quatre tours; 6. Michael Andretti (EU) March-Cosworth, à cinq tours.

(si)

LE SPORT EN BREF



Golf

Mark Brooks s'impose de justesse

Hartford. Hartford Open: 1. Mark Brooks (EU) 269 (vainqueur en barrage); 2. Dave Barr (Can) 269; 3. Joey Sindelar (EU) 269; 4. Ronnie Black (EU) et Mark Calcavecchia (EU) 270.



Tennis

Céline Cohen éliminée à Hambourg

Céline Cohen n'a pu franchir le premier tour du tournoi de Hambourg, une épreuve du Circuit féminin dotée de 200.000 dollars. La Genevoise s'est inclinée en deux manches face à la Tchèque Iva Budarova, 7-6 6-2.



Football

GC jouera à Berne ou à Bâle

Les Grasshoppers pourront jouer le match aller (7 septembre) du premier tour de la Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe face à l'Eintracht de Francfort soit au stade du Wankdorf à Berne soit au stade Saint-Jacques de Bâle. Les Grasshoppers s'étaient en effet vu infliger une suspension d'un match en Coupe d'Europe dans leur stade du Hardturm après les excès qui suivirent la rencontre face au Dynamo Moscou de l'automne dernier. Contraint dans un premier temps de disputer cette rencontre contre Eintracht Francfort au-delà d'un rayon minimum de 150 kilomètres (Lausanne, Lugano ou ville allemande avaient été envisagés), GC avait fait recours auprès du comité exécutif de l'UEFA le 13 juillet dernier.

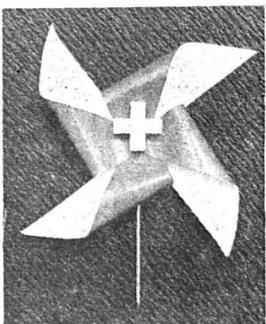
divers

Votre fournisseur de confiance

VIDEO
TV
HI-FI
Frésard
Tél. 23 27 83
Léopold-Robert 41 La Chaux-de-Fonds

A votre service pendant les vacances

1988



Vente des insignes du 1er Août

La Chaux-de-Fonds

Nous cherchons

jeunes garçons et jeunes filles

pour la vente des insignes du 1er Août

Une commission de 20 centimes par insigne vendu est attribuée.

Se présenter à l'administration de L'Impartial, rue Neuve 14, La Chaux-de-Fonds, de 8 à 11 heures et de 14 à 17 heures Dès le 25 juillet 1988

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



Georges Vuilleumier ancien joueur FCC

OUI, je serai au Parc des Sports de La Charrière, pour assister au match de LNB



La Chaux-de-Fonds

reçoit

Urania Genève Sports

Mercredi 27 juillet 1988 à 20 h

Sponsor officiel: Jean d'Ève

FOOTBALL-CLUB

L'Impartial

LA CHAUX-DE-FONDS

SPORT Impar

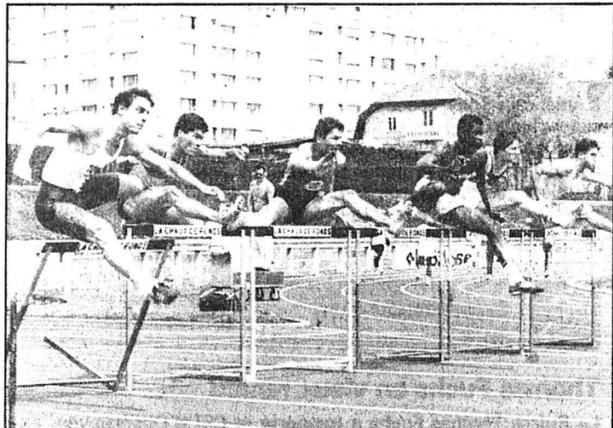
Ça va sprinter dur Demain soir au Centre sportif

Mercredi, dès 18 h. 30, l'Olympic organise son troisième meeting de sprint de la saison. Chaque année, la réunion de fin juillet voit affluer de remarquables athlètes de Suisse et de France, préparant les championnats nationaux.

La piste du Centre sportif a la réputation d'être très rapide et le champion suisse du 110 m haies,

Fabien Niederhauser y trouve une motivation particulière. En juin dernier, plusieurs athlètes étaient venus de Paris pour s'illustrer sur le plan chronométrique.

Le programme ne comprend que des courses: 100 m haies (dames), 110 haies (hommes), 100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m. Jr.



Le 110 m haies, un spectacle toujours fascinant. (Schneider-a)

FOOTBALL

Equipe remaniée Tests pour Boudry

A la clôture de la période des transferts, le FC Boudry, dirigé pour la cinquième saison consécutive par Alain Dubois, présente un contingent considérablement remanié.

Les départs de R. Leuba, P.Ph. Enrico, A. Molliet (tous Colombier), A. Christinet (Audax), A. Locatelli (retour Bôle), G. Favre (Bôle aussi) et Q. Negro (arrêt compétition) sont compensés par de nombreuses arrivées: V. Ledermann (Le Locle), L. Bachmann (Cortaillod via Audax, prêt), O. Rondez (La Chaux-de-Fonds, prêt), Ph. Nicolet (Le Landeron), A. Matthey (La Chaux-de-Fonds, prêt renouvelé), A. Blanc (Cheseaux, prêt), C. Humair (Saint-Imier, prêt), F. Noirjean (retour Neuchâtel-Xamax), J.P. Brodard (retour Serrières) et Ph. Eberhardt (Boudry II).

Alain Dubois compte tester sa nouvelle équipe lors de diverses rencontres amicales et en Coupe de Suisse, en vue de la première échéance du championnat contre Moutier, le 28 août 88.

Ces matchs de préparation sont fixés de la manière suivante: Noiraigue (2e ligue) - Boudry le 2.8.88, Delémont (1re ligue) - Boudry le 6.8.88, Boudry - Serrières (2e ligue) le 9.8.88, Corcelles (3e ligue) - Boudry en Coupe de Suisse le 14.8.88, et finalement Boudry - Les Bois (2e ligue) le 16.8.88.

Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette jeune équipe boudryenne trouve rapidement son équilibre, afin de prendre un bon départ dans ce groupe II du championnat de première ligue.

A.G.

Sion écrasé Sensation chez les espoirs

Le championnat des espoirs a débuté par une sensation. C'est en effet sur le score de 11-2 que les Lucernois, devant 200 spectateurs abasourdis, se sont imposés à Sion.

● NEUCHÂTEL XAMAX - AARAU 5-2 (1-1)

320 spectateurs. Arbitre: Ruppen (Sierre).

Buts: 17' Krattinger 1-0; 44' Schmid 1-1; 47' Kunz 2-1; 65' Jenny 3-1; 74' Kunz 4-1; 82' Hilfiker (penalty) 4-2; 89' Kunz 5-2.

● SERVETTE - SCHAFFHOUSE 4-2 (3-1)

● SION - LUCERNE 2-11 (1-3)

● BELLINZONE - LUGANO 1-0 (0-0)

● ZURICH - SAINT-GALL 1-0 (1-0)

Les matchs Grasshopper - Lausanne, Bâle - Locarno et Wettingen - Young Boys ont été reportés. (si)

Remous à l'OM Gérard Banide mis à l'écart

Gérard Banide, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, a été remplacé par un tandem composé de Gérard Gili et Michel Hidalgo, l'ancien sélectionneur de l'équipe de France, a annoncé le président du club, l'industriel Bernard Tapie. Cette décision intervient après le médiocre début de saison de Marseille (un nul et une défaite en deux rencontres).

Gili sera chargé de la préparation physique des joueurs et Hidalgo, déjà manager général du club, composera l'équipe.

Gérard Banide (52 ans), qui avait entraîné Monaco et Mulhouse, puis était devenu préparateur physique de l'équipe de France, entraînait l'OM depuis la venue de Bernard Tapie au club, en 1986.

Il s'est vu proposer la direction du centre de formation, mais n'a pas donné sa réponse.

Gérard Gili, ancien gardien de but de Rouen, Alès et Bastia, s'occupait depuis huit ans du centre de formation de l'OM.

(si)

Le triomphe d'un entraîneur

Bob Kersee, homme-clé des exploits américains à Indianapolis

Les épreuves de sélections olympiques américaines, d'un niveau sans égal depuis celles qui ont précédé les Jeux de Mexico en 1968, auront consacré le triomphe d'un homme: Bob Kersee. Entraîneur à l'Université de Californie Los Angeles (UCLA) et de World Class Athletic Club, il a mené au sommet sa femme Jackie Joyner-Kersee et sa belle-sœur par alliance, Florence Griffith-Joyner, qui ont battu les deux records mondiaux à Indianapolis.

Il a également conduit à la sélection André Phillips (400 mètres haies), Gail Devers (100 mètres haies), Roy Martin (200 mètres), qu'il a pris sous sa coupe depuis deux mois, et Valérie Brisco (400 mètres), qui fut sa première grande réussite avec trois médailles d'or olympiques en 1984.

Il a entraîné Alice Brown. Il conseille aussi Greg Foster et Al Joyner, entraîne Darrell Robinson et nombre de jeunes attirés par ses succès.

EN PLEINE LUMIÈRE

En 1984, ses élèves avaient ramené 10 médailles de Los Angeles, dont six d'or, le meilleur résultat pour un entraîneur. Mais c'est avec celle qui allait devenir sa femme en 1986, Jackie Joyner, dont il a fait la «superwoman» de l'heptathlon, qu'il allait sortir de l'ombre.

L'extraordinaire transformation de la bonne spécialiste de sprint qu'était Florence Griffith en la femme la plus rapide du monde a achevé de le propulser en pleine lumière.

VOCATION

Né à Panama il y a trente-quatre ans, d'un père marin, il passa une bonne partie de son enfance hors des Etats-Unis, avant que son père ne revienne poser son sac à terre en Californie. Au lycée, il fut un bon coureur de 400 mètres haies. Mais bien vite, il fut tenaillé par l'envie d'entraîner.

Habité par la vocation de porter la bonne parole athlétique, ce prêtre baptiste se lança dans l'entraînement en 1979. J'aurais

pu être un bon athlète. Mais j'ai toujours rêvé soit d'être le premier entraîneur en chef noir de la National Football League, ou un entraîneur olympique. Sa passion de l'athlétisme débute avec les «Trials» de 1976.

Diplômé en éducation physique et en biomécanique, Bob Kersee est un chercheur permanent. Il a étudié les méthodes étrangères, connaît toutes les possibilités de la préparation biologique et physique de la musculature. C'est grâce à cette dernière qu'il a porté Florence Griffith-Joyner au sommet de la hiérarchie du sprint.

ENTRAÎNEMENT INTENSIF

J'ai vu avec lui plus d'innovations que je n'en ai vues dans toute ma vie, estimait-il y a trois ans Scott Chisam, entraîneur en chef à UCLA, dont Kersee fut l'assistant. En outre, Bob Kersee est toujours disponible pour ses athlètes, auxquels il demande en contrepartie un entraînement quotidien de six heures en moyenne.

Omniprésent sur les sites d'entraînement, Bob Kersee est un passionné: Quand je ne peux pas dormir, explique-t-il, je me lève et étudie des livres d'athlétisme. Et lorsque je trouve des idées pour mes athlètes, il m'arrive de leur téléphoner en pleine nuit pour leur en faire part.

DISCIPLINE

Enthousiaste, énergique, animateur hors pair, il n'a cessé de donner en exemple à ses athlètes les Allemands de l'Est et les Soviétiques. Je respecte ces deux pays



Bob Kersee porte en triomphe Florence Griffith: la scène se répètera-t-elle à Séoul? (AP)

plus que les autres parce que je pense qu'ils ont un véritable amour de l'athlétisme. Il n'est pas question d'idéologie, simplement de l'art de l'athlétisme. Et il faut toujours battre les meilleurs...

UNE RECETTE EFFICACE

Modeste, il ne manque jamais de rappeler: J'ai la chance d'avoir beaucoup de bons athlètes. Il aime la discipline et je crois

qu'un grand nombre de sportifs ont besoin d'être guidés, a précisé sa femme Jackie, son élève la plus assidue sur le stade.

Je n'invite pas l'entraîneur à la maison, mais je ne vais pas au stade en tant que mari, explique Bob Kersee. Si ma femme ne veut pas faire la cuisine, je ne la punis pas d'un 800 mètres supplémentaire et vice-versa. Pour l'instant, la recette a fait merveille. (si)

Borghgi, c'est (déjà) fini?...

L'Argentin de NE Xamax serait engagé par River Plate



Claudio Borghi avec le maillot de Neuchâtel Xamax, une image qui pourrait bien passer aux archives. (Schneider)

Alors même qu'il n'a pas disputé le moindre match officiel avec Neuchâtel Xamax, l'international argentin Claudio Borghi (24 ans) serait déjà arrivé au point de rupture.

Dans un communiqué, Neuchâtel Xamax annonce qu'il accepte le principe d'un engagement de Borghi au River Plate de Buenos Aires, ainsi qu'il en est question dans la presse italienne.

On le sait, Borghi, qui appartient à l'AC Milan, faisait l'objet d'un prêt à la Maladière. Son arrivée à Neuchâtel avait été accueillie avec autant d'étonnement que de scepticisme.

Après avoir complètement raté sa saison 1987-88 à Como, où il avait été placé par le «boss» de l'AC Milan, Silvio Berlusconi, Claudio Borghi met un terme certainement définitif à son aventure européenne.

NIELSEN BIENTÔT O.K.

Le club neuchâtelois enregistre avec satisfaction le rétablissement accéléré du Danois Carsten Nielsen, qui avait subi une intervention chirurgicale au printemps dernier. Et son second étranger, le Yougoslave Admir Smajic, s'est lui brillamment imposé comme un titulaire à part entière. (si)

GAINS

Sport-Toto

1 x 12 Fr 40.463,60
16 x 11 Fr 2.529.—
154 x 10 Fr 262,80

Le maximum de 13 points n'a pas été obtenu. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 110.000 francs.

Toto-X

2 x 6 Fr 86.116,10
1 x 5+cpl Fr 18.752,40
27 x 5 Fr 1.440.—
1.263 x 4 Fr 23,10
16.967 x 3 Fr 3,40

Somme approximative du premier rang au prochain concours: 70.000 francs.

Loterie suisse à numéros

77 x 5 Fr 15.088,30
6.092 x 4 Fr 50.—
111.843 x 3 Fr 6.—

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2 millions 500.000 francs.

JOKER

8 x 5 numéros Fr 10.000.—
29 x 4 numéros Fr 1.000.—
396 x 3 numéros Fr 100.—
3870 x 2 numéros Fr 10.—

Le maximum de six numéros n'a pas été réussi. Somme approximative au premier rang du prochain concours: 1 million 700.000 francs.

Pari mutuel romand

RAPPORTS

Course française à Maison-Laffitte:
Trio
Ordre 2 x Fr 597,90
Ordre différent 7 x Fr 119,60
Quarto
Ordre Cagnotte Fr 2.789.—
Ordre différent 4 x Fr 214,15 (si)

**Formule 1:
Prost - Senna,
un duel de géants**
Page 8

SPORT

**Football: Borghi
et NE Xamax,
c'est fini**
Page 9

La Suède encore en finale

Mats Wilander qualifie son pays en Coupe Davis

Mats Wilander a donné à la Suède le point de la victoire, dans la rencontre des demi-finales du groupe mondial de la Coupe Davis, à Bastad, face à la France. Déjà vainqueur en finale de Roland-Garros, en trois manches, Wilander a une nouvelle fois pris le meilleur sur le Français Henri Leconte, en trois sets également: 6-1 6-1 7-5, permettant à son pays d'affronter en finale la RFA.

Ainsi, la Suède disputera sa sixième finale consécutive d'une épreuve qu'elle a déjà remportée en 1975, 1984, 1985 et 1987. De plus, elle aura l'avantage d'évoluer devant son public, en décembre prochain, puisque cette finale aura vraisemblablement lieu à Göteborg.

DOMINATION ÉCRASANTE

Les joueurs suédois peuvent désormais viser le Grand Chelem absolu, puisqu'ils détiennent déjà les titres d'Australie et de France (Wilander), ainsi que de Wimbledon (Edberg). Reste pour eux à conquérir la Coupe Davis et l'US Open...

Face à Leconte, Mats Wilander a remporté un succès aisé. Certes, le Suédois a fort bien joué. Mais le Français s'est montré beaucoup moins bien inspiré que la veille, lorsqu'il avait préservé les chances de la France en remportant le double, aux côtés de Guy Forget.

C'est ainsi qu'il ne gagna en tout et pour tout que 12 points durant les deux premières manches. Dans le troisième set, Wilander (qui servait 3-1 en sa faveur) perdit alors soudainement sa concentration.



Henri Leconte à terre. La France ne s'en relèvera pas et laissera les Suédois se mesurer aux Allemands en finale.

LES REMPLAÇANTS ONT JOUÉ

Leconte en profita pour aligner quatre jeux consécutifs et mener par 5-3 et 40-15. Mais Wilander sauva alors deux balles de set pour revenir à 5-5 puis l'emporter de manière indiscutable, au terme d'une rencontre qui aura duré deux heures.

Dans l'ultime simple, devenu sans signification et joué au meilleur des trois sets, Yannick Noah avait préféré laisser sa place à Thierry Tulasne. Ce dernier devait également s'incliner devant Kent Carlsson, lequel avait remplacé

Stefan Edberg, légèrement blessé à une jambe.

RÉSULTATS

Bastad, demi-finale du groupe mondial: Suède bat France 4 à 1. — Mats Wilander (Sue) bat Henri Leconte (Fra) 6-1 6-1 7-5; Kent Carlsson (Sue) bat Thierry Tulasne (Fra) 4-6 6-3 6-3.

RÉCAPITULATION DU WEEK-END

Groupe mondial, demi-finales, à Dortmund: RFA - Yougoslavie 5-0; à Bastad: Suède - France 4-1.
Zone Europe/Afrique, groupe I, finale, zone A, à Yurmala: URSS

- Hollande 5-0; zone B, à Zell-am-See: Autriche - Grande-Bretagne 5-0.

Zone européenne, groupe II, finale, à Dublin: Irlande - Grèce 5-0.

Zone américaine, finales, groupe I, à Buenos Aires: Argentine - Etats-Unis 1-4; **groupe II, à Montevideo:** Uruguay - Venezuela 4-1.

Zone Asie/Océanie, finales, groupe I, à Djakarta: Indonésie - Corée du Sud 3-2; **groupe II, à Hong Kong:** Hong Kong - Pakistan 5-0.

Zone africaine, groupe II, finale, à Harare: Zimbabwe - Egypte 5-0. (si)

LE SPORT EN BREF



Boxe

Brillante première

L'Américain Tony Lopez s'est emparé du titre mondial des poids super-plume (IBF) en détrônant son compatriote Rocky Lockridge grâce à sa victoire aux points en 12 reprises, à Sacramento (Californie). Lopez (25 ans), pourtant envoyé au tapis à la 8e reprise (la première fois de sa carrière), a réussi brillamment, devant son public — il vit à Sacramento — dans sa première tentative de conquête d'un titre mondial.



Equitation

Thomas Fuchs en vieux renard

Le Suisse Thomas Fuchs a remporté le CSI d'Obersamven, au Luxembourg, avec Dollar Girl. Il y est parvenu grâce au meilleur temps dans le troisième barrage, malgré une faute, et a devancé l'Allemand Wolfgang Brinkmann et l'Autrichien Thomas Frühmann.



Cyclisme

Wegmüller sur le bon chemin

Le professionnel suisse Thomas Wegmüller a décroché la deuxième place dans une course en Belgique. Après une victoire vendredi, Wegmüller s'est une nouvelle fois bien comporté, à Nivove, ne devant s'incliner que face à Pierre de Clercq.

Daniel Berger placé

Le VC Saint-Maurice a organisé deux courses de côte dimanche. Ces épreuves se sont déroulées en ligne le matin entre Saint-Maurice et Verossaz (11 km 500) et contre-la-montre l'après-midi entre Saint-Maurice et Mex (6 km 500). Amateur-élite, Eric Holdener du GS Genève-Denti a remporté les deux étapes et du même coup le classement combiné, laissant le talentueux amateur Laurent Dufaux (Aigle) à 1'34". Côté chaud-fonnier, le senior Daniel Berger (Francs-Coueurs) s'est montré le meilleur, terminant finalement 16e après une 11e et 20 places. Jean-Claude Vallat a pris le 24e rang (20e et 25e). Jean-Michel Berset, 31e en ligne, s'est vu écarté du contre-la-montre pour un malheureux petit rang. (Imp)



Football

Arrivée de Schachner à Sturm Graz

L'attaquant autrichien Walter Schachner, 31 ans, rentre au pays après un périple de sept ans en Italie (Cesena, AC Torino, Avellino). Schachner a signé un contrat d'un an à Sturm Graz, prochain adversaire de Servette en Coupe d'Europe de l'UEFA. Walter Schachner devrait pouvoir être aligné dès vendredi pour la partie que Sturm Graz livrera à domicile face au Rapid Vienne, champion d'Autriche.



Athlétisme

Roy Hinnen devance Mike Gutmann

Le championnat suisse de triathlon court a eu lieu au Lac Noir dans des conditions très difficiles. La victoire est revenue à Roy Hinnen (2 h 09') devant Mike Gutmann et Daniel Annaheim. Les Neuchâtelois ont obtenu les rangs suivants: Roland Lazzarini (La Chaux-de-Fonds) 36e; Dimitri Engel (Saint-Blaise) 74e; Fred Nicollier (La Chaux-de-Fonds) 133e et Guy Girod (La Chaux-de-Fonds) 143e.

BOXE

L'autre combat de Tyson Le différend entre le champion et son manager

Mike Tyson a porté une nouvelle accusation envers son manager Bill Cayton, déclarant que ce dernier lui avait proposé un «marché de 40 millions de dollars» pour effacer le différend qui sépare les deux hommes, dans une interview parue le week-end dernier dans le quotidien américain New York Daily News.

Toujours selon ce journal à sensation, le champion du monde a affirmé que Cayton était sérieux lorsqu'il a fait cette suggestion: **Je ne l'ai pas vu rire quand il en a parlé.** Tyson a exprimé ses doutes quant à une future collaboration avec Cayton: **Il s'est servi de moi.**

Un rebondissement étrange dans cette affaire lancée par Tyson le 27 juin dernier, jour de sa victoire-éclair sur Michael Spinks.

En effet, une certaine entente était apparue après la deuxième audition, jeudi dernier, devant la Cour suprême de l'Etat de New York, où Tyson et Cayton s'étaient rencontrés durant près de 80 minutes et à l'issue de laquelle les deux parties s'étaient entendues sur le partage des gains de la victoire sur Spinks.

Une nouvelle audition en justice est prévue mardi, qui semble être la dernière étape pour une entente. (si)

CYCLISME

Liesse générale en Espagne Delgado superstar selon la presse ibérique



Pedro Delgado revêtant son maillot jaune: la scène a fait vibrer toute l'Espagne. (AP)

«Perico: super-star, Perico: l'idole des masses, Perico: un luxe pour le Tour de France, la France acclame le surdoué de Ségovie»: les journaux espagnols s'évertuaient lundi à trouver les titres les plus élogieux pour Pedro Delgado, le vainqueur du Tour de France.

Le grand quotidien conservateur ABC reprenait à son compte des déclarations du directeur de l'équipe de Delgado, Jose Miguel Echevarri, selon lequel «le Tour de France devrait s'agenouiller devant des figures comme Perico car, dit-il, des coureurs comme lui donnent toute sa grandeur à l'épreuve».

MÊME LE ROI...

Pratiquement, tous les quotidiens publiaient à la «une» la photographie de Pedro Delgado, un drapeau espagnol sur l'épaule et faisant un tour d'honneur sur les Champs-Élysées. La presse mettait également l'accent sur les félicitations du gouvernement espagnol et du roi Juan Carlos.

C'est toute l'Espagne qui, sur deux roues, a conquis Paris, disait en substance Diario 16. Mais les

médias madrilènes n'oublièrent pas la polémique qui a entouré ce Tour de France.

«Perico gagne le Tour malgré l'opposition des organisateurs», «Perico évite les crocs-en-jambe et remporte le Tour le plus rapide de l'histoire», «Du martyr à la victoire», étaient autant de titres de la presse qui allaient dans ce sens.

Dans Diario 16, un commentateur réclamait «la tête du responsable» du contrôle antidopage positif.

ABSENCE MAL VUE

L'absence sur les Champs-Élysées du ministre français de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, M. Lionel Jospin, était également sévèrement critiquée par la presse. Plusieurs journaux l'interprétaient comme un boycottage de la victoire de Delgado. (si)

Jocelyn Jolidon brillant

Le Jurassien en évidence au Tour de Rhénanie-Palatinat

Le Franc-Montagnard Jocelyn Jolidon a brillamment défendu les couleurs de l'équipe nationale au Tour de Rhénanie-Palatinat, la plus importante course européenne par étapes ouverte aux

amateurs, avec le GP Guillaume Tell. Treize nations étaient au départ de cette épreuve de 1460 km répartis en dix étapes.

Lors de six d'entre elles, Jolidon a réussi l'exploit de se classer

parmi les 7 premiers: 5e de la 4e étape; 7e de la 5e; 4e de la 6e; 5e de la 7e; 7e de la 8e; 6e de la 9e.

Au classement général final, victoire de l'Allemand Henn, puis 4e Puttini (S) à 1'35"; 92e Nie-

derberger à 3'06" et 34e Jolidon à 16'45".

Par équipes, succès de la RFA, devant la Pologne, la Norvège, l'URSS et la Suisse 5e, à 10'10". (y)

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	27,2° l'après-midi	13
LE LOCLE	Trois-Rois: deuxième étape	13
NEUCHÂTEL	Sportifs malgré tout	14
JURA BERNOIS	1er Août sans feu?	16
JURA	Tissu économique fragile	16

Vous le savez?

dites-le nous...

L'Impartial

039/211 135

REGARD

A propos d'une conférence...

Une conférence internationale de statistique à Neuchâtel est un événement à double titre.

D'abord sur le plan scientifique. Des conférences ont eu lieu déjà à plusieurs reprises mais jamais jusqu'à ce jour 150 scientifiques provenant de tous les continents ou presque ne s'étaient réunis pour parler des nouvelles connaissances en matière de plans d'expériences optimaux. Sujet qui constitue en quelque sorte l'épine dorsale obligée de toute expérience scientifique.

Pour l'Université de Neuchâtel et en particulier pour son Groupe d'informatique et de statistique, c'est la reconnaissance de ses compétences, au moment même où une maison d'édition académique internationale verra prochainement le jour.

La tenue de congrès internationaux est pour l'ensemble du canton de Neuchâtel une carte de visite prestigieuse. Un autre événement!

Trop souvent encore, Neuchâtel se tient en marge des courants d'idées, ou du moins, du fait culturel dont la science constitue l'un des vecteurs les plus puissants de cette fin de siècle. Or, à Neuchâtel, on a l'impression que l'on se bat davantage pour accueillir une course de ski nordique que la tenue d'une conférence scientifique ou de festivals de musique... Neuchâtel qui joue une carte décisive dans son redéploiement économique doit encore apprendre à mesurer l'importance de la culture. Ainsi, n'est-il pas révélateur de constater que les organisateurs de cette conférence ont dû limiter les inscriptions faute d'une capacité d'accueil suffisante?

La région neuchâteloise et avec elle le Jura continuent à se comporter en province de la Suisse romande. Neuchâtel Xamax, porte-drapeau de la région certes, mais cela ne nous distingue en rien d'autres régions. Si nous avons l'ambition d'attirer ici les hommes et les femmes qui participent directement à la construction du monde de demain, nous devons leur offrir le cadre de vie correspondant à leurs aspirations. Or, interrogez la communauté internationale présente à Neuchâtel. Neuchâtel, elle apprécie merci mais les rendez-vous culturels ce sont toujours ceux de Lausanne, de Montreux quand ce n'est pas Zurich ou Berne!

Pierre VEYA

Événement scientifique à Neuchâtel

Cent cinquante experts débattent des plans d'expériences

Depuis hier et jusqu'à jeudi, Neuchâtel accueille la première conférence internationale sur les plans optimaux et l'analyse des expériences, organisée par le Groupe d'informatique et de statistique de l'Université de Neuchâtel, dirigé par le professeur Yadolah Dodge. Un événement scientifique qui réunit pas moins de 150 personnes.

Au cours d'une brève cérémonie d'ouverture à l'Aula des Jeunes Rives (Faculté des lettres), le professeur Yadolah Dodge a salué des scientifiques, chercheurs venant de 28 pays.

CINQUANTE-QUATRE ORATEURS

Au début, il était prévu d'organiser sur le thème des plans optimaux d'expériences une conférence réunissant une trentaine de personnalités. Yadolah Dodge et ses collègues recevront pas moins de 200 réponses! Cinquante-quatre orateurs se sont inscrits pour ces quatre journées et pas moins de 80 articles seront présentés.

Sur le plan scientifique, un livre de 380 pages a été publié par la Press North Holland et d'ici peu deux numéros spéciaux seront publiés dans les colonnes de la maison d'édition Elsevier.

Une expérience, devait rappeler M. Dodge en ouverture de la con-

férence, est une opération conduite sous des conditions contrôlées en vue de découvrir un effet ou une loi inconnus, de tester ou de poser une hypothèse ou encore d'illustrer une loi connue.

Face aux innombrables conditions qui peuvent influencer une expérience, le scientifique désire clarifier la relation qui existe entre les conditions contrôlables de l'expérience et le produit de l'expérience, ou la réponse. L'objectif de tout plan d'expérience est d'offrir un maximum d'informations pertinentes sur le problème à étudier.

Cependant il est aussi important que le plan soit aussi simple et efficace que possible. Tous les efforts devraient être faits pour préserver les ressources telles que l'argent, le temps, le personnel et le matériel expérimental.

«L'analyse des plans d'expériences nous donne le moyen de réduire les données expérimentales et nous permet aussi d'organiser l'expérience de manière optimale», expliquera M. Dodge.

UN DOUBLÉ POUR NEUCHÂTEL

Des conférences se sont déroulées des deux côtés de l'Atlantique mais jamais un groupe provenant du monde entier ne s'est réuni pour parler des nouvelles connaissances dans ce domaine. C'est dire



Quelques-uns des participants à cette conférence. On reconnaît au centre, 6e au premier rang depuis la droite, le recteur Rémy Scheurer. (Photo Schneider)

l'importance de l'événement pour Neuchâtel et sa région.

La prochaine conférence importante aura lieu du 21 au 24 août 1989 en l'honneur de M. C. R. Rao, pour sa contribution gigantesque dans le domaine de la statistique tout entière.

Ainsi que nous l'a expliqué M. Dodge, les plans d'expériences ne

concernent pas que les statisticiens. Au contraire, ils constituent une contribution pour l'ensemble des disciplines scientifiques dans lesquelles la statistique est partie prenante.

La statistique est ainsi intégrée à la méthode de l'expérience qu'entreprind aussi bien le méde-

cin que le physicien ou l'éducateur. Pour Neuchâtel, cette conférence est un événement d'autant plus remarquable que l'an passé une conférence sur un autre thème à caractère international également s'était déjà déroulée, accueillant plus d'une centaine de scientifiques.

P. Ve

Attaque à main armée

Banque dévalisée à Saignelégier

Deux individus coiffés de casques de motocyclistes et portant des vêtements de cuir ont attaqué hier matin le gérant de l'agence de Saignelégier de la Banque Jurassienne d'Épargne et de Crédit. Ils ont dérobé les billets se trouvant dans les coffres et on pris la fuite à moto.

Il était entre 7 h 30 et 7 h 45 lorsque deux gangsters ont agressé M. Dominique Cuenat, gérant de l'agence, au moment où il arrivait à son travail. Ils l'ont menacé avec une arme à feu et l'ont étranglé avec sa cravate en cuir le contraignant à ouvrir les coffres.

QUELQUES CENTAINES DE MILLIERS DE FRANCS

Il semblerait, la direction de la banque comme la police se refusant à donner des renseignements plus précis sur le déroulement de l'opération et sur le montant dérobé, que les voleurs aient emporté une importante somme en

billets suisses et français, négligeant toutefois quelques liasses de billets neufs. Le montant pourrait être de l'ordre de quelques centaines de milliers de francs.

FUITE À MOTO

Le temps de glisser les billets dans un sac et les deux malfaiteurs prenaient le large sur une moto sans que personne ne remarque la direction qu'ils ont prise.

Très choqué, M. Cuenat parvenait néanmoins à alerter la police. Des barrages ont aussitôt été dressés sur les divers axes routiers avec la collaboration des gardes frontiè-

res et des polices cantonales neuchâteloise et bernoise mais en vain.

VILLAGE DÉSERT

En s'attaquant à l'agence de la Banque Jurassienne d'Épargne et de Crédit, sise au cœur du chef-lieu, dans l'immeuble du Café Central, en face de la Préfecture et à 30 mètres du poste de la police cantonale, les gangsters ont pris des risques considérables mais la chance était de leur côté. Toutefois ils avaient bien choisi le jour et l'heure de leur forfait. En pleines vacances horlogères, le centre du chef-lieu était désert, les nombreux commerces des alentours

n'ouvrant leurs portes qu'à huit heures.

MOTARDS FRANÇAIS

A part M. Cuenat, aucun témoin n'a remarqué quelque chose. Même pas M. et Mme Gigon, les tenanciers du Café Central qui jouxte l'agence. Toutefois ces derniers ont remarqué samedi passé deux motards français s'intéressant aux heures d'ouverture de l'agence. Interpellés ils ont alors déclaré qu'en raison de la fermeture ils iraient changer leur argent à Boncourt.

A noter que Mme Colette Gigon avait elle-même été braquée par

des voyous un soir de décembre dernier vers 20 h. Ayant réagi promptement, ceux-ci étaient repartis bredouilles.

LA PREMIÈRE FOIS

D'autre part, le collaborateur de M. Cuenat, M. Romain Jemmely est arrivé à son travail quelques instants seulement après la fuite des malfaiteurs. A signaler que M. Cuenat devait prendre ses vacances à partir d'hier à midi.

C'est la première fois depuis la création de la Banque Jurassienne d'Épargne et de Crédit il y a 123 ans que celle-ci est victime d'un hold-up. (y)



A l'heure où les malfaiteurs ont attaqué la banque, Saignelégier était désert. (Photo Impar-GyBi)

QUIDAM



Depuis qu'elle a commencé à faire du sport, Géraldine Reinbolt a fait de très grand progrès, et a récolté le 2 juillet dernier à Delémont son premier grand titre de championne jurassienne du 200 mètres.

Membre du groupe sportif du Boéchet depuis deux ans, Géraldine qui est née le 4 octobre 1974, s'entraîne avec le sportif franc-montagnard Thierry Charmillot une fois par semaine sans compter les entraînements personnels qu'elle effectue avec sa sœur jumelle Sabrina, membre également du club. (Texte et photo jmb)

DENNER SUPERDISCOUNT

Les satellites DENNER organisent de propres activités pour les produits frais.

10% sur viande fraîche

Valable dès 26 juillet au 30 juillet

Valable dès le 26.7.88

Cervelas pour le grill
4 pièces
400 g ~~3.50~~ **2.75**

Fromage Tilsit gras per kg de Fr. 2.- meilleur marché
portions d'env. 250 g
100 g ~~1.51~~ **1.30**

Pain du 1er août
Précuit
2 pièces 125 g **1.30**

Cerises «du pays»
kg ~~4.90~~ **3.20**

Dans toutes nos succursales avec produits frais!

A votre disposition en service traditionnel et self-service

Toujours frais + toujours avantageux

L'Impartial

(à expédier sous enveloppe «Imprimé» à 35 cts) **Journal L'IMPARTIAL SA, Service des abonnements, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds**

Nom et prénom:

(Prière d'écrire en lettres majuscules)

Ancienne adresse:

Rue:

NP/Localité:

Nouvelle adresse:

Hôtel/chez:

Rue:

NP/Localité:

Pays/Province:

du au inclus

Avis important

- Pour faciliter notre tâche, les demandes de changement d'adresse doivent nous parvenir **par écrit, 7 jours à l'avance, s.v.p.**
- Aucun changement d'adresse n'est pris par téléphone.**
- Aucune mutation n'est faite pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.
- Emoluments: Pour la Suisse Fr. 2.50** par changement.
Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50.
Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
- Avion:** Prix suivant le pays.
- Pour l'étranger,** nous ne pouvons pas garantir un acheminement régulier.
- Palements:** à nos bureaux, à notre CCP 23-325-4 ou en timbres-poste.

Bulletin de changement d'adresse

offres d'emploi



Labomed SA

Pour l'extension de notre entreprise dans la région de Saint-Blaise, Neuchâtel

Nous cherchons pour nos départements recherche et développement ainsi que production quelques

électroniciens dynamiques

ayant quelques années d'expérience au montage, contrôle et réparation de cartes pour systèmes à micro-processeur, ainsi que quelques

monteurs d'appareils électroniques

ou formation équivalente.

Les candidats intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à téléphoner (en demandant M. Amiet) à:

Labomed SA
CH-1787 Mur
☎ 037/73 15 00/73 21 31

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Entreprise de Martigny engage électronicien R-TV électricien

☎ 026/2 83 30
pour prendre rendez-vous.

Urgent

apprentie coiffeuse dames

2e année, cherche nouvelle place, pour terminer son apprentissage, pour août 1988.

S'adresser à: **Joseph Cattin**
2877 Le Bémont - ☎ 039/51 18 67

L'ANNONCE D'OFFRE D'EMPLOI
C'EST (AUSSI)
DE LA
PUBLICITE

Mary Higgins Clark

La maison du guet

Roman

Droits réservés Editions Albin Michel et Cosmopress, Genève

«Que désirez-vous, commissaire?» La voix de Ray était froide et hostile. Le commissaire savait qu'il représentait l'ennemi aux yeux de Ray. Le jeune homme ne s'était pas leurré en l'entendant prononcer l'avertissement de routine concernant les droits de Nancy. Ray ne se faisait aucune illusion sur ses intentions et il n'allait pas se laisser faire. Eh bien, s'il voulait la guerre...

Avec l'habileté née de l'expérience acquise au cours d'innombrables séances du même type, Jed Coffin rechercha la faille. «Qui est l'avocat de votre femme, Ray?» demanda-t-il d'un ton sec.

Une lueur d'incertitude, un raidissement du corps lui donnèrent la réponse. Exactement comme Jed l'avait calculé, Ray n'avait pas franchi le pas décisif. Il cherchait encore à donner de sa femme l'image de la mère éplorée d'enfants disparus. Bon Dieu, il voudrait probablement la faire paraître à la télévision ce soir, à l'heure du journal, tordant un mouchoir entre ses mains, les yeux gonflés, suppliant: «Rendez-moi mes enfants!»

Dans ce cas, Jed avait une information pour Ray. Ce n'était pas la première fois que sa précieuse épouse jouait cette petite scène. Jed obtiendrait facilement la copie du film pris il y a sept ans et que la presse avait intitulé: «Un plaidoyer émouvant.» A dire vrai, l'assistant du procureur de San Francisco avait proposé de la lui faire parvenir au cours de leur conversation téléphonique, à peine un quart d'heure auparavant. «Cela éviterait à cette garce de se donner le mal de recommencer son numéro», avait-il dit.

Ray parlait calmement, avec une intonation beaucoup plus contenue. «Nous n'avons pas contacté d'avocat, disait-il. J'espérais que peut-être... étant donné toutes ces recherches...

— La plupart des recherches vont rapidement s'interrompre, déclara Jed sans ménage-

ment. Avec ce temps de cochon, on n'y verra plus à trois mètres bientôt. Mais je vais être forcé d'emmener votre femme au commissariat pour l'interroger. Et si vous n'avez pas encore pris d'avocat, je demanderai au tribunal de lui en commettre un d'office.

— Vous ne pouvez pas faire ça! s'insurgea violemment Ray. Puis il fit un effort visible pour se calmer. «Je veux dire que vous démoliriez Nancy en la replongeant dans le décor d'un poste de police. Elle a fait des cauchemars pendant des années, toujours le même rêve: on l'interrogeait dans un commissariat avant de la conduire le long d'un interminable couloir jusqu'à la morgue pour lui faire identifier ses enfants. Ecoutez, mon vieux, elle est sous le choc en ce moment. Cherchez-vous à l'empêcher de nous dire ce qu'elle a peut-être vu?»

— Ray, mon boulot est de ramener vos enfants.

— Je sais, mais vous voyez bien l'effet que la lecture de cet article de malheur a produit sur elle. Et le salaud qui a écrit ça, qu'en faites-vous? Quelqu'un d'assez ignoble pour aller déterrer cette histoire et la faire publier peut tout aussi bien être capable de s'emparer des enfants.

— Nous nous en occupons, naturellement. Ce

genre de rubrique est toujours signée d'un pseudonyme, mais les articles sont envoyés de l'extérieur et payés vingt-cinq dollars s'ils sont acceptés.

— Eh bien, qui est l'auteur, alors?

— C'est ce que nous cherchons à savoir, répliqua Jed d'un ton irrité. La lettre d'accompagnement précisait que l'article était proposé à la condition expresse de ne pas y changer un seul mot en cas d'acceptation, d'utiliser toutes les photos jointes et de le publier le dix-sept novembre - c'est-à-dire aujourd'hui. Le rédacteur en chef m'a dit que l'histoire lui avait semblé à la fois captivante et bien écrite. Tellement bonne, en fait, qu'il a trouvé stupide de la part de son auteur de la proposer pour vingt-cinq malheureux dollars. Mais, bien entendu, il a fait comme si de rien n'était. Il a dicté la lettre d'acceptation et y a ajouté le chèque.»

Jed prit son carnet dans sa poche revolver et l'ouvrit. «La lettre d'acceptation était datée du vingt-huit octobre. Le vingt-neuf, la secrétaire du rédacteur en chef se souvient d'avoir reçu un appel téléphonique d'une personne demandant si une décision avait été prise au sujet de l'article Harmon.

(A suivre)

27,2° l'après-midi

L'eau de la piscine n'a jamais été aussi tiède

27,5° - 27,2° pour les cinéphiles - l'après-midi. La température de l'eau de la piscine des Mélézes a atteint samedi en fin de journée un sommet. Partiellement grâce à la glace de la patinoire... C'est un peu le monde à l'envers. Mais l'eau reste bonne et sûre.

Prévisions pour la semaine: beau et chaud. L'eau de la piscine n'en demandait pas tant. Elle a grimpé samedi jusqu'à un sommet de 27,5 degrés. D'après le chef du complexe piscine-patinoire, M. Cédric Perrin, c'est sans doute du jamais vu. Une preuve? Le personnel n'a pu indiquer la valeur chiffrée de cette «canicule liquide» sur le tableau de l'entrée: la série des hautes températures de l'eau s'arrête à 26... Certes, dimanche le retour des nuages a tempéré les bassins à 25 degrés. Mais hier le mercure a repris son ascension!

C'est en partie grâce à la glace de la patinoire, dont le système de réfrigération alimente en chaleur

les bassins, que l'eau est si bonne. Juste retour des choses, puisque en début de saison c'est à cause du couplage avec la patinoire à ciel



Excellente à 26-27 degrés. Mais il s'en trouvera toujours pour la juger trop froide ou trop chaude.

ouvert que la température de l'eau avait de la peine à décoller.

Maintenue à -5 la nuit et -7 à 8 degrés le jour, la glace de la patinoire couverte où évolue l'Ecole internationale de hockey de Stu Cruikshank permet ainsi d'envoyer côté bassin de l'eau à 28-29 degrés normalement, voire à 32-33 degrés en plein après-midi lorsque sous le soleil il faut pousser à la réfrigération.

L'eau de la piscine est-elle devenue de la soupe pour autant? Certains s'en plaignent. M. Perrin assure lui qu'elle reste propre, bien plus que le lac ne l'est. Les 4,5 millions de litres des bassins passent en une demi-journée à travers les filtres, dont on retire à une ou deux reprises par semaine une bonne couche d'huiles solaires, des cheveux, quelques feuilles et pas mal de pollen.

Quant aux petits besoins malheureusement satisfaits en douce sous la surface, les impuretés qu'ils véhiculent sont «presque instantanément éliminés par le chlore», affirme M. Perrin. Le responsable



L'étape piscine d'une trentaine d'Anglais en transit à La Chaux-de-Fonds: «Nous sommes déjà venus il y a deux ans et nous avons aimé.» (Photos Henry)

du complexe ajoute qu'un demi (la nuit) à deux kilos l'après-midi de cette substance est distillée dans l'eau chaque heure, afin de coller à une concentration moyenne de 0,5 mg par mètre-cube.

M. Perrin reconnaît cependant que compte-tenu de la forte évaporation sous le soleil de l'après-midi - 100 mètres cubes d'eau et passablement de chlore - la moyenne tombe au plus chaud de la journée à 0,2 ou 0,3mg/m3. Un appareillage complémentaire sera installé la saison prochaine. Cela dit, les normes sont respectées.

Le public en tout cas ne se plaint pas et plébiscite ces jours-ci

la piscine. Le record d'affluence, provisoire, a été établi samedi avec 4500 entrées estimées. On est certes loin des quelque 7000 petits baigneurs recensés lors des plus beaux jours de juin dans l'histoire de la piscine. Vacances horlogères aidant, on ne s'attend pas à dépasser le record ces prochains jours.

Dans l'ensemble, la première partie de la saison 88 est moins bonne que la précédente.

A noter cependant que les jours chauds et ensoleillés se comptent encore sur les doigts des mains; deux jours en juin, cinq ou six la

semaine dernière. Mais celle-ci s'annonce bien.

A mi-course de la saison aucun accident n'est à signaler. M. Perrin note que l'habitude de la douche avant le bain est bien prise. Pas de noyade. Côté toboggan, les amateurs glissent sans problème, exception faite de quelques imprudents qui se sont coupés et d'une femme blessée à l'arcade sourcilière par un jeune chauffard de la glisse. Enfin au chapitre de l'anecdote, M. Perrin raconte que le personnel a été fort surpris de retrouver un de ces derniers dimanches douze poubelles... au fond des cinq mètres. R. N.

LA CHAUX-DE-FONDS 17

NAISSANCES

Les amis(es)
de Nathalie et Gérard
BOOS

ont le plaisir d'annoncer
la naissance de leur fils

**FRÉDÉRIC -
GÉRALD**

le 28 juin 1988

Elizabeth, Claude, Fabienne,
Pierre-André

2314 La Sagne

La cigogne
ne nous a pas oubliés

MATHIAS

est né le 23 juillet 1988

Maternité de Saint-Imier

Cathy et Laurent
FAIGAUX

Giorgio et Katia
BURANI

ont la grande joie
d'annoncer la naissance
de leur fils

DAVIDE

le 24 juillet 1988

Hôpital du Locle

D.-P.-Bourquin 21
La Chaux-de-Fonds

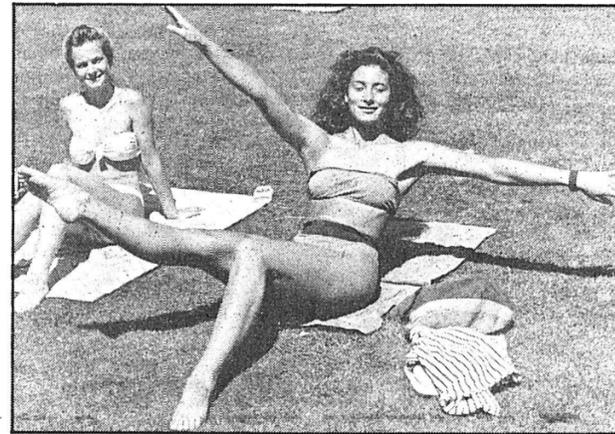
ALEXANDRE
a la joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

VINCENT

le 25 juillet 1988

LANIXA S.A.
Nouvelle Clinique
Montbrillant

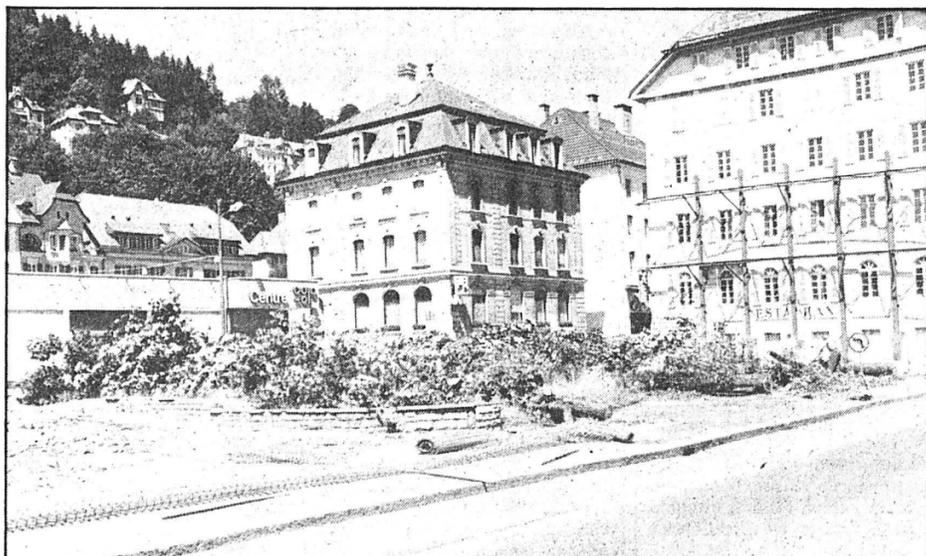
Daniel et Danièle
CHAPERON
Vieux-Patriotes 48



Deux naïades retirées de l'onde tiède... dont une surprise en plein ballet par le photographe à l'affût.

Deuxième étape d'un vaste chantier

Abattage d'arbres, creusages et pilotis aux Trois-Rois



Nostalgie pour l'abattage des arbres du jardin des Trois-Rois, suivi dans moins de deux mois de la démolition du légendaire Café du Commerce. (Photo m)

Les Loclois, hier, se sont aperçus que les travaux en vue de la reconstruction de l'Hôtel des Trois-Rois démarraient enfin. Et c'est avec un peu de nostalgie qu'ils ont vu s'abattre les uns après les autres les huit arbres qui ornaient jadis ce paisible coin de verdure.

Aujourd'hui, les travaux de terrassement commencent, succédant à ceux des bûcherons, s'agissant

d'arracher, en les préservant, les bordures du trottoir entourant ce que fut un hôtel plus que centenaire, puis sans désemparer, les creusages vont être menés à un rythme d'enfer.

Il faut en effet que le chantier tout entier, à une profondeur d'un peu plus de trois mètres, soit, le 18 août prochain, à la disposition de l'entreprise chargée de la pose de 104 pieux par injection et de 73 autres pieux par forage. Les diamètres, pour les premiers, varient entre 60 et 80 centimètres, alors

que le diamètre, pour les seconds, est de 120 centimètres, les uns et les autres étant enfoncés à une profondeur d'environ 20 mètres.

Les calculs sont faits pour supporter une charge de 10.500 tonnes de béton et de 400 tonnes de fer. Parallèlement à ces travaux s'enchaînera l'installation des machines de chantier - bétonnière, silos et grue - pour que l'on voie enfin sortir de terre les murs du futur complexe hôtelier et commercial nécessaire à la vie de notre cité. (m)

Circulation modifiée en ville

En raison de la pose d'un tapis, aujourd'hui durant toute la journée, sur la rue de l'Hôtel-de-Ville, depuis le rond-point Klaus jusqu'à la hauteur de l'Hôtel de Ville, le trafic en direction de l'est est dévié à contresens sur les rues de France et du Temple jusqu'à la hauteur de la rue du Pont.

En direction de l'ouest, la circu-

lation est déviée depuis le Temple par la Grand-Rue, les rues de la Côte et des Billodes jusqu'au Prés-d'Amens (Usine Aciera).

TRAFIC RESSERRÉ ET STATIONNEMENT INTERDIT

Les travaux entrepris dès hier en vue de la reconstruction de l'Hôtel des Trois-Rois nécessitent le res-

serrement de la rue du Temple sur le tronçon compris entre les rues du Pont et Henry-Grandjean, ainsi que de la rue Daniel-JeanRichard sur le tronçon s'étendant entre la rue Henry-Grandjean et le square Klaus. Tout au long de ces deux parcours, la prudence est de rigueur et le stationnement rigoureusement interdit. (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Attribution des élèves à l'un ou à l'autre des collèges

Sous le titre d'«Administration encore et toujours», la Tribune libre du samedi 16 juillet dernier laisse à penser que la direction de l'Ecole primaire et la Commission scolaire du Locle font preuve d'arbitraire et n'obéissent qu'à des directives administratives pour l'attribution d'un enfant entrant en 1re année dans la ville. C'est parfaitement faux et cela nécessite les précisions suivantes:

- Depuis la construction des collèges primaires de quartiers, la ville a été divisée en 6 secteurs et l'attribution des enfants à un collège est fonction de leur domiciliation dans un ou l'autre de ces secteurs.

- Ces secteurs tiennent en principe compte de l'éloignement, de la capacité d'absorption des collèges et, dans la mesure du possible, de la sécurité des itinéraires que les enfants devront emprunter.

- Les limites de ces secteurs peuvent très légèrement fluctuer d'année en année pour tenir compte d'arrivées ou de départs importants et pour équilibrer logiquement les effectifs des diverses classes.

- L'organisation des classes et leur nombre sont fixés par des arrêtés cantonaux et dépendent du nom-

bre d'élèves attribués à chaque collège. Aussi, la direction doit-elle, dans sa répartition, veiller à conserver le maximum de classes, car il en va de la qualité du travail et du bien des élèves.

En ce qui concerne les deux familles signataires de la Tribune libre en question, ni l'une ni l'autre n'ont leur domicile dans le secteur correspondant au collège des Monts, bien qu'elles n'en soient pas très éloignées. La direction de l'école qui, chaque fois que cela est possible, tient à satisfaire les demandes particulières des parents, n'a pas pu cette fois faire l'exception souhaitée, comme elle le fait lorsque c'est réalisable. Elle a dû tenir compte de l'intérêt de la communauté et non d'un intérêt particulier et cela indépendamment des motifs avancés par ces deux familles.

Pédagogiquement parlant, une classe à 2 degrés (1re et 2e années) compte 17 élèves dès le début de l'année scolaire n'aurait pas offert aux enfants des Monts leurs meilleures conditions de travail pour le début de leur scolarité. De plus, vu l'exiguïté de la salle de classe en question (35 m²), la direction se devait de prévoir la possibilité

d'intégrer un ou deux enfants qui pourraient arriver en cours d'année scolaire et dont la domiciliation les obligerait précisément à entrer dans cette classe du collège des Monts.

Contrairement à ce que laisse croire cette Tribune libre, les méthodes pédagogiques ont évolué au cours de ces dernières années. Le cadre de vie de l'écolier s'est passablement transformé et la place dont il doit pouvoir disposer à l'intérieur de la salle de classe a augmenté et tend encore à s'accroître. Si le bureau de la Commission scolaire a confirmé aux parents la décision de la direction de l'école, à savoir le refus pour deux enfants d'entrer au collège des Monts en août prochain, ce n'est pas parce qu'il n'a pas voulu désapprouver le directeur de l'école, mais bien parce qu'il a dû préserver l'intérêt général.

S'il n'a pas jugé nécessaire d'entendre les parents, c'est qu'il avait en mains tous les éléments nécessaires pour prendre une décision réfléchie qui tienne compte non seulement d'arguments administratifs, mais aussi pédagogiques et humains.

Le directeur de l'Ecole primaire du Locle
Pierre-André Pélichet

LE LOCLE 17

Sportifs malgré tout

8es Joutes romandes pour handicapés à Cernier

Dimanche 28 août prochain, le Centre scolaire de la Fontenelle, à Cernier, sera le théâtre des 8es Joutes romandes pour handicapés organisées par la section du Val-de-Ruz de l'Association suisse des invalides (ASI), en collaboration avec Val-de-Ruz Sports et Val-de-Ruz Jeunesse.

Tous les deux ans, l'ASI organise de telles joutes sportives à l'intention de ses membres, la dernière édition, en 1986, s'étant déroulée à Delémont pour les cantons romands. Cette année, les instances dirigeantes de l'association ont choisi le Val-de-Ruz pour la 8e édition, confiant à la section régionale, présidée par Mme Daisy Montandon, l'organisation des divers jeux et concours.

TREIZE DISCIPLINES

On attend quelque 300 participants qui s'affronteront dans 13 disciplines, ceci permettant de trouver un maximum d'ouvertures aux différentes sortes de handicaps physiques dans un esprit de non discrimination. Il serait en effet mal venu que l'on empêche certains handicapés de participer à ces rencontres qui ont autant d'importance sociale que sportive.

Ces disciplines sont les suivantes: lancer de fléchettes, javelot de précision, lancer de petites balles, lancer de boulet, slalom en chaises roulantes, saut à pieds joints, balle au panier, jeu d'adresse, lancer de



La dernière édition des joutes romandes pour handicapés a eu lieu en 1986, à Delémont. (Photo Impar-Gerber)

médecine-ball, test de conditionnement, marche ou course (BO-100 m), natation et tennis. L'ensemble de ces épreuves se dérouleront dans les installations de la Fontenelle ainsi que la partie officielle et le repas de midi.

BÉNÉVOLAT

Cette manifestation a été rendue possible grâce à la collaboration bénévole de nombreuses sociétés sportives appartenant à l'associa-

tion du Val-de-Ruz Sports que préside M. Lucien Humblet, ainsi qu'à Val-de-Ruz Jeunesse qui mettra ses forces et ses membres au service de la cantine.

Autant de bonnes volontés qui devraient contribuer au succès de cette journée sportive pas comme les autres dans le district, toutes les instances contactées ayant immédiatement répondu favorablement aux organisateurs démontrant que

valides et invalides peuvent s'associer valablement dans un but constructif et amical.

A l'heure du repas, l'Union Instrumentale de Cernier se produira alors que le président de commune, M. Jean-Philippe Schenk apportera le salut des autorités du chef-lieu du Vallon. Les joutes débiteront à 9 heures du matin, alors que les résultats seront proclamés vers 16 h 30. M. S.

Interdire les congés-vente Et après?

Une prise de position de la Chambre immobilière

La Chambre immobilière neuchâteloise communique:

Est-il probable que la vente d'appartements précédemment loués sera interdite sur tout le territoire de la Confédération? Après le canton de Genève, où le corps électoral a massivement approuvé une initiative allant dans ce sens, ceux de Neuchâtel et Vaud pourraient être consultés à la suite d'initiatives lancées soit par les partis de gauche, soit par les associations de locataires.

Il se pourrait dès lors que dans le cadre de la révision du droit du bail, une interdiction de la vente d'appartements antérieurement loués ne soit pas inscrite dans le Code des obligations.

Tous ces efforts visent à empêcher le phénomène qu'on appelle sous une forme simplifiée «congé-vente». Quelle a été l'origine de cette pratique? Les premières ventes d'appartements loués ont pour cause principale l'impossibilité pour le propriétaire d'obtenir un revenu locatif qui lui permette à la fois d'entretenir convenablement son immeuble et d'en tirer quelque bénéfice.

Les opérations ont porté principalement sur d'anciennes maisons, construites avant 1947 et qui avaient été soumises au contrôle des loyers, puis à la surveillance jusqu'en 1970. C'est donc par suite d'obstacles insurmontables créés par la loi que des propriétaires en sont venus à vendre leur immeuble par appartement.

Au début, certaines opérations ont choqué l'opinion publique. Elles n'avaient pas été menées avec beaucoup de tact vis-à-vis des locataires. Mais là où elles se sont produites, les associations de propriétaires et de gérants d'immeubles ont réagi avec vigueur. D'autre part, ces mêmes associations ont adopté à l'intention de leurs membres des règles précises de comportement.

Alors que leur application nécessitait la collaboration de tous ceux qui sont concernés, les asso-

ciations de locataires ont préféré d'emblée douter de leur efficacité. Fidèles à leur ligne politique, ces mêmes associations ont proclamé leur confiance absolue dans la loi considérée comme seul instrument crédible et capable de régler toutes les situations.

Lorsqu'on traite de la vente d'appartements antérieurement loués, on n'en voit que l'aspect négatif, c'est-à-dire la situation du locataire qui serait contraint d'acheter ou de partir. Or, si cette manière d'agir est effectivement négative et doit être abandonnée, on aurait tort de passer sous silence l'aspect positif: le cas de celui qui, jusqu'ici locataire, décide d'acquiescer son logement et se félicite ensuite d'avoir réalisé une telle opération.

Toutes les enquêtes d'opinion concernant la propriété immobilière ont révélé un attrait considérable pour l'accession à la propriété. Mais dans le même temps, les personnes interrogées déclaraient devoir renoncer à acquiescer un bien immobilier à cause de son coût trop élevé.

Or, un appartement précédemment loué et présentant des garanties sur le plan technique, n'est-ce pas là une manière de «démocratiser» la propriété immobilière? Ceux qui ont fait le pas ne s'en plaignent pas surtout si en cas de revente ils réalisent un bénéfice.

Affirmer que l'accession à la propriété de son logement est un objectif souhaitable, voilà qui est devenu un lieu commun. Mais ne rien faire pour que cet objectif se réalise, c'est un aussi un lieu commun. Adopter des initiatives, puis des lois contre cet objectif pour qu'il ne voie jamais le jour et pour que la situation reste en l'état, c'est le privilège d'une société qui a perdu le sens des réalités.

Interdire les congés-ventes, voilà un beau slogan mais qui ne résout rien. Il ne fait que renforcer le réseau des contraintes et des règlements qui finiront bien un jour par étouffer toute volonté d'agir.

(comm)

VAL-DE-TRAVERS

Banque au village

A Saint-Sulpice, la Caisse Raiffeisen va s'installer dans son immeuble

En juillet 1989, la Caisse Raiffeisen Saint-Sulpice/Fleurier s'installera dans son immeuble, un grand local dont la construction vient de commencer au quartier de la Place. On inaugurera alors la première banque du village de Saint-Sulpice et la plus importante Raiffeisen du Val-de-Travers: 272 membres, 76 millions de roulement en 1987...

C'est un gros immeuble que la Raiffeisen construit dans les alluvions de l'Huguenaz. Quatre étages: garage de neuf places au sous-sol, banque et bureau de poste au rez-de-chaussée, sept appartements et un studio. Deux appartements de cinq pièces, trois de quatre pièces, un de deux pièces et un studio seront mis en location l'an prochain.

Robert Martinet, gérant de la caisse et Lucien Boéchat, président, expliquent que le prix des logements, de bon standing, n'est pas encore calculé. On veillera à

assurer une rentabilité de l'immeuble tout en ne chargeant pas trop les loyers.

Depuis la construction du HLM, au début des années 1960, c'est la première fois qu'un local s'érige à Saint-Sulpice. Fin 1989, on en ressentira les bénéfices lors du recensement.

DÉMÉNAGEMENT DE LA POSTE

Le bureau de poste, logé dans un immeuble communal, près du Buffet de la gare, déménagera dans celui de la Raiffeisen. Les PTT achèteront la partie du bâtiment qu'ils occuperont. «Le centre du village va se déplacer de quelques centaines de mètres», constate Robert Martinet, dont la caisse sera ouverte pendant la semaine et le samedi matin.

L'investissement est lourd pour la Raiffeisen qui étend ses activités en direction de Fleurier. Les Raiffeisenistes de Saint-Sulpice ne

cachent pas leur volonté d'expansion. En mars dernier, pendant l'assemblée générale, ils espéraient publiquement atteindre un roulement de 100 millions de francs en 1991 pour fêter le jubilé.

L'an dernier, le boni d'exercice avoisinait 16.000 frs, alors que le bilan (12 mio) signalait une réserve de 123.000 frs.

CAISSE DANS LA RUE

Depuis quelques années, les caisses Raiffeisen descendent dans la rue. Le caissier travaille de moins en moins dans son appartement. Sécurité oblige, De plus, la clientèle préfère pousser la porte d'un endroit neutre, celle d'une banque.

A Travers, Georges-Aurèle Blaser, président de la Caisse locale, constate le regain d'intérêt, des jeunes en particulier, depuis que la Raiffeisen a pignon sur la rue des Moulins. Inaugurée au printemps 1987, la banque, ouverte en semaine et le samedi matin, concurrence sérieusement le Crédit Foncier, qui tient boutique deux jours par semaine, et la BCN dont le camion stationne sur la place du poids public.

«Le roulement a augmenté de dix millions l'an dernier», se

réjouit Georges-Aurèle Blaser. Qui ajoute: «Nous avons une banque ouverte au bord de la route principale, pas besoin de la chercher...».

COUVET, MÔTIERS, ET LES AUTRES

D'autres caisses sont déjà installées dans leurs meubles ou vont le faire. A La Côte-aux-Fées, la Raiffeisen, presque aussi importante que celle de Saint-Sulpice/Fleurier avec ses 11 mio de frs au bilan, est logée à côté de la poste. A Môtiers, un bureau s'ouvrira dans une maison jouxtant l'Hôtel des Six-Communes. A Couvet, les responsables de la Raiffeisen cherchent à s'établir dans la Grand'rue.

Le temps où le caissier délivrait l'argent sur la table du salon paraît révolu. JJC

Cycliste grièvement blessé à Buttes

Hier, vers 9 heures, un cycliste de la Vraconnaz, M. Jean Versel, 62 ans, circulait de Noirvaux en direction de Buttes.

Sur le plat de Longeauge, il eut son attention attirée par le train de camion précédant à des recherches pétrolifères dans la région.

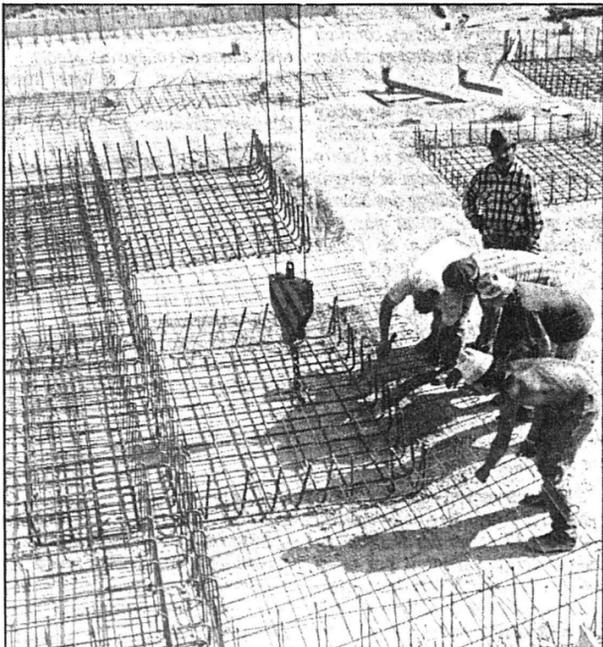
Le cycliste dévia alors sur la droite et sa pédale heurta la bande herbeuse; déséquilibré, il passa dans une rigole avant de tomber lourdement sur la chaussée.

Grièvement blessé, M. Versel a été transporté à l'Hôpital de Couvet par l'ambulance du Val-de-Travers puis à celui d'Yverdon pour un examen. (jje)

Les Bayards: trois blessés

Dimanche vers 22 h 15, au volant d'une auto, M. Orlando Costa, 1986, domicilié à Provence, circulait du Cernil aux Bayards. Dans un virage à gauche, peu avant le lieudit Bellevue, le véhicule est sorti de la route sur sa droite puis traversa celle-ci de droite à gauche, culbuta en contrebattant le talus pour ensuite heurter un arbre.

Blessés, le conducteur ainsi que sa passagère avant, Mlle Corinne Bugada, du Cernil et le passager arrière, M. Luiz Lisboa, 1963, du Cernil également, ont été conduits dans un hôpital par des automobilistes de passage.



Caisse Raiffeisen de Saint-Sulpice. Les fondations du localif qui abritera la banque et la poste. (Impar-Charrère)

LITTORAL

NEUCHÂTEL

Cyclomotoriste blessé

Hier à 19 h 35, un accident de la circulation est survenu rue des Draïzes à la hauteur de la rue des Carrels entre une moto et un cyclomotoriste, ceci dans des circonstances que l'enquête établira. L'ambulance de la ville a transporté à l'Hôpital des Cadolles le motocycliste, M. Christophe Monnin, 1953, de Glovelier, souffrant d'une fracture probable à l'épaule gauche.

COLOMBIER

Camion renversé

Hier à 13 h 30, au volant d'un camion sur lequel se trouvait une bobine de câble de plus de sept tonnes, M. D. G. de Colombier circulait rue Notre-Dame en direction de Bôle. Dans le virage du Cheval-Blanc, son convoi s'est renversé sur le trottoir. Légèrement blessé, le conducteur a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins. Les dégâts sont importants.

RIVE SUD DU LAC

Mystérieuse pirogue

Découverte à Estavayer-le-Lac

Une pirogue taillée dans une unique pièce de bois a été mise au jour lors de travaux d'excavation à Estavayer-le-Lac (FR). Fait rarissime, l'embarcation est une ébauche inachevée qui n'a par conséquent jamais navigué, a précisé le Service archéologique cantonal. Cette trouvaille revêt un grand intérêt car il semble que la pirogue appartienne à une période différente de celles découvertes jusqu'ici.

Pratiquement toutes les pirogues monoxyles (d'un seul tenant) exhumées dans la région d'Estavayer depuis le siècle passé ont été attribuées à la fin de l'âge du Bronze (1200 à 800 ans avant Jésus-Christ) ou à l'époque néolithique (3800 à 2500 ans avant Jésus-Christ). Une analyse dendrochronologique (datation selon les cernes de la croissance des arbres)

n'a pas permis de dater l'embarcation, les références de comparaison faisant défaut. Une expertise au carbone 14 devrait apporter de plus amples renseignements.

Les travaux d'excavation en cours se déroulent dans un endroit proche d'un site archéologique connu depuis le siècle dernier. Jusqu'à présent, les archéologues n'avaient pas encore mis la main sur des vestiges. La pirogue a été découverte par un ouvrier maniant une pelle mécanique. (ats)

Vous le savez?

dites-le nous...

039/211 135

divers

Amitiés – Rencontres

Rompez immédiatement avec votre solitude!
Inscription gratuite. ☎ 021/21 34 22

Amitiés – mariages
ou vacances à deux

(Inscription gratuite) ☎ 039/51 24 26
entre 12 et 20 heures

Demande à acheter

horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.

J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

MIROITERIE - VITRERIE
DU MANÈGE

Patrice Wermuth
Rue du Manège 24
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 43 62

OUVERT

pendant toutes
les vacances

EUST

Garantie de prix bas!
Qualité!
Immense choix!
Service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Sèche-
cheveux
Kitty 7746
Qualité suisse!

15.-

Plus de 36 appareils
à votre disposition
pour les soins des cheveux!

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
Marin Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10

gastronomie

Aux Rochettes

Cuisine variée
et allégée!

Route du Valanvron - ☎ 039/28 33 12

CAFÉ - RESTAURANT - BAR
EL BRASERO

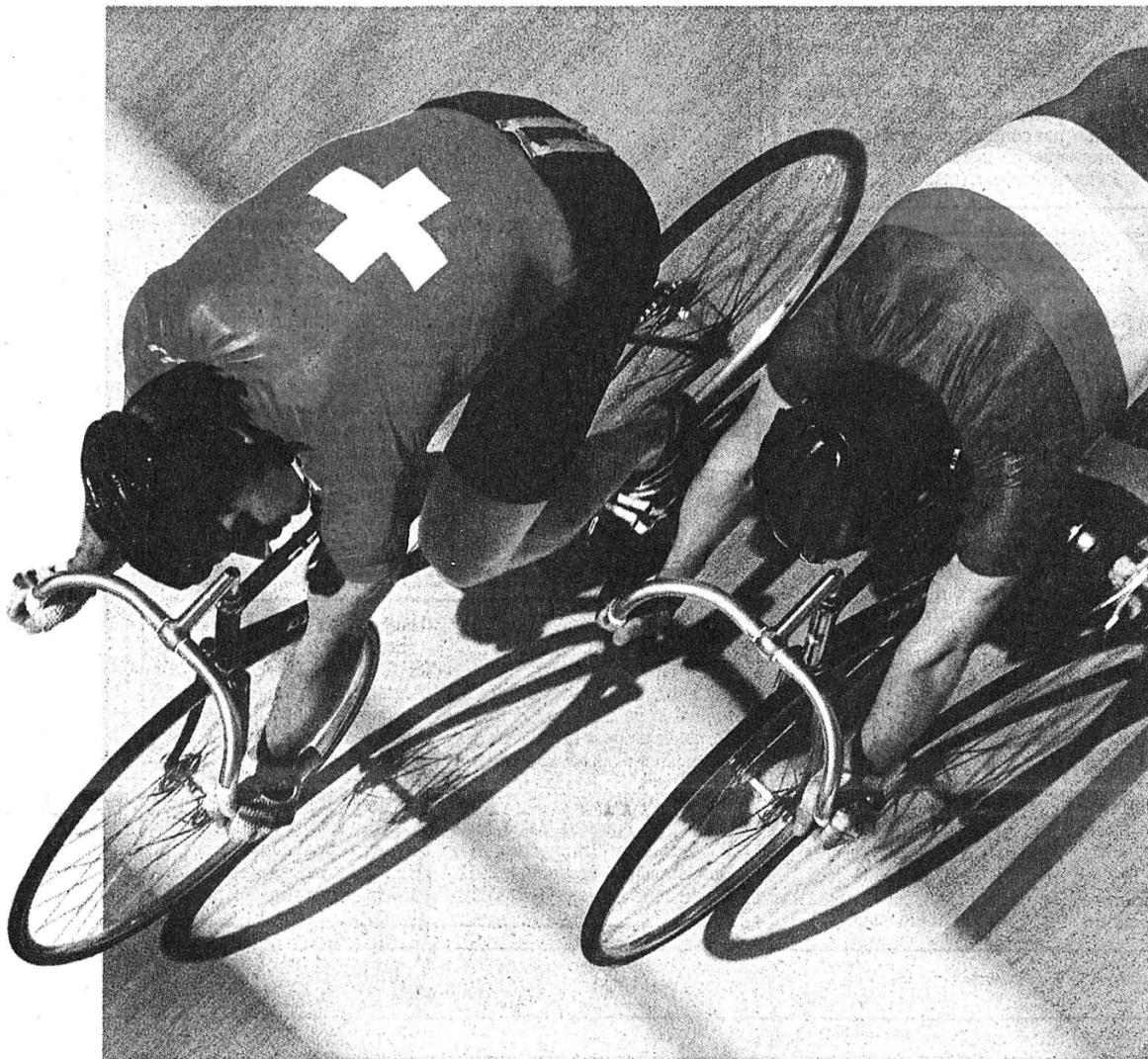
Famille J. Robert
Paix 69 - ☎ 039/23 50 30

Ouvert
pendant les vacances

Nos assiettes sur le pouce,
menu du jour
et notre carte habituelle!

"Endurance et esprit de décision sont aussi
deux atouts dans ma vie professionnelle."

Andreas Hiestand, gestionnaire à la Division internationale de l'UBS



Ses collaborateurs font la force de l'UBS. Comme Andreas Hiestand par exemple.

Champion d'Europe et quintuple champion de Suisse de sprint, il sait de quoi il parle. En plus de l'esprit de décision

et d'une stratégie qui ne laisse rien au hasard, il doit, dans son sport, savoir lancer l'emballage au bon moment et persévérer dans l'effort. Ces qualités sont aussi un avantage dans son travail.

Des collaborateurs comme lui font de nous la première banque.

UBS
G Union de
Banques Suisses

ADAM



Les coqs continueront de chanter

Plainte rejetée par le Tribunal administratif du canton

Les trente poules et les deux coqs d'une basse-cour située dans un quartier résidentiel de Lüscherz, au bord du lac de Biemme, auront tout loisir de continuer à caqueter et à chanter.

Le Tribunal administratif du canton de Berne a rejeté hier une plainte déposée par des particuliers qui considéraient que l'élevage détenu par un amateur de gallinacées ne devait pas se composer de plus de dix poules.

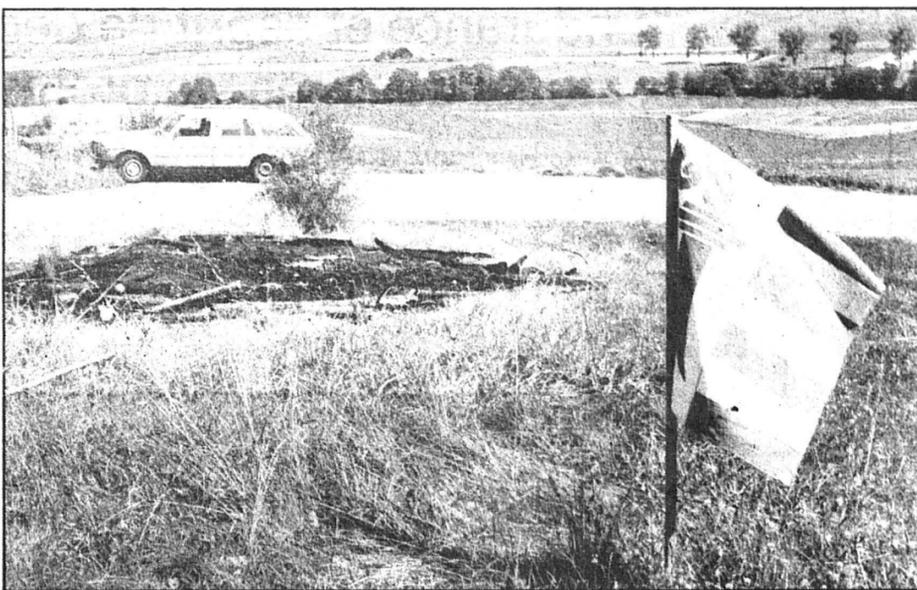
Les plaignants arguaient qu'une colonie plus fournie engendrait des émissions de bruit et des odeurs dépassant la limite du supportable.

La majorité des juges saisis du dossier a estimé que les personnes habitant dans le voisinage d'un poulailler implanté dans une zone résidentielle de campagne doivent faire preuve de tolérance. L'un des juges a d'ailleurs pu se référer à ses expériences personnelles.

Habitant à proximité d'un élevage de plus de dix poules, il a déclaré que seuls les cocoricos matinaux causaient quelques désagréments mais qu'au fond «cela faisait partie de l'atmosphère de la campagne». Le juge a par contre émis des réserves lorsque plusieurs coqs peuplent la basse-cour. (ats)

1er Août sans feu à Courtelary ?

Le tas de bois préparé par les écoliers n'est plus



Ce qu'il restait, dimanche matin, du tas de bois préparé par les écoliers de Courtelary...

(photo Impar-de)

Dans la nuit de samedi à dimanche derniers, aux environs de 23 h. 15 semble-t-il, un ou des inconnus ont bouté le feu au tas de bois préparé sur les hauts du chef-lieu. Les élèves de l'école primaire de Courtelary avaient comme de coutume travaillé à l'installation de ce qui devait être le feu du 1er Août, avec la participation du personnel communal, qui mettait également un véhicule à disposition.

A relever que lorsque l'on a découvert le tas de cendres restant, dimanche matin, un drapeau jurassien flottait à quelques mètres du foyer. Sur le même «mat», le ou les auteurs de ce geste stupide avaient épinglé, on ne sait pourquoi, un exemplaire de notre confrère «Le Démocrate», édition de samedi dernier.

En cette période de vacances, il se révèle fort malaisé de trouver le

personnel nécessaire pour préparer un second tas de bois. Ce d'autant plus que les éventuelles personnes disponibles ne tiendraient certes nullement à le voir brûler également avant la Fête nationale...

Dès lors, il n'est pas encore certain que Courtelary aura cette année son traditionnel feu du 1er Août.

(de)

CELA VA SE PASSER

Musique classique à Sornetan

En guise d'ouverture du traditionnel stage d'été, le Centre de Sornetan propose un concert des amateurs dimanche 31 juillet à 17 heures à l'église. Les interprètes - J.-P. Schaer et D. Vecchi (flûtes), C. Pignet (flûte à bec), P. Lehmann (trompette), D. Zimmermann (guitare), P.-H. Ducommun (violin), T. Jecquier

(hautbois) et G. Kummer (orgue) - alterneront la musique en petites formations et en solo. Au programme, des œuvres allant de l'époque baroque aux compositeurs contemporains. Par ailleurs, samedi 6 août à 22 heures, le Centre présente en collaboration avec Radio Jura bernois (RJB) le concert d'un ensemble bulgare; prestation qui sera précédée à 20 heures de celle des participants au stage. (comm)

MOUTIER

Collision

Hier à 13 h 20, une automobiliste s'est déplacée sur la gauche à l'intersection rue du Viaduc - rue du Clos, avant de tourner. Ce faisant, elle est entrée en collision avec une voiture qui la suivait et qui la devançait. Il y a pour environ 3000 francs de dégâts.

JURA BERNOIS 17

Pique-niqueurs imprudents

Début d'incendie en dessus de Saint-Imier

Dimanche peu après 21 h 30, une habitante de Saint-Imier, en promenade dans la région de l'Aigasse, informait le Service de défense de la localité qu'une souche d'arbre était en feu, sur la crête de l'Aigasse, à environ 250 mètres de la tranchée.

Rapidement une équipe des premiers secours, sous la conduite du premier-lieutenant D. Müller, se déplacèrent dans la région de l'Aigasse. Après quelques minutes de marche, ils découvrirent l'endroit du sinistre. A l'aide de pelles, pioches, il fut nécessaire de découvrir 2 mètres carrés de terrain, sur une profondeur de 50 centimètres, afin de circonscire, à l'aide d'extincteurs, le feu couvant.

Au premier abord, le feu ne paraissait pas important; mais si le vent s'était levé, il est fort probable qu'un incendie de forêt se serait déclaré.

Les causes du sinistre sont claires: imprudence de pique-niqueurs qui ont fait du feu trop près d'un sapin.

Coup de chapeau à l'habitante de Saint-Imier pour son excellent réflexe, ainsi qu'aux premiers secours du Service de défense, toujours prêts à intervenir même pendant la période des vacances estivales. (car)

NAISSANCE

Clarisse et Daniel
PERRET-GENTIL-VAUCHER
ainsi que Maxence

ont la très grande joie
d'annoncer la naissance
de leur fils

ARNAUD

le 24 juillet 1988

Hôpital de Saint-Imier

Les Nioles
2612 Cormoret

TRAMELAN

Du beau monde

Prochain Festival équestre national

C'est un membre de l'équipe suisse, Philippe Guerdat, le cavalier jurassien qui exerce ses nombreux talents en terre vaudoise, qui sera le premier concurrent du 26e Festival équestre national de Tramelan, à fouler la pelouse naturelle du pâturage des Reussilles; il sera 7 h 30, le jeudi 4 août.

Il sera imité, quelques minutes plus tard par la première amazone du concours, sur ses terres, Natasha Schürch, des Reussilles.

Dans le délai imparti, la quasi totalité de l'élite suisse des cavaliers de concours a répondu favorablement à l'invitation du président René Kohli et de son comité.

Le programme sportif de la plus prestigieuse manifestation sportive de l'été dans le Jura bernois est

alléchant avec ses quatre journées de concours, ses 13 épreuves dont une au moins de catégorie S tous les jours et quatre M disputées en deux séries, quelque 900 départs pour 183 chevaux inscrits.

Tout sera dit quant au championnat suisse, et la proximité des joutes olympiques de Séoul privera, certes, le fidèle public de la présence de quelques cracks. La 26e édition du CHNT ne manquera pourtant pas d'animateurs, les vainqueurs de quatre S en 1987 seront de la partie, les jeunes loups montreront leurs dents et, entre autres, 16 cavalières et cavaliers du Jura bernois et du Jura vont se frotter aux fines cravaches du pays. Tout a été réuni pour que l'événement soit au rendez-vous les 4, 5, 6 et 7 août prochain. (sp)

JURA

L'Impartial

Une amélioration de plus...

Nouvelle aire de jeu à la «colo» des Rouges-Terres

L'association bruntrutaine propriétaire de la colonie des Rouges-Terres a décidé de doter la vénérable «colo» d'un plus grand espace de jeux à l'intérieur de la maison et d'un préau pour abriter les ébats des enfants en cas de mauvais temps.

La colonie des Rouges-Terres admirablement située au cœur des

Franches-Montagnes appartient depuis les années 50 à une association bruntrutaine qui en dispose pour les enfants de Porrentruy, de l'Ajoie et de Tarascon (jumelage) et qui la loue aux multiples groupes qui apprécient ce lieu sis en bordure de forêt et intégré à un paysage d'une rare douceur.

La colonie, qui comprend 97 lits, est idéale en cas de beau

temps mais manque d'espaces de jeux abrités lorsque la pluie ou le froid obligent au retranchement.

Cette ancienne ferme avait été complètement transformée en 1954 pour pouvoir accueillir des groupes de jeunes et aujourd'hui, c'est une amélioration de plus au programme pour les futurs colons. GyBi



La «colo» de Porrentruy: une ancienne ferme aménagée pour les jeunes au cœur des Franches-Montagnes. (Photo Impar-GyBi)

Tissu économique fragile

La statistique fiscale le prouve

La modification du système d'imposition des personnes morales - taxation bisannuelle *praenumerando* remplacée par la taxation annuelle *postnumerando*, donc sur le revenu présumé - a retardé l'analyse de la statistique fiscale pour les personnes morales, dans le canton du Jura.

Aujourd'hui, l'évolution du rendement fiscal entre 1979 et 1985 confirme la fragilité du tissu économique jurassien, une dizaine d'entreprises prospères acquittant entre elles près des deux tiers de l'impôt cantonal. Elle permet aussi de considérer comme tout à fait judicieux les allègements consentis dans la nouvelle loi qui entrera en vigueur en 1989.

Sur plus de 1000 sociétés taxées, on n'en trouve qu'une soixantaine dont le bénéfice imposable dépasse les 100.000 francs. Ce petit nombre n'a guère varié entre 1979 et 1985. Ensemble, ces sociétés-là paient le 90% de l'impôt cantonal qui équivaut à quelque 8 millions en 1985, impôt sur le bénéfice et sur le capital inclus.

Au-delà d'un bénéfice imposable d'un demi-million de francs, on ne compte qu'une douzaine d'entreprises sur lesquelles repose l'essentiel de l'impôt, à savoir plus des deux tiers.

CAPITAL RENFORCÉ

Depuis l'entrée en souveraineté, on note une nette augmentation du

capital disponible dans l'ensemble des sociétés taxées par le fisc. En 1979, 86 avaient un capital oscillant entre un et dix millions dont neuf au-delà de dix millions. Leur nombre s'est accru jusqu'à une centaine en 1985. Alors qu'une dizaine seulement d'entreprises avaient un capital supérieur à dix millions de francs en 1979, elles sont 22 en 1985.

UN RABAIS JUDICIEUSEMENT FIXÉ

Deux modifications importantes entreront en vigueur l'an prochain, pour la taxation du bénéfice et du capital des personnes morales. Le taux variable frappant le bénéfice est ramené du maximum de 6,5 à un taux unique de 4% et un taux unique de 1% frappera le capital, contre 1,25% au-delà d'un demi-million jusqu'ici. Il en résultera une baisse de 20% de l'impôt sur le capital et de 38,47% de l'impôt sur le bénéfice.

Ainsi, le législateur a décidé de consentir un rabais important en faveur des entreprises prospères réalisant des bénéfices importants.

Ce faisant, il entend non pas faire des cadeaux aux riches, mais soutenir l'investissement que peuvent seules consentir les entreprises prospères, ce qui est considéré comme le meilleur moyen de favoriser le maintien et la création d'emplois.

UNE CERTAINE FRAGILITÉ

A ces considérations positives, il convient d'ajouter une remarque qui l'est moins. Le produit de

l'impôt sur les sociétés dépend de la prospérité d'une dizaine d'entreprises seulement, ce qui démontre la fragilité relative du tissu économique jurassien. On n'est certes plus au temps de la prédominance de l'industrie horlogère, mais le petit nombre de sociétés prospères ne met pas l'industrie jurassienne à l'abri d'à-coups conjoncturels dont les conséquences sur l'emploi pourraient de ce fait être d'autant plus importantes. V. G.

CELA VA SE PASSER

Blues et ballades à Saignelégier

Vendredi 29 juillet, le Café du Soleil à Saignelégier, aura le privilège de recevoir le célèbre pianiste et chanteur Paul Millns, de Londres, qui donnera un concert exceptionnel dès 22 heures. Ce concert a été organisé spontanément parce que Paul Millns s'est déplacé spécialement de Londres pour faire une production de disques pour «Realsongs» au Noirmont.

Paul Millns est connu pour son travail avec des stars mondiales comme David Crosby, Eric Burdon ou Elkie Brooks et pour plusieurs représentations télévisées dans différents pays. Un concert à ne pas manquer! (comm)

En toute saison, L'Impartial votre source d'informations

CANTON DU JURA
VIE POLITIQUE

Immobilier et deuxième pilier

Le Combat socialiste de Delémont communique:

Différentes affaires immobilières ont défrayé la chronique ces derniers temps. Outre le congé donné au fermier de La Providence à Corban, la mise à la porte simultanée des 42 locataires d'un immeuble du chemin de la Brasserie à Delémont constitue certainement le cas le plus effarant, d'autant plus qu'il est parfaitement légal...

Aussi, c'est la question à cent sous qu'il faut poser aux jeunes démocrates-chrétiens qui ont cru bon de faire paraître à ce sujet un communiqué où la maladresse le dispute à la malhonnêteté: qui, à leur avis, fait les lois en Suisse? Quant à nous, la solidarité que nous manifestons aux personnes victimes de ces pratiques se traduit par notre soutien aux mesures de lutte annoncées par l'association des locataires et aux démarches entreprises par les autorités municipales.

Ce qu'il faut aussi constater, c'est que de telles pratiques posent une fois de plus le problème du deuxième pilier. En plus de pénaliser lourdement les travailleurs âgés, ce système de capitalisation en vue de la retraite aboutit à des

concentrations de fonds énormes aux mains des caisses (on en est à quelque chose comme 200 milliards...). Ces milliards rassemblés de la sorte, «judicieusement» placés, contribuent à alimenter puissamment la spéculation immobilière.

Voilà ce qui permet l'apparition de pratiques telles que celles qui sont à l'oeuvre au chemin de la Brasserie de la capitale jurassienne. Les prix des loyers et des terrains augmentent, les immeubles à loyers modérés disparaissent et beaucoup de gens doivent s'arracher les cheveux.

Il faut chercher à enrayer cette spirale. Une première occasion nous sera donnée cet hiver lors de la votation sur l'initiative «ville-campagne», une initiative visant à endiguer la spéculation foncière. Mais il y a lieu également de repenser et de remettre en cause ce fameux système du deuxième pilier en le remplaçant par une extension du système de l'AVS. Des syndicats et des partis de gauche planchent sur le lancement d'une initiative dans ce sens. Nous pensons que cette voie est la bonne et nous avons décidé de nous y engager également. (comm)

CARNET DE DEUIL

LES ÉMIBOIS. - C'est dans son pays natal que M. Gilbert Paratte, décédé à l'âge de 54 ans seulement, a émis le désir d'être enterré. Né aux Ecarres où il a passé toute sa jeunesse, le défunt a fréquenté l'école secondaire de Saignelégier et le Technicum de La Chaux-de-Fonds où il a obtenu le diplôme de technicien-mécanicien.

Il exerça sa profession durant sept ans dans les postes à Genève, avant de se lancer dans la branche commerciale. Durant 21 ans, il exploita un commerce à Fribourg

tout en demeurant à Marly où il agrémentait les alentours de sa villa de parterres fleuris qui faisaient sa fierté.

M. Paratte avait épousé Mlle Paulette Brahier des Enfers qui lui donna deux enfants. Malheureusement, il y a trois ans, un grave accident de circulation vint briser la vie de M. Paratte qui ne devait jamais s'en remettre. Il laissera le souvenir d'un homme charmant, aux belles qualités de cœur et d'esprit, très attaché à sa famille et à ses Franches-Montagnes. (y)

ÉTAT CIVIL

SAIGNELÉGIÉRIE (mai-juin 1988)

Mariages
Rihs Eric et Chantal, née Stauffer, domiciliés à Les Emibois. - Frérsard Benjamin et Jacqueline née Sciboz, domiciliés à Saignelégier et Les Bois. - Farine François et Annelise née Monney, domiciliés à Villarboud. - Schuler Georges et Cécile née Fornasier, domiciliés à Châtillens.

Décès
Noirjean Léon, 1894, Saint-Brais. - Joly, née Borer, Anna Marie, 1909, Le Noirmont. - Walker

Paul, 1903, Montfaucon. - Cachot Philippe, 1905, Goumois. - Jeanbourquin, née Froidevaux, Elisabeth, 1895, Saignelégier. - Girardin Joseph, 1903, Saignelégier. - Mercier Raymond, 1903, Saint-Imier. - Leiser Jakob, 1907, Les Breuleux. - Grossenbacher née Clémence Angèle, 1896, Saignelégier. - Frérsard Valentine, 1906, Les Bois. - Schwab Ernest, 1907, Bévillard. - Girardin André, 1918, Le Bémont. - Péquignot Imier, 1898, Montfaucon. - Sester Charles, 1920, Le Noirmont. - Girardin née Jacot Laure, 1927, Les Pommerats.

LE LOCLE

Les insignes
du 1er Août
sont en vente

Aux Ponts-de-Martel, au magasin COOP et Chez Théo.

A La Chaux-du-Milieu, chez Michel Vuille, alimentation.

A La Brévine, à la boulangerie-pâtisserie Patthey.

Pour Les Brenets, les enfants souhaitant vendre des insignes sont priés de s'adresser au bureau communal. Une commission de 20 centimes est attribuée par insigne vendu. (comm)

ÉTAT CIVIL

LE LOCLE

Naissance

Marra Dylan Lorin, fils de Marra Luigi et de Marra née Cosandey Agnès-Maud.

Décès

Berthoud Germaine Edith, 1904. - Béatrix Susanne Henriette, 1904. - Ruérat Emile Paul, 1916, célibataire.

Abonnez-vous à L'Impartial

JURA BERNOIS

Dégâts à Belprahon

Hier à 17 h 10, à la croisée de Belprahon, à la hauteur du garage Burri, un automobiliste qui circulait en direction de Crêmines pensant aller à Neuchâtel, remarquant qu'il s'était trompé de route, s'est arrêté à droite pour s'informer de la route à prendre auprès d'un

ouvrier. Voulant faire demi-tour après renseignements pris, l'automobiliste repartit sans prendre garde à une voiture arrivant derrière lui. Il s'ensuivit une collision qui fit pour environ 6000 francs de dégâts.

CARNET DE DEUIL

CORGÉMONT. - Sœur Marthe Claude vient de s'éteindre dans sa 90e année, à l'institution des diaconesses de Saint-Loup, dans le canton de Vaud. La défunte était bien connue dans la localité, ainsi que dans celles de Sonceboz et de Cortébert. En 1954 et pour non moins de 17 années, elle succéda, en tant que dernière sœur diaco-

nesse, à sœur Ida Marguerat, au sein de l'oeuvre de la sœur visitante du Bas-Vallon.

Sœur Marthe Claude s'était ensuite retirée dans l'institution de laquelle elle était issue, où elle a bénéficié des soins de ses consœurs, dans le milieu qu'elle avait choisi pour exercer sa vocation. (gl)

ÉTAT CIVIL

SAINT-IMIER (avril-mai)

Naissances

Houriet Lucie, de Yves et Marlène Isabel, née Romero, à Saint-Imier. - Huguenin Elie Katia Zéline, de Pierre-André et Grazia, née Mezzi, à Saint-Imier. - Augsburgier Gaëtan, de Christophe Marcel et Fabienne, née Vuilleumier, à Mont-Crosin. - Baume Nina Salomé, de Françoise Michèle Benoite et Staub Andres, aux Breuleux. - Abplanalp Jérôme, de Michel Ami et Arianna Madeleine, née Cantoni, à Cormoret. - Béguelin Yannick, de Jean Daniel et Patricia Raymonde, née Oppliger, à Courtelary. - Dubois Ludovic, de Claude Alain André et Brigette Paulette, née Bardot, Les Breuleux. - Othenin-Girard Cécile, de Blaise Maurice et Marie-France, née Leduc, à La Chaux-de-Fonds. - Frossard Claude Adrian Sylvain, de Claude-André et Véronique Augusta, née Pittet, à La Chaux-de-Fonds. - Ahmad Zadeh Anvar Natalie, de Bidjan et Régine Danièle, née Paratte, à Renan. - Froidevaux Ismaël, de Didier Georges et Fabienne, née von Bergen, à Saint-Imier. - Décosterd Mélissa, de Silvan et Christa, née Springelfeld, à Villeret. - Juillerat Gaël, de Philippe Marc Pierre et Luisa, née Asta, à Courtelary. - Vermot-Petit-Outhenin Mathieu, de Jean Pascal et Sylvia, née Blät-

ter, au Locle. - Santoni Pauline, de Jean-Philippe et Pascale Martine Jeanne, née Vessier, à Saint-Imier. - Noirjean Stéphane, de Paul André et Felicidade Maria, née Valadas, à Sonvilier. - Matus Raphaël Michel, de Arturo Eduardo et Nancy Line Maria, née Landolf, à La Chaux-de-Fonds. - De Ciantis Mathieu, de Emiddio et Claudine Antoinette, née Martin, à Reconvilier. - Cattin Philippe Robert, de Louis Philippe et Romana Maria, née Wetzler, à Ipsach. - Thomas Selina, de Jonathan Rees et de Nathalie, née Mestre, à Saignelégier. - Cattin Gaëtan Joël Olivier, de Joël Paul Joseph et Véronique Rose Geneviève, née Pedretti, aux Bois. - Carlo Gaëlle, de Belisario et Monique, née Bellocco, à Boveresse. - Giussani Alexandre, de Luciano Giuseppe et Nathaly, née Griffond, à Tavannes. - Allemann David Laurent, de Daniel et Carinne Isabelle, née Schneider, à Saint-Imier. - Zürcher Jonathan, de Elie et Marianne, née Gerber, à Cormoret. - Wyssen Aurélie, de Jean-Pierre et Denise Lydia, née Vils, à Villeret. - Cavin Yves Alain, de Jean Philippe et Anne-Lise, née Geiser, à Sonvilier. - Ogi Noémie, de Gilbert Alain et Evelyn, née Jakob, à Cormoret. - Barahona Romain Arnaud, de Douglas Manuel et Katja Monique, née Bourquin, à La Chaux-de-Fonds.

LA CHAUX-DE-FONDS

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Et les requérants...

Vous tous qui vous plaignez toujours des problèmes d'argent: AVS à soixante ans pour les femmes, pas possible, pour nos retraités n'en parlons pas, pour les invalides, pas question, pour les chômeurs encore moins, tous ces Suisses, qu'ils s'arrangent. Mais alors pour ces pauvres requérants d'asile, on nous casse les oreil-

les. Vous, M. Bois, qui êtes si fort pour les comptes, faites-les pour les pauvres de notre pays, car les xénophobes ne sont pas ceux du Café du commerce, mais bien vous, vis-à-vis des Suisses, et toute la suite, conseils communaux et fédéral.

A. Favre
Croix-Fédérale 24

AVIS MORTUAIRES

Christ est ma vie et la mort m'est un gain.
Ph. 1. v. 21.

Les camarades du poste de l'Armée du Salut de Saint-Imier, les parents et amis font part du décès de

Julia PERROTTET

Le culte, suivi de l'ensevelissement aura lieu au poste de l'Armée du Salut de Saint-Imier le mercredi 27 juillet 1988 à 10 heures.

SAINT-IMIER, le 25 juillet 1988.

L'ENTREPRISE MAX FRIEDLI ET SON PERSONNEL

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

Georges OBERLI

son scieur et collaborateur.

Nous garderons de lui le souvenir d'un ami sérieux, aimable et dévoué.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis mortuaire de la famille.

MONTFAUCON, le 25 juillet 1988.

AVIS MORTUAIRES

Il Timothée 4:7.

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

Monsieur Armand Romero:

Monsieur et Madame Alin et Hilda Romero-Boos et leurs enfants, à Saint-Imier,

Monsieur et Madame Jean-Paul Romero-Grobéty et ses enfants,

Monsieur Michel Romero et Madame Verena Codoni et ses enfants, à Lausanne,

Madame et Monsieur Lise et Jean Rezzonico et leurs enfants, à São-Paulo,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Marguerite ROMERIO
née GUILLOD

leur bien chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 22 juillet 1988.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité de la famille.

Domicile: chemin de Pierre-Grise 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

Monsieur Willy Jornod:

Mademoiselle Christine Jornod;

Monsieur et Madame Pierre Zürcher, à Zurich;

Madame Nelly Richard, à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Madeleine JORNOD
née ZÜRCHER

leur très chère et bien-aimée épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 54e année, après une pénible maladie supportée avec courage.

LE LOCLE, le 22 juillet 1988.

Le culte et l'incinération ont eu lieu lundi 25 juillet, dans l'intimité.

Domicile de la famille: Concorde 23
2400 Le Locle

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL
DE LA BANQUE CANTONALE DE BERNE

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Louis MATHEZ

dont ils garderont de lui le meilleur souvenir.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

TRAMELAN, le 25 juillet 1988.

L'ASSOCIATION SUISSE
DES CADRES TECHNIQUES
D'EXPLOITATION

a le pénible devoir
de faire part du décès de

Monsieur

André
MARÉCHAL

membre de la société.
Pour les obsèques, se
référer à l'avis de la famille.

LE PERSONNEL DE
LA TEINTURERIE MONNET

a le regret
de faire part du décès de

Madame

Willy
MONNET

épouse
de leur ancien patron.

Réception des avis mortuaires:
jusqu'à 22 heures

L'Impartial

Société éditrice
et imprimeur:
L'Impartial S. A.,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 211 135 - Téléc 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 285 852.
Administration 039 - 281 419.
 Tirage contrôlé (REMP) 31.516.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Monde. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazine et TV. - Dominique Eggler, Jura bernois. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Laurent Guyot, Sports. - Jacques Houriet, Economie. - Georges Kurth, Sports. - Robert Nussbaum, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortlieb, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Petignat, Suisse. - Catherine Roussey, Littoral. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Collaborations:

Irène Brossard, Denise de Ceuninck.

Stagiaires:

Corinne Chuard, Pierre-Alain Favre,
Renaud Tschoumy, Laurent Wirz.

Publicité locale

Bureau de L'Impartial:
La Chaux-de-Fonds 039/211 135
Le Locle 039/311 444

Suisse

Publicitas

LE LOCLE

gastronomie

☎ **039/31 48 70**



Pendant les vacances, venez vous divertir avec notre animation culinaire

spécial terrasse

Choisissez de vous servir ou de vous faire servir autour de notre **barbecue** spécialement aménagé et fourni de nombreuses viandes à griller.

...Ou alors laissez-vous tenter par une gamme de **spécialités valaisannes** que nous avons voulue aussi complète que possible: raclette, viandes séchées, petit lard sec, saucisses à l'ail, etc.

Tous les desserts de saison

En cas de beau temps, chaque jour dès midi
Bonnes vacances!

**Lundi 1er août:
Soirée patriotique
Musique - Ambiance**

Publicité intensive, publicité par annonces

Office des poursuites du Locle

Enchères publiques d'immeuble au Locle

Le mercredi 24 août 1988, à 14 heures, à l'Hôtel Judiciaire du Locle, salle du tribunal, 1er étage, l'Office des poursuites du Locle procédera à la vente aux enchères publiques, sur réquisition du créancier hypothécaire en premier rang, de l'immeuble désigné ci-dessous, appartenant à M. Willy Vogel, rue de France 13, au Locle, savoir :

Cadastre du Locle

Article 3533 Rue de France, plan folio 12, bâtiments et places de 378 m².

Il s'agit d'un petit immeuble locatif comprenant 3 appartements de 4 pièces, 1 magasin, chambres hautes et caves, sis rue de France 13, au Locle.

Estimation cadastrale, 1986 Fr. 300 000.-
Assurance-incendie, 1986, Fr. 577 500.-
volume 2423 m³ Fr. 210 000.-
Estimation officielle

Année de construction de l'immeuble 1892 et réhaussé en 1908.

Pour les servitudes grevant l'immeuble à réaliser ou constitué à son profit, ainsi que pour une désignation plus complète, on se réfère au registre foncier du district du Locle, dont un extrait est déposé à l'office.

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport de l'expert seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le **5 août 1988**.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés, d'un extrait récent du registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'immeuble pourra être visité le mercredi 17 août 1988, à 14 heures.

Renseignements auprès de l'Office des poursuites du et au Locle, ☎ (039) 31 10 13.

Le Locle, le 8 juillet 1988. Office des poursuites Le Locle
Le préposé : R. Dubois

Le mot mystère

Définition: mot qui se met devant de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas. **Solution: Page 5**

E	R	E	P	A	M	E	E	E	S	C	L	E	P	C
U	E	I	L	O	S	A	T	I	A	I	E	I	O	E
R	E	U	O	L	L	N	G	P	V	M	A	N	E	N
E	T	N	E	V	E	I	A	I	E	N	T	R	R	T
E	C	N	A	L	A	B	C	R	S	E	E	E	F	R
E	U	O	V	A	L	E	P	E	S	T	R	T	F	E
T	N	E	M	E	G	U	J	T	S	T	R	A	O	N
S	R	E	M	I	S	E	A	I	I	A	C	A	R	I
U	I	T	I	U	N	T	N	A	P	T	U	O	T	A
R	I	O	V	A	I	I	M	N	U	A	N	C	E	M
T	N	E	M	O	M	I	S	R	O	D	O	I	T	E
P	R	O	N	O	N	C	E	T	E	S	T	E	R	S
D	N	D	R	E	N	I	M	R	E	T	R	I	E	R
T	E	N	U	T	R	O	S	S	E	R	R	E	R	O
E	E	R	E	N	O	N	C	E	T	R	E	M	P	E

- | | | | |
|---------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| A Amont | J Frais | N Morne | R Renoncé |
| Atout | Jugement | Nuance | Ressort |
| Avoir | Lente | Nuit | Ronde |
| Avoir | Lieu | O Offre | S Semaine |
| Avoué | Louer | Ondée | Suprême |
| B Balance | M Magistrat | P Pâmé | Serrer |
| C Capable | Maître | Part | T Terminer |
| Centre | Mineur | Père | Ternie |
| Civil | Ministère | Personne | Tester |
| Contestation | Ministère | Police | Trier |
| D Doit | Mois | Prononcé | Trempé |
| E Envié | Moment | R Remise | V Vente |
| F Facture | | | |

GARAGE DU RALLYE

A. Dumont, distributeur Opel Le Locle

Vous qui êtes là pendant les vacances, profitez de choisir tranquillement une

belle occasion

pendant que les autres vous laissent la place!

Opel Corsa LS, 5 portes	1985	29 000 km
Opel Kadett Jocker 1300	1984	74 000 km
Opel Kadett Jocker 1300	1983	77 000 km
Opel Kadett Berlina, automatique	1981	44 000 km
Opel Kadett GL 1300	1985	57 000 km
Opel Kadett GL 1300	1986	50 000 km
Opel Kadett GL 1300, 4 portes	1986	20 000 km
Opel GS/i 1800, jantes alu	1985	50 000 km
Opel Ascona 1600, 4 portes	1983	70 000 km
Opel Ascona 1600 L, 4 portes	1983	57 000 km
Opel Ascona Sprint 1800, 4 portes	1986	86 000 km
Opel Senator 2.5, automatique	1984	41 000 km
Mazda 626	1981	bas prix
Mitsubishi Gallant 1600	1983	bas prix
Nissan Stanza GL 1600	1983	bas prix
Peugeot 104 GL	1980	bas prix
Peugeot Break 304	1983	92 000 km

Essai - Crédit

Service de ventes: P.-A. Dumont, ☎ 039/31 33 33

VISION 2000
Lentilles de contact
von gunten
Maîtres opticiens
Av. L.-Robert 23
☎ 039/23 50 44

depuis 1969
vités résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

En toute saison,
L'IMPARTIAL
votre source
d'informations

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Pour restaurer la ferme des Brandt

versez vos dons à l'ASPAM, ccp 23-4720-9, La Chaux-de-Fonds.

Grand merci!



Du fair-play, s.v.p.

Association Suisse du Sport Initiative pour le fair-play

IMPARTIAL SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

La Chaux-de-Fonds

Galleries et musées: voir mémento du vendredi.
Bibliothèque: jusqu'au 6.8, ma à ve, 10-12 h, 16-19 h, lu, 16-19 h.
Bibliothèque des jeunes, Prés.-Wilson 32: fermée. Ronde 9, lu-ve, 10-12 h, 15-18 h.
Piscine des Mélézes: ouv. 9-20 h.
Pharmacie d'office: Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. **Urgence médicale et dentaire:** ☎ 23 10 17 renseignera. **Hôpital:** ☎ 21 11 91.
Cinéma
Corso: fermeture annuelle.
Eden: 21 h, Corentin ou les infortunes conjugales; 18 h 45, Perversions insoutenables.
Plaza: 21 h, Sur la route de Nairobi; 19 h, C'est la vie.
Scala: 21 h, Amsterdamed; 19 h, Running man.

Le Locle

Cinéma Casino: fermeture annuelle.
Pharmacie d'office: Coopérative, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. **Permanence médicale:** ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. **Permanence dentaire:** ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Quai Osterwald: 20 h 30, concert par Le West Cheshire Harmonie.
Plateau libre: 22 h, Juke.
Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.
Cinéma
Apollo 1-2-3: programme non communiqué.
Arcades: 17 h 30, 20 h 30, Bird.
Bio: 18 h 15, 20 h 45 (vo), Mishima.
Palace: 18 h 30, 20 h 45, L'arme fatale.
Rex: 18 h 30, Braddock; 20 h 45, Subway.
Studio: 18 h 30, Sammy et Rosie s'envoient en l'air; 20 h 45, S.O.S. fantômes.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. **Hôpital et maternité, Landeyeux:** ☎ 53 34 44. **Ambulance:** ☎ 117.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: fermeture annuelle.
Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. **Hôpital de Couvét, maternité et urgences:** ☎ 63 25 25. **Ambulance:** ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. **Pharmacie de service:** Liechti, ☎ 41 21 94. Ensuite, ☎ 111. **Hôpital et ambulance:** ☎ 42 11 22.
Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.
Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.
Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. **Pharmacies:** H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.
Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.
Les Bréuleux, cinéma Lux: relâche.
Saignelégier: **Hôpital, maternité:** ☎ 51 13 01. **Service ambulance:** ☎ 51 22 44. **Médecins:** Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Bréuleux, ☎ 54 17 54. **Pharmacie des Franches-Montagnes:** ☎ 039/51 12 03.

1988

Vente des insignes du 1er Août

Le Locle

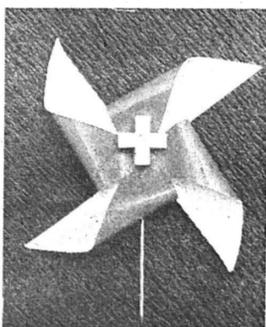
Nous cherchons

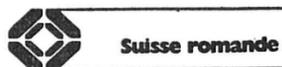
jeunes garçons et jeunes filles

pour la vente des insignes du 1er Août

Une commission de 20 centimes par insigne vendu est attribuée.

Se présenter au bureau de L'Impartial, rue du Pont 8, Le Locle, de 8 à 11 heures et de 14 à 15 h 30
Dès le 25 juillet 1988





Suisse romande

- 11.55 Demandez le programme!
12.00 Il était une fois... l'espace
12.25 Le temps de vivre, le temps d'aimer
12.40 TV à la carte
12.45 TJ-midi
12.50 Cousins... cuisine
13.15 La préférée (série)
13.40 Ultime razzia
15.00 Kenny G.
15.20 Elvis, mon amour
16.20 Châteauvallon (série)
17.15 Tao Tao le petit panda
17.40 TV à la carte
17.45 TJ-flash
17.50 Le défi mondial (série)
18.50 Les télécracks
19.15 Le prêt-à-sortir
19.20 TV à la carte
19.30 TJ-soir
21.00 Film à la carte
Rouge: L'affaire Thomas Crown - Bleu: Quand la panthère rose s'en mêle - Jaune: Rendez-vous chez Max.

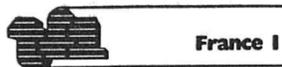


A 21 h L'affaire Thomas Crown

Film de Norman Jewison, avec Steve McQueen, Faye Dunaway, Paul Burke. Thomas Crown, un multi-millionnaire, possède tout, sauf le frisson qui donne du sel à la vie; pour s'en procurer un, il monte le hold-up d'une banque.

Photo: Steve McQueen, Faye Dunaway. (t*)

- 21.45 TV à la carte
21.50 On a marché sur la Lune
La Révolution du temps libre.
«Bronzer idiot», c'est dépassé, «bronzer intelligent», c'est déjà d'actualité, «faire et apprendre», c'est pour demain! Les vacances sont de moins en moins synonymes du trio soleil-mer-farniente.
22.35 TJ-nuit
22.45 Le prêt-à-sortir
22.50 Le fils Cardinaud
23.50 Bulletin du télétexte



France 1

- 6.27 Une première
7.30 Club Dorothée vacances
8.30 Le magazine de l'objet
9.00 Haine et passions (série)
9.40 Club Dorothée vacances
10.45 Et avec les oreilles
11.10 C'est déjà demain
11.35 On ne vit qu'une fois
12.00 Tournez...manège
12.35 Le juste prix
13.00 Journal - Météo
13.40 Côte ouest (série)
Le procès.
14.30 Des agents très spéciaux
Le défaut de la cuirasse.
15.20 Julien Fontanes, magistrat (série)
Le procès d'Emile Digoïn, vigile de l'usine Trikas, est sur le point de s'ouvrir au palais de Justice de Briançon. Emile Digoïn est accusé de la mort de Vincent Issartès, un ancien passeur d'alcool de contrebande.
16.50 Club Dorothée vacances
18.10 Chips (série)
19.00 Santa Barbara (série)
19.30 La roue de la fortune
20.00 Journal - Météo



A 20 h 35 Chasse à mort

En 1931, au Canada, un sergent de la police montée, escorté par des chasseurs de primes, se lance à la poursuite d'un trappeur solitaire qui a tué un homme après que ce dernier ait abattu le chien qu'il avait pris sous sa protection.

Photo: Ch. Bronson. (fr3)

- 22.05 Histoire naturelles
23.00 Cannon (série)
0.05 Minuit sport
1.05 Les Moineau et les Pinson (feuilleton)
1.30 Histoire de la vie
2.25 Les Moineau et les Pinson
2.50 Chocs
3.45 Histoires naturelles
4.15 Musique
4.40 Histoires naturelles
5.30 Les Moineau et les Pinson (feuilleton)
5.55 Histoires naturelles



France 2

- 8.30 Amourusement votre (feuilleton)
9.00 L'été en baskets
11.00 Aventures, voyages
Les deux célèbres alpinistes Eric Escoffier et Christophe Profit ont tenté chacun, l'escalade des trois faces nord les plus réputées des Alpes.
11.25 Mon amie Flicka (série)
12.05 Kazcado
12.30 Flash info
12.35 Les mariés de l'A2
13.00 Journal - Météo
13.40 La sonate pathétique
Thérèse est amoureuse de Bertrand Gravier, un peintre de talent qu'elle a rencontré lors d'un vernissage.
14.10 Jeunes docteurs
14.50 Bing parade
15.40 Détroit
16.30 Les diamants du président
17.30 Sam suffit
17.55 Les deux font la paire
18.45 Des chiffres et des lettres
20.00 Journal - Météo

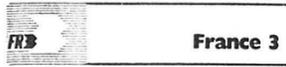


A 20 h 35 Le juge Fayard

Film d'Yves Boisset, avec Patrick Dewaere, Aurore Clément, Philippe Léotard, etc. De nos jours, en France, l'assassinat d'un magistrat instructeur...
Durée: 115 minutes.

Photo: Patrick Dewaere. (tsr)

- 22.25 Starface
Jacqueline Maillan et Jean-Claude Brialy jouent le rôle de candidats à la présidence d'une chaîne de télévision.
23.25 Journal
23.45 L'œil en coulisses



France 3

- 12.00 Estivales
Les estivales de Montpellier.
Dans le département de l'Aude, sur les territoires de Port-la-Nouvelle et de Narbonne, l'île de Sainte-Lucie apparaît comme une somme de milieux naturels très divers et très purs.
13.00 40° à l'ombre de la 3
13.30 Cap danger (série)
14.00 40° à l'ombre de la 3
17.00 Amuse 3
18.00 Sur la piste du crime
Au cours d'une bagarre, un jeune garçon de 14 ans est persuadé d'avoir tué son cousin. Dans sa fuite, il se lie d'amitié avec John Evans, un meurtrier, et devient son complice.
19.00 19-20
19.30 Le journal de la région
19.53 Jouez la case
20.01 La classe
Avec François Feldman.



A 20 h 30 Ces folles filles d'Eve

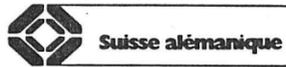
Vers 1960, aux Etats-Unis, durant les vacances de Pâques. Quatre jeunes étudiantes font, de façons diverses, la découverte de l'amour.

Photo: un extrait du film. (fr3)

- 22.10 Soir 3
22.35 Magazine info
23.30 Decibels
0.15 Espace francophone

Demain à la TVR

- 11.55 Demandez le programme!
12.00 Il était une fois... l'espace
12.25 Le temps de vivre, le temps d'aimer
12.45 TJ-midi
12.50 Cousins... cuisine
13.15 La préférée, série
13.40 Concert Mahler
15.10 Enquête sur une parole donnée: la lettre perdue
16.20 Châteauvallon
17.15 Tao Tao le petit panda
17.40 TV à la carte
17.50 Le défi mondial



Suisse alémanique

- 17.15 Tagesschau
17.20 Pablo und sein Chihuahua
18.50 Gutenacht-Geschichte
19.00 Drei Disney-Kurztrickfilme
19.30 Tagesschau
DRS aktuell Sport
20.05 Der Fahnder
21.00 Rundschau
21.50 Tips
21.55 Tagesschau
22.10 Land und Söhne
23.45 Nachtbulletin



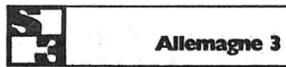
Allemagne 1

- 15.00 Tagesschau
15.05 Fury:
Der Traber Lightning
15.30 Rund um den Dom
16.00 Die Trickfilmschau
16.15 Spass am Dienstag
17.15 Tagesschau
17.25 Regionalprogramme
20.00 Tagesschau
20.15 Bitte umblättern: Mode-Special
21.00 Monitor
21.45 Flamingo Road
22.30 Tagesthemen
23.00 Alles Kranke ist Last
23.45 Tagesschau



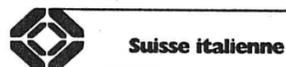
Allemagne 2

- 15.35 Black Beauty
16.00 Ferienexpress
16.40 Die Schlümpfe
16.55 Heute. Aus den Ländern
17.10 Tele-Illustrierte
17.45 Die schnellste Maus von Mexiko
18.20 Der Bastian
19.00 Heute
19.30 Die Reportage
20.15 Föhn-Sturm
in der Ostwand
21.45 Heute-Journal
22.10 Identy Kid...
für meinen Vater
23.05 Rette mich, wer kann



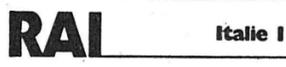
Allemagne 3

- 16.00 Rosen-Resli
17.20 Komm mit der Linken
17.32 Abendschule
18.00 Sesamstrasse
18.30 D'Artagnan und die drei Musketiere
18.55 Das Sandmännchen
19.00 Abendschau
19.30 Vis-à-vis
20.15 In uns selbst liegt Italien
21.00 Südwest aktuell
21.15 California Split
23.00 Antikes Kleinasien



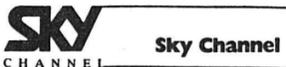
Suisse italienne

- 18.05 Programmi estivi per la gioventù
19.00 George & Mildred
19.30 Il quotidiano
20.00 Telegiornale
20.30 Pianeta Terra
21.30 Treni strettamente sorvegliati
23.05 The 1988 Montreux rock festival
0.05 Telegiornale



Italie 1

- 13.30 Telegiornale
14.00 Portomatto
14.15 L'asso nella manica, film
16.05 Tanti varietà di ricordi
17.05 Cinque settimane in salita
17.45 Grisiù il draghetto
18.00 Oggi al Parlamento
18.05 La lunga notte del '43, film
19.40 Almanacco del giorno dopo
20.00 Telegiornale
20.30 Quark speciale
21.20 Sfida segreta
22.25 Sfida segreta
23.00 Salvatore Accardo interpreta
W. A. Mozart
23.30 Grandi mostre



Sky Channel

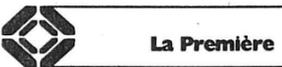
- 18.00 Guns of Will Sonnett
18.30 The Ghost and Mrs Muir
19.00 Hazel
19.30 The Life and Times of Grizzly Adams
20.30 Hawk
21.30 The Volvo Tour
22.30 Aix Open Tennis
23.30 Monsters of Rock



Radio neuchâteloise
Littoral FM 90.4 — Val-de-Ruz FM 97.6 — Vidéo 2000 103.2 — Basse-Areuse 91.7 — Coditel 100.6 — Montagnes neuchâteloises 97.5.

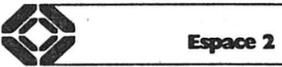
Avec l'actualité!

Toujours présente sur le front de l'actualité! Telle est la devise de l'équipe info de RTN. Vous serez dûment informés grâce aux différents rendez-vous ponctuels: 7 h, (SSR), 7 h 30, 8 h, (SSR), 10 h, (SSR), 12 h 15, 14 h, (SSR), 17 h, (SSR) et 18 h 30.



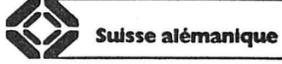
La Première

Informations toutes les heures. 9.05 Petit déjeuner. 10.05 La vie en rose. 12.05 Couleur d'un jour. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; musique magique. 14.05 Les fleuves aussi ont une histoire. 15.05 Radio-Ciné. 16.05 Le pays d'où je viens. 17.05 Première édition avec Yves Salgues. 17.30 Soir première. 19.05 Les jardins du casino. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.05 Quadrillage. 10.00 La ronde des Festivals. 11.30 Entrée public: échos du Festival d'Avignon. 12.40 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 L'Europe des grands concerts. 18.05 Magazine: sciences, médecine et techniques. 18.40 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 L'été des festivals: Festival Tibor Varga 1988. 23.00 Démarge. 0.05 Notturmo.



Suisse alémanique

7.00 Journal du matin. 7.15 Revue de presse. 9.00 Palette. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Pays et gens: fromages et cor des Alpes pour vous et les touristes. 22.00 Virtuoses de violon. 23.00 Ton-Spur.



France musique

6.30 Fidèlement votre. 8.07 Le magazine. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Festivals d'été du jazz. 12.45 Concert. 13.45 Club de la musique ancienne. 15.30 Concert. 17.30 'De vous à moi. 18.30 Avant-concert. 19.00 Concert, avec des œuvres de Liszt, Erb, Chopin. 20.30 Le dit des lieux du monde. 21.30 Concert: chœur de l'Opéra de Sofia. 0.15 Jazz.



Fréquence Jura

6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Carré noir. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Memento sportif. 19.00 Accordéon. 19.15 Au fil du temps. 20.00 Couleur 3. 22.30 RSR 1.



Radio Jura bernois

RSR 1. 10.00 Musique aux 4 vents. 11.00 Cocktail Vacances - musique, jeux, interviews, agenda et détente. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.15 Coup de fil du Journal du Jura. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn'occace. 13.15 Relais RSR 1. 16.00 Cocktail Vacances - jeux, musique, détente et bonne humeur. 18.00 Soir première, relais Radio suisse romande.

Attention!

Les chaînes françaises de TV modifiant sans cesse leurs programmes, nous vous les donnons sous toutes réserves.

A PROPOS

Dim, dam, dom, la mémoire

J'ai suivi récemment la reprise d'un «Destins» de 1975 où Claude Torcanta s'entretenait avec Daniel Cohn-Bendit. Au bout de vingt minutes seulement, je me suis souvenu l'avoir déjà vu. Il m'arrive de voir sur petit écran un film par le hasard du pitonnage, sans rien savoir à son propos: en 4/5 minutes, je suis sûr ou non qu'il s'agit d'une deuxième vision. Cet écart entre la mémoire du cinéma et celle du petit écran, je l'ai vérifié souvent. Différence il y a, importante. Pourquoi? Je ne donne pas de réponse aujourd'hui...

Depuis quelques semaines, et durant tout l'été, l'INA qui s'est chargée des travaux de restauration

du matériel et A2 (mercredis soirs) présentent un choix de sujets tirés de l'émission de Daisy de Galard, «Dim, dam, dom» qui résista de 1965 à 1971, passant du noir/blanc à la couleur. De l'existence de l'émission, je me souviens sans peine, comme d'une expérience précieuse, élégante, brillante, «parisienne» sur les bords. Il faudrait retrouver des textes écrits en son temps. J'aimerais en avoir dit du bien, ne pas être passé à côté. J'espère.

Une charmante hôtesse filmée avec une élégance knappienne présente l'émission, son esprit, le choix des sujets rapidement «situés» en fournissant une donnée importante,

la durée qui va permettre au spectateur de se préparer. Ce qui frappe d'emblée, c'est qu'entre la durée annoncée et le sujet, il y a une parfaite adéquation, ni trop long, ni trop court, tout simplement juste. Aujourd'hui, dans «Super-sexy» ou «Mon œil», ce sentiment de durée juste n'existe pas toujours.

C'était il y a vingt ans à peu près. Revoir ces sélections, dont il y a lieu de supposer qu'elles offrent le meilleur, ou le plus chargé de sens, c'est presque découvrir une forme partiellement disparue de la télévision. Comme si vingt ans suffisaient pour en effacer toute trace...

Ce qu'était «Dim, dam, dom» de Daisy de Galard? On le sait peut-

être mieux maintenant, une formidable occasion pour des gens de cinéma et de télévision d'apprendre à s'exprimer dans une durée juste. Au sommaire du numéro 3 (13 juillet) que de noms, Pierre Korálnik, Georges Dumoulin, Just Jaeckin qui n'avait pas encore derrière lui «Emmanuelle», Carlos Villarbedo qui parodiait son court-métrage célèbre, «La petite cuillère», Agnès Varda entre deux longs-métrages, Peter Knapp le photographe. Et devant leurs caméras, un inconnu comme Cristaly, ou Michel Simon, Aragon et Elsa Triolet... nostalgie?

Freddy Landry

A VOIR

Yves Boisset inspiré par le juge Renaud

Il est deux heures trente, dans la nuit du 2 au 3 juillet 1975, lorsque François Renaud, juge d'instruction, regagne son domicile de la rue de l'Observatoire à Fourvières près de Lyon. Le juge Renaud, accompagné d'une amie, vient à peine de descendre de sa voiture que deux coups de feu claquent. Le juge s'écroule. Un bandit se précipite pour l'achever. Ainsi disparaît à cinquante ans une personnalité non-conformiste à qui sa rigueur profession-

nelle avait valu le surnom de «shérif».

C'est de lui que s'est inspiré Yves Boisset, deux ans après sa disparition, pour tourner «Le juge Fayard dit le Shérif», un film de qualité où Patrick Dewaere a sans doute fait l'une de ses meilleures compositions.

Mais Boisset n'a pas voulu faire une biographie du juge Renaud et il n'a pas «collé» à la réalité de trop près. Il a essentiellement réalisé un film sur la jus-

tice, son fonctionnement, sa puissance et ses faiblesses, sa transformation radicale à travers cette nouvelle génération de juges d'instruction issus de mai 1968.

Jean-Marie Fayard, le héros du film de Boisset, est bien plus jeune que ne l'était le juge Renaud au moment de sa disparition. Il est courageux, intrépide et fonceur. Repoussant la justice de classe et les conventions de la magistrature, il n'hésite pas à s'attaquer aux «puissants» de la

politique ou du milieu. Aussi, le dessaisit-on du dossier de l'industriel (responsable d'un accident mortel) qu'il a fait incarcérer.

Par la suite, le procureur lui confie une banale histoire de hold-up dans une station service. Or, il se trouve qu'en remontant toute la filière, l'enquête met en lumière le rôle d'un directeur d'une société de gardiennage, qui n'est autre qu'un ancien policier véreux. (ap)

● (A2, 20 h 35)

L'Impartial ouvert sur... L'AFRIQUE DU SUD

Durcissement du conflit

Les relations entre l'Etat et les Eglises sud-africaines se sont détériorées

Le conflit entre les églises et l'Etat, en Afrique du Sud, ne date pas d'aujourd'hui. Mais les relations, durant ces deux dernières années, se sont considérablement détériorées. En novembre 1986, le secrétaire général du Conseil mondial des églises, Emilio Castro, inquiet de la situation en Afrique du Sud, demandait à l'Eglise sud-africaine de prendre les dispositions nécessaires pour mettre fin, ou du moins, dans un premier temps, diminuer la montée de la violence résultant de la pratique de l'apartheid. En mai 1987, la Conférence du Conseil mondial invite à Lusaka, les églises sud-africaines, les organisations politiques, syndicales et estudiantines, en lutte contre l'apartheid. Le secrétaire général, à cette époque, du Conseil des églises sud-africaines, le Dr Beyers Naude, déclarait alors que le rôle des églises consistait à lutter pour la justice et la libération, «en accordant un soutien concret, sous toutes les formes nécessaires à la réalisation de ce but, et pas seulement par des déclarations verbales». Depuis le début de cette année, la tension s'est encore durcie, entre les églises et le régime sud-africain... Les dirigeants de plusieurs églises ont ouvertement choisi la voie de la confrontation.

Trois événements récents ont poussé les églises à radicaliser leur position. L'interdiction prononcée par le régime, le 24 février dernier, de 17 organisations antiapartheid. La brutalité ensuite avec laquelle la police sud-africaine a arrêté, le 29 février, une marche pacifique en protestation contre les interdictions du 24, menée par des représentants des églises, dont Mgr Tutu et le Dr Alan Boesak. Les manifestants marchaient vers le Palais du Gouvernement, au Cap, afin de remettre au président Botha, une pétition réclamant l'annulation du bannissement des 17 organisations. Enfin, troisième élément qui a poussé les églises à réagir, c'est la présentation devant le Parlement, d'un projet de loi qui, s'il est approuvé, rendra illé-

gale toute forme d'aide venant de l'étranger. Or les églises sud-africaines dépendent essentiellement de l'aide financière qu'elles obtiennent de gouvernements et églises européens et américains.

Par Christiane ORY
et Ram ETWAVEEA

Commentant la nouvelle orientation des églises, le secrétaire général de la South African Catholic Bishop's Conference (Conférence sud-africaine des évêques), le père Simangaliso Mkhathwa déclarait à la presse: «Nous pensons que les églises, avant tout, doivent s'adresser au peuple opprimé, à la majorité noire. Car c'est elle qui décidera en dernier

lieu quand le système de l'apartheid sera aboli.» Le père Mkhathwa invitait aussi le peuple à intensifier sa lutte pour la liberté, «ainsi que le préconise la Bible, car il faut garder espoir, puisque la victoire contre le mal est garantie par le Seigneur.»

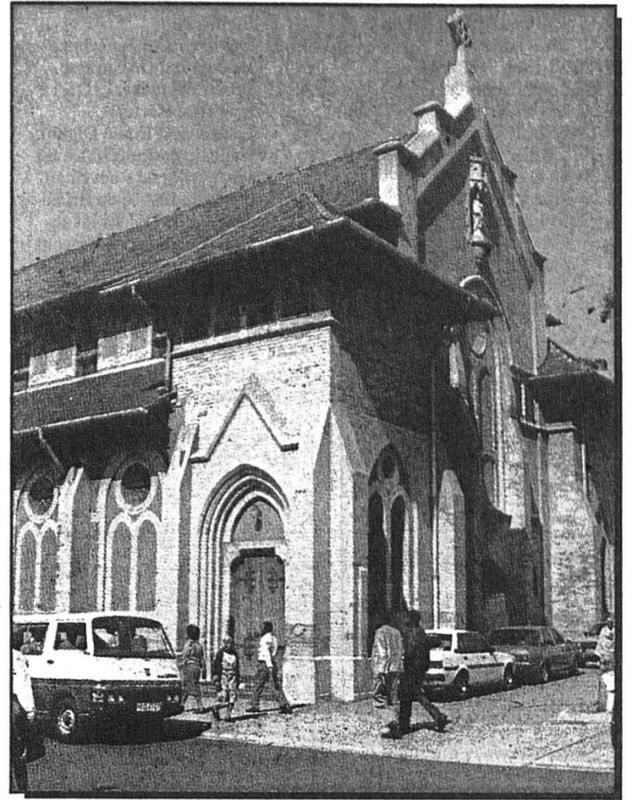
Le révérend Donald Steel, dirigeant de l'United Congregational Church of South Africa réfutait l'argument du régime et de certains ecclésiastiques, qui affirment que les églises ne doivent pas se mêler de politique. Il déclarait: «Au contraire, les églises sont concernées par tout ce qui touche, de près ou de loin, les enfants de Dieu.»

Plus concrètement, la radicalisation du conflit avec l'Etat, s'est manifestée, il y a quelques semaines, par la publication, signée par le Conseil sud-africain des églises, d'un communiqué assurant que «dorénavant les églises mèneront la lutte à la place des organisations interdites.» Parmi ces 17 organisations bannies, on trouve le Comité pour la défense de la démocratie, dont les principaux dirigeants sont Desmond Tutu et le Dr Alan Boesak.

Mener la lutte à la place des organisations interdites, signifie, pour le Conseil des églises, se battre pour, entre autres, la libération des prisonniers politiques, la clémence envers les condamnés à la peine de mort, l'organisation de

négociations en vue d'une passation des pouvoirs de la minorité blanche à toute la population sud-africaine et pour inciter la communauté internationale à prendre des mesures afin d'obliger le régime sud-africain à s'asseoir à la table de négociation. Enfin le Conseil des églises réclame la réhabilitation et la reconnaissance des 17 organisations interdites.

Le secrétaire général du Conseil sud-africain des églises, le révérend Frank Chikane, dans une lettre adressée au président Botha en mars dernier, écrivait: «Nos activités sont basées sur l'enseignement des Ecritures saintes et il est de notre devoir de lutter pour la liberté des pauvres et des opprimés en général.» Dans la même lettre, le révérend Chikane se déclarait conscient que l'Etat pourrait durcir sa position vis-à-vis de l'église. «Peu importe, écrivait-il. Car, tout au long de l'Histoire, l'église a dû endurer de semblables colères de la part des gouvernements. C'est pourquoi nous nous remettons aux Evangiles, contre les forces du Mal qui règnent en ce pays. Nous nous engageons à œuvrer pour le rétablissement de la justice et de la paix pour tous. Quelles qu'en soient les conséquences pour nous.»



L'église joue un rôle primordial dans la très religieuse société sud-africaine. (photos Ory)

«L'église doit montrer l'exemple»

Le pasteur Jean-François Bill, double national, suisse et sud-africain, est un observateur privilégié de ce conflit entre l'église et l'Etat. Plus même, il en est un acteur. Son active opposition au régime de l'apartheid l'a conduit, pendant neuf mois en 1986, dans les geôles sud-africaines. Aujourd'hui libéré, mais étroitement surveillé, il continue à défendre ses convictions aux côtés de ses paroissiens noirs, tout en occupant la fonction de bras droit du révérend Frank Chikane, secrétaire général du Conseil sud-africain des églises. Témoin depuis plusieurs années des tractations entre l'église et l'Etat, il trace ici un bref historique du conflit qui ne cesse de s'accroître entre les deux institutions.

Pour Jean-François Bill, le conflit n'est pas nouveau, «mais il est entré dans une phase nouvelle, depuis le «mercredi noir» de février dernier, lorsque Desmond Tutu et Alan Boesak ont été empêchés de remettre la pétition à M. Botha.»

La tension entre églises et Etat daterait de la naissance de l'Afrique du Sud, «quand, raconte le pasteur, les missionnaires arrivés dans ce pays ont constaté que les Noirs étaient considérés comme des sau-

vages et étaient devenus des serviteurs qu'on avait dépouillés de leurs terres.» Autre exemple: l'instauration du système bantou d'éducation séparée. «Auparavant, les églises se chargeaient, avec peu de moyens il est vrai, de l'éducation. Quant l'Etat a repris la charge, les églises ne se sont pas insurgées de ce changement, mais du fait que la qualité de l'enseignement a considérablement baissé.»

Plus tard, le conflit devait s'envenimer à l'instigation des églises qui font partie du Conseil sud-africain et qui ont des relations avec la communauté internationale. En 1982, l'Alliance réformée mondiale signe une Déclaration, que de très nombreuses autres églises adoptent peu après. «Cette déclaration, dit le pasteur Bill, affirmait que le système de l'apartheid mettait en cause la foi chrétienne. L'apartheid proclame que la dignité d'un être humain est déterminée par la race et que les Noirs doivent être aliénés, séparés des autres êtres. Ce système est considéré comme émanant du diable. Le Christ au contraire brise les murs, transcende les différences culturelles et linguistiques et proclame l'unité de la famille humaine.»

Cette déclaration marque un tournant dans l'histoire du conflit. Elle portait de graves accusations, en montrant notamment que l'apartheid exigeait «la même obéissance que l'Evangile, en le mettant en cause. Ces hommes ont voulu se faire dieux. C'est quelque chose qui est venu du diable.»

La nouvelle stratégie que suivent la plupart des églises sud-africaines aujourd'hui, consiste à affirmer encore que le meilleur moyen de lutter, c'est la discussion. «Il ne s'agit pas pour nous de se battre, ni d'entrer dans le conflit politique dans le sens soutenir ou condamner l'ANC, explique le pasteur Bill.

Nous sommes en accord avec les buts de l'ANC, mais pas nécessairement avec ses moyens. Ensuite, si l'église déclare qu'il y a d'autres façons de lutter que la violence, elle doit montrer l'exemple, se mettre en avant, s'engager concrètement et accepter d'en subir les conséquences. Je pense à la désobéissance civile, à diverses protestations publiques. Les églises sont encore loin de cette stratégie. Elles respectent encore trop l'Etat et ses lois. Il y a des lois qui sont légales, mais injustes. Il est donc nécessaire de mettre en question la légitimité de l'Etat.»

Comment réagit le régime face à ce durcissement de la position de l'église? Pour le pasteur Bill, l'Etat «se sent piégé. De plus en plus dépendant des pressions de la droite, il est acculé à démontrer sa force. C'est un cercle vicieux, car il est vulnérable, il commence à perdre les pédales et il est obligé d'affirmer sa force par des démonstrations de violence» contre lesquelles s'insurgent les forces progressistes. «Ça ne peut pas durer, affirme J.-F. Bill. Mais ça va faire mal encore, car l'Etat est puissant.»

Difficile de prévoir jusqu'où se développera ce conflit, jusqu'où iront les protestations et l'engagement des églises et comment se défendra le régime. «On ne sait pas encore jusqu'à quel point son désespoir le poussera à prendre des mesures violentes contre Desmond Tutu ou d'autres. S'il osera prendre des actions contre eux, la prison par exemple, ou les faire exécuter par un fanatique quelconque»

Tutu contesté

Mgr Tutu, évêque anglican est depuis quelques années, le champion médiatique de la lutte contre le système de l'apartheid en Afrique du Sud. En décrochant le prix Nobel de la paix, en 1984, il est devenu, dans le monde entier, le symbole du combat contre le régime sud-africain et l'interlocuteur privilégié des gouvernements et des chefs d'Etat étrangers. Depuis, le président Botha a estimé urgente la nécessité de le discréditer, tout d'abord aux yeux des ecclésiastiques. Aujourd'hui, alors que les relations entre l'église et l'Etat se sont encore détériorées, Desmond Tutu est devenu la bête noire du régime. P.W. Botha l'accuse de brebis égarée, qui a perdu le chemin du christianisme pour emprunter celui de la politique. Pour apporter de l'eau à son moulin, le président Botha cherche - et trouve - appui auprès des églises blanches qui soutiennent le régime de Pretoria.

Conscient du soutien que lui accordent la communauté internationale et la majorité de la population sud-africaine, Desmond Tutu ne s'est laissé intimider ni par P.W. Botha, ni par les églises qui soutiennent le régime. Parmi celles-ci, on compte principalement l'Eglise des Boers et l'Eglise juive.

La première, la Nederduitse Gereformeerde Kerk (Eglise évangélique néerlandaise), même si elle a condamné à quelques reprises la violence policière et réclamé des réformes politiques, reste néanmoins essentiellement une alliée du régime. Cette institution, récemment, a lancé de sévères critiques contre Mgr Tutu. Selon le révérend Frank Chikane secrétaire général du Conseil sud-africain des églises, ces critiques inciteront le régime à plus de sévérité envers les églises militant contre l'apartheid.

L'église des Boers a également découvert sa position en restant éloquentement silencieuse, après l'interdiction des 17 organisations. Le Conseil sud-africain des églises, au mois d'avril, a refusé

une rencontre avec celle-ci. Selon le révérend Chikane, «nous nous verrons quand une telle réunion portera sur l'apartheid et la nécessité d'intervenir dans la crise politique et sociale actuelle.»

Le 29 février, en ce «mercredi noir» durant lequel une délégation des chefs d'églises a tenté de remettre à P.W. Botha une pétition contre l'interdiction des 17 organisations, l'Eglise juive ne se trouvait pas aux côtés de l'évêque Tutu. Le rabbin Cyril Harris a expliqué sa position à la presse en affirmant qu'il était «un moraliste et non un politicien.» Le rabbin ne partage pas les positions radicales des églises militantes qui soutiennent Tutu. «Je préfère une voie pacifique et constructive vers la création d'une société multiraciale. Je préfère l'évolution à la révolution.» Pour lui, un gouvernement dominé par l'ANC (African National Congress) serait aussi dangereux qu'un gouvernement d'extrême-droite dirigé par Eugène Terre Blanche, le leader d'un mouvement politique que la plupart, en Afrique du Sud, qualifient de

pro-nazi. Quelques églises rejettent également les positions de Tutu et des églises militantes, tout en apportant un soutien tactique au régime sud-africain et au maintien des structures actuelles. Elles sont pour la plupart, des créations du régime ou des émanations d'églises blanches, dont elles constituent les branches noires.

Parmi ces dernières, la Gospel Defence League, qui prétend représenter 10 000 fidèles. Elle s'est donné pour but de «défendre les principes de l'Evangile contre les influences humaines». On peut citer aussi le Tradition and Property Bureau, qui s'oppose aux «menaces du socialisme et du communisme» et dont le but est de «promouvoir les valeurs de la tradition, de la famille et de la propriété». Une publication émanant de cette église affirme: «La Bible nous enseigne à aimer nos voisins. Si cela est mal interprété et que l'on commence à lancer des bombes, cela signifie que l'on est en train d'utiliser la Bible pour faire la révolution.»



Le pasteur Jean-François Bill



La plupart des Noirs se sont convertis à une religion chrétienne